

Plan d'Actions Filière Riz
(PAFR)

Projet 8 ACP BK 014 (8ème FED)
Fonds d'Observation Economique et Sociale du Monde Rural
(FOESMR)

Analyse économique et financière de la filière riz au Burkina Faso

Rapport provisoire



Juin 2005



Avenue Louise 251, bte 23
B-1050 Bruxelles (Belgique)
Tél. +32 2 640 63 10
Fax +32 2 648 75 38
e-mail : ager@ager.com
www.ager.com

En collaboration avec



896 Av. Kwamé N'Krumah
01 BP 3170 Ouagadougou (Burkina Faso)
Tél. +226 30 69 38 / Fax: +226 31 21 70
E-mail:
www.statistika.net

Remerciements

L'étude économique et financière de la filière riz au Burkina Faso qui s'est déroulée de la mi-octobre 2004 à fin mars 2005 en quatre étapes a été réalisée par une mission de deux experts :

- ✓ M. Dominique Lerestif, Agro-économiste, en qualité d'expert international au compte du bureau d'étude AGRER ;
- ✓ M. Salif Konaté, économiste en qualité d'expert national au compte du bureau d'étude STATISTIKA.

La mission a réuni à plusieurs reprises les structures concernées/ impliquées dans la gestion de la filière (Etat, Projets, l'interprofession et organismes associés, quelques bailleurs de fonds) afin de préciser le contour des concepts et partager les résultats intermédiaires.

Tout au long de l'étude, la mission a rencontré au Burkina Faso des conditions d'exécution tout à fait exceptionnelles. Aussi tient-elle à remercier les autorités et les partenaires de la filière l'attention qu'ils ont porté à l'étude et la qualité de leurs apports. La mission remercie tout particulièrement les institutions et les personnes suivantes qui ont été associées de près au travail et qui ont collaboré à la collecte des données, à l'organisation des enquêtes et au processus de réflexion :

- SP/CPSA : Mr J.M.Kambiré, Secrétaire Permanent à la Coordination des Politiques du Secteur Agricole
- DEP/MAHRH :
 - Mr Barou Oumar Ouédraogo, Directeur
 - Mr Coulibaly Oumar, AT/DEP/FOESMR
- PAFR : Mr Alain Compaoré
- ONriz : Mr Drabo Amadou, pour son suivi et sa participation aux travaux de l'étude (enquêtes, analyse).
- Le Plan d'action pour la filière Céréales : Monsieur Anatole Nikiéma
- Statistika : M. Lanoë
- GTZ : Mr Rolf STEINGRUBER
- Comité interprofessionnel du riz au Burkina Faso (CIR-B)
 - Mr Théophile Dipama
 - Mr Lancina Berthé
 - Mr M. Barboza

La mission tient également à remercier la Délégation de la Commission Européenne et en particulier M. Bertouille pour l'intérêt porté à l'étude.

Elle remercie aussi les personnes interviewées pour leur disponibilité : producteurs, transformateurs, transformatrices et autres agents de l'amont et de l'aval de la filière.

Principaux enseignements de l'étude

L'étude s'est appuyée d'une part sur les données existantes et validées par la mission et d'autre part sur des enquêtes complémentaires qui ont permis de donner les éléments quantitatifs sur les sous – filières transformation, distribution ainsi que sur les fournisseurs principaux de la filière.

Le but de l'analyse financière et économique était :

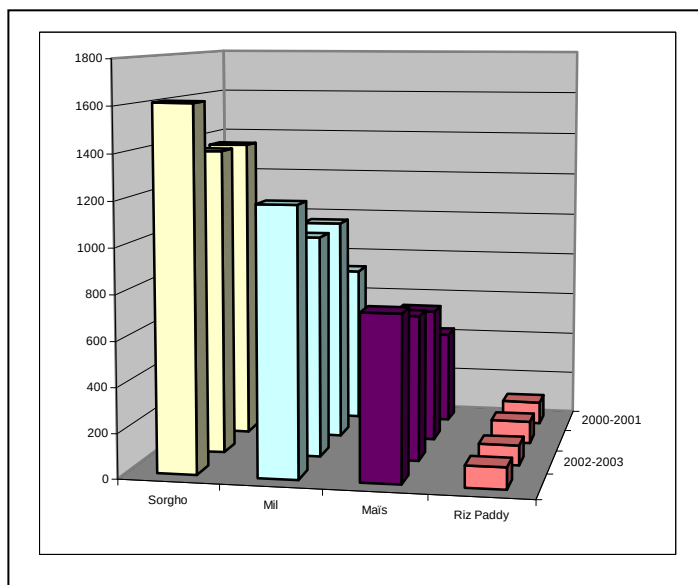
«étudier la rentabilité sociale, économique et financière de la filière riz au Burkina Faso dans un objectif de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Plus précisémentévaluer le niveau de rentabilité des investissements (Etat bailleurs de fonds, privés) réalisés dans la filière et établir la contribution de cette dernière à l'économie nationale. »

A – Contribution de la filière à la sécurité alimentaire :

Le riz local contribue à 2% environ à l'approvisionnement en céréales dans le pays. La majeure partie est réalisée par le sorgho, le mil et le maïs. Le riz est principalement consommé dans les villes. Le riz ne contribue que très faiblement à la souveraineté alimentaire du pays. Les évolutions récentes de la production ne permettent pas de penser que la sécurité alimentaire du Burkina reposera sur le riz. Les autres céréales sèches conservent une plus grande capacité à accroître leurs productions.

Cependant l'accessibilité à l'alimentation (autoconsommation) des producteurs de riz est t conséquemment améliorée du fait de leur production de cette céréale.

Figure 1 : Productions céréalières (en milliers de tonnes)



B – Contribution de la filière à la création de richesse

La valeur ajoutée de la filière riz local ne représente que huit milliards de Fcfa, soit 0,31% du PIB. Le secteur rizicole est un secteur peu générateur de valeur ajoutée dans le pays.

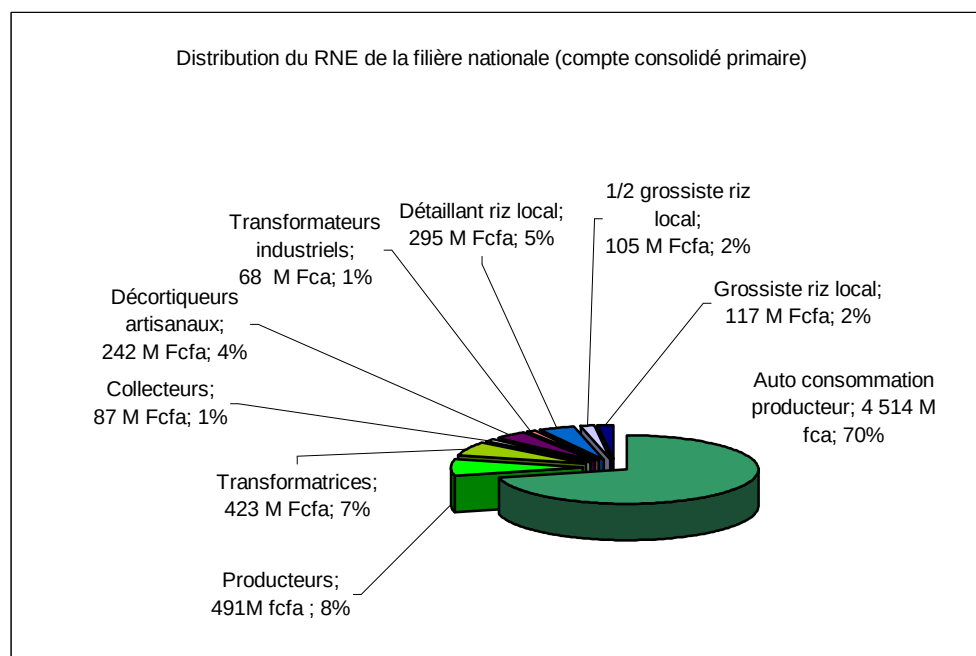
PIB National	2685 milliards fcfa
VA riz local	8 milliards fcfa
PIB riz local / PIB nat (%)	0,31
PIB riz local / PIB Agriculture Végétale (%)	1,19

C – Contribution de la filière à la réduction de la pauvreté

Comment est distribuée cette valeur ajoutée et les revenus générés par la filière ? Qui profite de la filière ?

La filière a une grande capacité à distribuer des revenus aux pauvres, puisque le ratio RNE des plus pauvres / RNE total de la filière nationale est égal 73%¹. Cela signifie des améliorations de production, de productivité dans la filière bénéficieraient à 73% aux agents qui ont des revenus les plus pauvres. Ceci confirme que la filière nationale est dominée par le secteur informel avec des agents pauvres voire très pauvres.

Distribution du RNE chez les agents de la filière (compte consolidé primaire)



La majeure partie de la valeur ajoutée générée par la filière est consommée par les producteurs sous forme d'auto-consommation. Pratiquement, la filière fonctionne comme si les producteurs couvraient leurs charges d'exploitation pour commercialiser le surplus de production.

A noter qu'après les producteurs, la catégorie qui capte une grande partie des RNE de la filière est la catégorie des femmes transformatrices. Ce sont elles qui sont les véritables acteurs clés de la filière, qui contrôlent 70% du paddy national commercialisé. Des gains de productivité sont à attendre de ce maillon, sachant que la grande majorité des programmes et projets de soutien à la riziculture ignorent ou continuent d'ignorer ces actrices.

¹ Equivalent du Poverty Impact Ratio, PIR, ou ration d'impact sur la pauvreté

D – Rentabilité financière des activités des agents liés à la filière riz

D-1 : Les producteurs :

L'étude a regroupé en cinq types les producteurs et a analysé les comptes d'exploitation des différents types. Globalement, la filière comporte deux types sans aménagement : pluvial et bas fonds non aménagés. Ces deux types permettent au producteur d'obtenir du paddy pour sa consommation propre. Ce paddy est peu commercialisé et uniquement par le biais du circuit informel (dominé par les femmes transformatrices). La production est réalisée pratiquement sans intrants et les rendements sont faibles. En revanche, ces deux systèmes permettent de produire un riz sans investissements pour la collectivité.

Il existe trois types de producteurs rizicoles avec aménagement : Bas fonds aménagés, et périmètres irrigués par gravitation et par pompage.

Si les producteurs peuvent disposer effectivement d'un revenu net positif avec le riz, les structures d'exploitations ne permettent pas aux producteurs de sortir de la pauvreté (les rémunérations du travail journalier sont de moins de un dollar par jour).

D-2 Le niveau de la transformation :

Celui-ci est dominé par les femmes transformatrices et le secteur informel (70% du riz local commercialisé passe par elles). Les transformateurs du secteur formel ne captent qu'une faible partie du paddy national.

Les femmes mènent une activité dont la rentabilité financière est certes positive mais qui pourrait fortement être améliorée : amélioration du rendement au décorticage, améliorations techniques à diffuser pour l'étuvage, recherche de solutions techniques pour réduire le coût en énergie (bois de feu).

L'activité des femmes leur permet de disposer de trésorerie (leur activité concerne à chaque opération de petits volumes), mais ne leur permet pas de rentrer dans un processus d'accumulation du capital et du cercle de la pauvreté.

Les transformateurs industriels fonctionnent dans le secteur formel ou pré formel. La surcapacité de transformation du pays et la forte présence des femmes sur ce maillon laisse de faibles revenus aux transformateurs. Les années à venir vont être cruciales pour les transformateurs : Une partie d'entre eux devront soit arrêter leur activité faute de pouvoir collecter le produit. Les autres devront préciser leur positionnement dans la filière : transformateurs commerçants ou transformateurs prestataires.

D-3 Le niveau de la commercialisation

Fonctionnant à marges constantes, les commerçants (du grossiste au détaillant) enregistrent des marges supérieures à celles obtenues sur le riz importé. En revanche, les volumes commercialisés de riz blanc national sont très faibles. (5 à 6.000 tonnes commercialisés par les transformateurs). La majeure partie du riz commercialisé est constitué par le riz étuvé, vendu par petits volumes.

A noter que les marges des commerçants sont plus importantes pour le riz local que pour le riz importé. Par ailleurs, les prix du riz local sont moindres que ceux du riz importé. La filière nationale accepte globalement une moindre rémunération que ce que le consommateur (le marché) accepterait de payer pour son produit.

E – Indicateurs de rentabilité des investissements de l'Etat

La riziculture irriguée nécessite des investissements en aménagement.

L'analyse des délais de récupération montre que les limites de rentabilité des investissements pour l'Etat sont de :

- 2,5 millions pour les bas-fonds aménagés
- 4,5 millions /ha pour les périmètres irrigués sous barrage
- 4,3 millions Fcfa/ha pour les périmètres par pompage.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité montre que la filière consomme autant d'échangeables pour des investissements publics de l'ordre de 9 milliards par an.

- L'analyse de protection montre que la production n'est absolument pas protégée économiquement, du fait de la distorsion introduite par la monnaie. Globalement, la rémunération des producteurs et des agents de la filière nationale est trois fois plus faible que si le pays fonctionnait avec une monnaie flottante. Actuellement, le taux de change favorise la consommation nationale de produits importés et défavorise la production nationale.

F – Schéma quantifié de la filière

Le schéma quantifié montre que les femmes transformatrices constituent la catégorie d'agent de la filière nationale la plus dynamique. Elles captent la grande partie de la collecte primaire et secondaire de paddy et contrôlent 70% du paddy commercialisé. La filière rizicole nationale est avant tout informelle.

G – Pistes de réflexion pour une amélioration de l'efficacité de la filière à la réduction de la pauvreté, à la réduction des déficits publics,

La nouveauté de l'étude consiste précisément à la quantification de la filière. Dès lors, des pistes d'amélioration de la filière peuvent être énoncées :

- Les femmes transformatrices : Elles sont ignorées, absentes des préoccupations des études, absentes des institutions, quasiment absentes des programmes et projets travaillant sur le riz. Une intégration des femmes dans les programmes et dans les institutions serait nécessaire et permettrait de disposer au sein de ces institutions un échantillon représentatif de la filière (qui n'est actuellement pas le cas).
- En particulier, il existe très peu d'informations sur le niveau de technicité des femmes. Des améliorations techniques sont certainement possibles, et notamment celles liées à l'amélioration du décorticage et de l'étuvage. En terme de priorité, l'amélioration de la productivité globale de la filière passe obligatoirement et prioritairement par l'amélioration des techniques et de l'environnement de travail du groupe le plus représentatif de la filière : les producteurs et les femmes. (Ces dernières étant oubliées la plupart du temps).
- Le niveau des investissements de l'Etat doit être revu pour la production de riz. Cette culture ne peut rentabiliser les aménagements lourds réalisés sur des périmètres comme Bagré par exemple. Au vu des investissements consentis sur ce type de périmètre, il serait nécessaire de cultiver des produits ayant une valeur ajoutée à l'ha trois fois supérieure à celle du riz.
- Des gains de productivité à la production sont possibles et souhaitables : amélioration du rendement à la parcelle, amélioration des itinéraires techniques et des variétés... L'étendue des améliorations est large. Elle est nécessaire dans une perspective probable d'augmentation des coûts des intrants, notamment ceux liés au secteur pétrolier.

- Pour ce faire, on peut envisager la mise en place ou l'amélioration des structures liées à la filière et notamment les structure de crédit pour la commercialisation, le stockage du riz des femmes et l'investissement dans des petites unités de décortiquage (ou leur prise de participation dans les petites décortiqueuses de quartier).
- La filière est fortement dépendante des intrants importés (engrais, pesticides). L'utilisation d'engrais d'origine locale (fumure organique) serait appréciable. En ce sens, une intégration de l'agriculture avec l'élevage est souhaitable. La valorisation des déchets de culture, des fumiers constitue des pistes de travail.
- Les taxes permettent aux producteurs d'être financièrement protégés. Dans la situation monétaire du pays le niveau de taxation est suffisamment important pour que la filière nationale puisse fonctionner. A contrario, on constate que la filière nationale accepte une moindre rémunération que celle qu'elle serait capable de capter (sur la base des prix du riz importé).
- Le taux de change : Une décision sur le taux de change favoriserait les producteurs de riz et renchérirait les biens importés. Cet ajustement n'est pas sans conséquences d'ordre politique : On favoriserait les populations rurales de producteurs et défavoriserait les populations dont l'activité dépend des importations : citadins, commerçants, fonctionnaires... Cependant, cette mesure aurait des conséquences positives sur tous les producteurs du pays. La compétitivité de la filière riz est vérifiée pour des taux de change équivalents à la parité de pouvoir d'achat.
- Le Burkina Faso doit-il poursuivre sa politique d'accroissement de la production de riz ?
Si le pays avait comme objectif l'accroissement de la production de 120.000 tonnes supplémentaire de riz, plus de 24 ans seraient nécessaires en aménageant 1000 ha par an sous barrage et 500 ha par an de bas fonds aménagés pour un coût annuel d'investissement de 8,7 milliards Fcfa. (Le rythme actuel d'aménagement est bien plus faible).
- Quelle alternative à la production de riz ?
La consommation de riz par les citadins semble être une donnée sur laquelle tous les acteurs n'ont aucune prise. Or, le déploiement d'efforts pour la production de riz ne justifierait-il pas de promouvoir la consommation de céréales traditionnelles pour lesquelles le pays est compétitif et non dépendant de l'extérieur ou de grands investissements ? La promotion des céréales sèches traditionnelles, la recherche de mode de consommation de ces produits adaptés aux consommateurs urbain pourrait être une voie de recherche.
- Faut-il abandonner la colonisation des espaces de bas fonds et des plaines irrigables ?
L'étude a porté sur la filière riz et non pas sur les aménagements. L'étude vient juste montrer que, dans les conditions techniques et monétaires actuelles, le riz n'était pas en mesure de rentabiliser économiquement les investissements lourds. En revanche, le pays est marqué par sa dynamique de population très forte. La colonisation des bas-fonds et l'accroissement de la production globale du pays passe sans doute par la maîtrise partielle de l'eau et des zones irrigables. En revanche, les productions à promouvoir doivent se diversifier afin de privilégier des cultures à fortes valeurs ajoutées (très supérieures à celles du riz).

Tableau des abréviations

BM	:	Banque Mondiale
CGP	:	Caisse Générale de péréquation
CGP	:	Caisse Générale de péréquation
CGP	:	Caisse Générale de péréquation
CIRAD	:	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CIRAD	:	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CIRAD	:	Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement
CIR-B	:	Comite Interprofessionnel du Riz
CIR-B	:	Comite Interprofessionnel du Riz
CIR-B	:	Comite Interprofessionnel du Riz
DOS	:	Document d'Orientation Stratégique
DOS	:	Document d'Orientation Stratégique
DOS	:	Document d'Orientation Stratégique
DRAHRH	:	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DRRA	:	Direction Régionale des Ressources Animales
EIER	:	Ecole Inter - Etats des Ingénieurs de l'Equipement Rural
EIER	:	Ecole Inter - Etats des Ingénieurs de l'Equipement Rural
EIER	:	Ecole Inter - Etats des Ingénieurs de l'Equipement Rural
ETSHER	:	Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural
ETSHER	:	Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural
ETSHER	:	Ecole des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural
FAO	:	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAO	:	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
FAO	:	Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation
FO	:	Fumure Organique
FO	:	Fumure Organique
FO	:	Fumure Organique
GPR	:	Groupement de Producteurs de Riz
GPR	:	Groupement de Producteurs de Riz
GPR	:	Groupement de Producteurs de Riz
IDR	:	Institut du Développement Rural
INS	:	Institut National des statistiques et de la Démographie
LRDP	:	Projet de Développement de la Riziculture de bas-fonds
MAC	:	Mission Agricole Chinoise
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONRIZ- B	:	Observatoire National de la filière Riz du Burkina

OP	:	Organisations Paysannes
OPR	:	Organisation des Producteurs de Riz
PAFR	:	Plan d'Action pour la Filière Riz
PBASO		Projet Petits Barrages dans le Sud-Ouest
PSO	:	Plan Stratégique d'Orientation
PSSA	:	Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire
RSP	:	Recherche sur les Systèmes de Production
RWK	:	Rizerie Wend Yam de Kôdédi
SODEGRAIN	:	Société de Décorticage de Grain
SONACOR	:	Société Nationale de Décorticage
SOPRIMO	:	Société de Promotion du Riz du Mouhoun
SOPROFA	:	Société de Promotion des Filières Agricoles
SPCPSA	:	Secrétariat Permanent/ Coordination des Politiques du Secteur Agricole
UML	:	Unité de Mesure Locale
RNE :		Revenu Net d'Exploitation
RBE		Revenu Brut d'Exploitation

Remerciements	2
Principaux enseignements de l'étude	3
Tableau des abréviations.....	8
Liste des tableaux.....	13
Liste des figures.....	15
1 Introduction.....	17
1.1 PLACE DU RIZ DANS LE PAYSAGE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE DU BURKINA FASO.....	17
1.2 POLITIQUE NATIONALE DE RIZICULTURE	19
1.3 OBJECTIF DE L'ANALYSE DE LA FILIERE.....	20
1.3.1 Objectif global.....	20
1.3.2 Objectifs spécifiques.....	20
2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE	21
2.1 L'ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE, DANS UNE APPROCHE PARTICIPATIVE.....	21
2.2 LE CONCEPT DE FILIERE	22
2.3 IDENTIFICATION DES AGENTS.....	22
2.4 NOTIONS D'ANALYSE FINANCIERE	23
2.5 NOTIONS D'ANALYSE ECONOMIQUE :	23
2.5.1 La méthode des effets :	23
2.5.2 La méthode des prix de référence.....	24
2.6 REVUE DOCUMENTAIRE ET TYPOLOGIE DES AGENTS.....	25
2.6.1 Identification des agents de la filière	25
2.6.2 Caractéristiques et typologie des acteurs.....	26
2.6.3 Caractéristiques principales des autres agents de la filière :	27
2.6.5 Analyse des comptes des agents	29
2.7.1 Sites des investigations	29
2.7.2 Tailles des échantillons	30
2.7.3 Dispositif de recueil et de traitement des informations	30
2.7.4 Enquête auprès des autres agents	30
2.7.5 Traitement des données.....	31
2.7.6 Calendrier	31
2.8 Calcul des indicateurs et modélisation.....	31
3 ORGANISATION DE LA FILIERE NATIONALE.....	32
3.1 ORGANISATION ET STRUCTURATION DE LA FILIERE NATIONALE	32
3.1.1 Le Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B).....	32
3.1.2 Les Organisation des producteurs (OP ou OPR – riz).....	32
3.2 QUANTIFICATION DES FLUX DE LA FILIERE NATIONALE	33
3.2.1. La destination primaire de la production nationale du riz paddy.....	33
3.2.1.1. Tous systèmes rizicoles.....	33
4 DESCRIPTION ET ANALYSE FINANCIERE DES AGENTS DE LA FILIERE	38
4.1 LES PRODUCTEURS DE RIZ.....	38
4.1.1 Choix de la typologie pour l'analyse économique et financière.....	38
4.1.2 Estimation des effectifs des producteurs par typologie retenue	40
4.1.2. Ajustements des données pour élaborer les comptes d'exploitation des producteurs par typologie.....	41
4.1.3. Implications sur les données des comptes d'exploitation	42
4.1.4. Compte d'exploitation des producteurs par typologie de riziculture	43
4.1.4.1. Structure des charges	44
4.1.4.2. Les produits (recettes).....	45
4.1.5 Etude des producteurs par système de riziculture.....	46
4.1.6 Rentabilité des différents types de systèmes de production	62
4.1.6.1 Rentabilité du point de vue du producteur	62
4.1.6.2 Rentabilité du point de vue de la collectivité	63
4.2 LES FEMMES TRANSFORMATRICES : ACTRICES AU CENTRE DE LA FILIERE	64

4.2.1	<i>La provenance du paddy des transformatrices.....</i>	64
4.2.2	<i>Système de transformation</i>	65
4.2.3	<i>Stratégies de financement et de commercialisation</i>	66
4.2.4	<i>Les effectifs :</i>	67
4.2.5	<i>Analyse des comptes d'exploitation des transformatrices.....</i>	67
4.2.6	<i>Déterminants du compte d'exploitation des transformatrices.....</i>	69
4.2.6.1	<i>Prix d'achat du paddy</i>	69
4.2.6.2	<i>Prix de vente du riz obtenu par les transformatrices</i>	69
4.2.6.3	<i>Charges d'étuvage et de décortilage des femmes</i>	70
4.3	LES TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS OU SEMI-INDUSTRIELS.....	72
4.3.1	<i>Principales caractéristiques.....</i>	72
4.3.2	<i>Stratégies d'approvisionnement et de commercialisation.....</i>	73
4.3.3	<i>Principales contraintes</i>	73
4.3.4	<i>Comptes d'exploitation</i>	75
4.4	LES COLLECTEURS.....	77
4.4.1	<i>Caractéristiques socio-démographiques.....</i>	77
4.4.2	<i>Stratégies.....</i>	78
4.5	LES PRESTATAIRES DE SERVICE DE LA FILIERE.....	78
4.5.1	<i>Les décortiqueurs artisanaux, prestataires de service auprès des femmes</i>	78
4.5.2	<i>Les OP.....</i>	79
4.6	LES AGENTS DE L'AMONT DE LA FILIERE :	80
4.6.1	<i>Les fournisseurs d'intrants.....</i>	81
4.6.2	<i>Les fournisseurs d'équipements</i>	82
4.7	LES AGENTS DE LA FILIERE D'IMPORTATION	83
4.7.1	<i>Les importateurs.....</i>	83
4.7.1.1	<i>Caractéristiques socio-démographiques</i>	83
4.7.1.2	<i>Comptes d'exploitation des importateurs</i>	85
4.7.1.3	<i>Analyse.....</i>	85
4.7.2	<i>Les grossistes</i>	85
4.7.2.1	<i>Caractéristiques socio-démographiques</i>	85
4.7.3	<i>Les demi-grossistes</i>	86
4.7.3.1	<i>Caractéristiques socio-démographiques</i>	86
4.7.3.2	<i>Compte d'exploitation</i>	87
4.7.4	<i>Les détaillants</i>	87
4.7.4.1	<i>Caractéristiques principales.....</i>	87
4.7.4.2	<i>Compte d'exploitation du détaillant</i>	89
4.8	LES BAILLEURS DE FONDS	89
4.8.1	<i>L'Etat</i>	89
4.8.1.1	<i>Quelques évolutions de la politique rizicole.....</i>	89
4.8.1.2	<i>Aspects institutionnels.....</i>	89
4.8.1.3	<i>Coûts des investissements</i>	91
5	CONSOLIDATION DE LA FILIERE	93
5.1	RAPPEL DES FLUX DE LA FILIERE NATIONALE ET DETERMINATION DES PRIX MOYENS D'ECHANGE.....	93
5.2	CONSOLIDATION DES COMPTES DES PRODUCTEURS.....	95
5.3	CONSOLIDATION DU COMPTE DES TRANSFORMATRICES.....	98
5.4	CONSOLIDATION DU COMPTE DES COLLECTEURS ET ACHETEURS DE PADDY	100
5.5	CONSOLIDATION DES TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS.....	101
5.6	CONSOLIDATION DE LA FILIERE NATIONALE AMONT : PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS, TRANSFORMATRICES, COLLECTEURS ET DECORTIQUEURS ARTISANAUX.....	102
5.7	CONSOLIDATION DE LA FILIERE AVAL :.....	105
5.7.1	<i>Hypothèses de consolidation</i>	106
5.7.2	<i>Comptes d'exploitation reconstitués de la filière de commercialisation de riz local :.....</i>	106
5.8	CONSOLIDATION DE LA FILIERE NATIONALE : DU PRODUCTEUR AU DETAILLANT	107
5.8.1	<i>Analyse du compte consolidé national</i>	108
5.8.1.1	<i>Contribution à la création de richesse nationale :.....</i>	108
5.8.1.2	<i>Distribution du RNE chez les agents de la filière :.....</i>	108
5.8.1.3	<i>Contribution de la filière à lutter contre la pauvreté.....</i>	109

De la pauvreté monétaire	109
5.8.1.4 Autres caractéristiques économiques de la filière nationale :.....	110
5.9 CONSOLIDATION DE LA FILIERE D'IMPORTATION :.....	112
5.9.1 <i>Caractéristiques de la filière d'importation</i> :.....	112
6 ANALYSE ECONOMIQUE	113
6.1 METHODE DES EFFETS APPLIQUEE A LA FILIERE NATIONALE.....	113
6.1.1 <i>Résultats</i>	113
6.1.2 <i>Commentaires</i>	114
6.2 METHODE DES EFFETS APPLIQUEE A LA FILIERE D'IMPORTATION.....	116
6.2.1 <i>Résultats</i>	116
Figure 21 : <i>Distribution des emplois inclus de la filière d'importation</i>	116
6.2.2 <i>Commentaires</i>	117
6.3 METHODE DES PRIX DE REFERENCE.....	117
6.3.1 <i>Classement des items du compte consolidé en échangeables, non échangeables et taxes</i>	117
6.3.2 <i>Construction de la MAP</i>	119

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : SUPERFICIES CULTIVEES PAR TYPE DE RIZICOLE EN 2003/2004	26
TABLEAU 2 : DESTINATIONS PRIMAIRES DE LA PRODUCTION NATIONALE DE PADDY	34
TABLEAU 3 : SUPERFICIES EXPLOITEES, SOURCES DGPSA (CAMPAGNE 2003 – 2004)	41
TABLEAU 4 : SUPERFICIES DES DIFFERENTS TYPES DE RIZICULTURE, SOURCE INVENTAIRE PAFR/ONRIZ.....	41
TABLEAU 5 : SUPERFICIES ET RENDEMENTS DES DIFFERENTS SYSTEMES RIZICOLES	42
TABLEAU 6 : DETERMINATION DU COEFFICIENT DE PONDERATION	42
TABLEAU 7 : SYNTHESE DES COMPTES D'EXPLOITATION DES PRODUCTEURS.....	43
ON NOTE QUE LES PRIX AU PRODUCTEUR CONCEDES PAR LES FEMMES TRANSFORMATRICES SONT SUPERIEURS A CEUX CONCEDES PAR LES AUTRES AGENTS EN L'ABSENCE DES COOPERATIVES C'EST A DIRE DANS LES BNA ET LES BFA. C'EST DONC ELLES QUI DONNENT LA TENDANCE DU MARCHE DE PADDY SUR CES MARCHES DE PADDY. SUR LES SITES DES PIG ET LES GPPP, LA PRESENCE DES COOPERATIVES ET PEUT ETRE AUSSI UNE OFFRE PLUS IMPORTANTE SEMBLANT LEUR DONNER DES OPPORTUNITES D'ACHAT A MEILLEUR PRIX.	
TABLEAU 8 : PRIX AU PRODUCTEUR DU KG DE PADDY (EN FCFA/KG).....	45
TABLEAU 9 : PRIX PONDERES PAR TYPE DE RIZICULTURE.	46
TABLEAU 10 : RIZ PLUVIAL	46
TABLEAU 11 : UTILISATIONS DES RECOLTES DANS LES BAS-FONDS NON-AMENAGES (TONNES)...	50
TABLEAU 12 : UTILISATIONS DES RECOLTES DANS LES BAS-FONDS AMENAGES (TONNES).....	51
TABLEAU 13 : BAS - FONDS NON AMENAGES	52
TABLEAU 14 : BAS FONDS AMENAGES	53
TABLEAU 15 : ANALYSE DE SENSIBILITE POUR UN HA DE BAS FOND AMENAGE.....	54
TABLEAU 16 : UTILISATIONS DE LA PRODUCTION SUR LES PERIMETRES IRRIGUES (TONNES).....	57
TABLEAU 17 : COMPTE D'EXPLOITATION DES PERIMETRES IRRIGUES PAR GRAVITATION.....	59
TABLEAU 18 : COMPTE D'EXPLOITATION DES PERIMETRES PAR POMPAGE	60
TABLEAU 19 : DETERMINATION DES REMUNERATIONS DU TRAVAIL JOURNALIER POUR LES PRODUCTEURS, PAR TYPE DE SYSTEME RIZICOLE.	62
TABLEAU 20: TABLEAU DES DUREES DE VIE DES AMENAGEMENTS :.....	63
TABLEAU 21 : DETERMINATION DES MONTANTS D'INVESTISSEMENTS SEUILS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE RIZICULTURE.....	63
TABLEAU 22 : PROVENANCE DU PADDY DES TRANSFORMATRICES EN VOLUME (T)	64
TABLEAU 23 : : COMMERCIALISATION DU PADDY PAR LES TRANSFORMATRICES	66
TABLEAU 24: COMPTE D'EXPLOITATION DES TRANSFORMATRICES	67
TABLEAU 25 : PRIX D'ACHAT DU PADDY PAR LES TRANSFORMATRICES	69
TABLEAU 26 : PRIX DE VENTE DU RIZ OBTENU PAR LES TRANSFORMATRICES.....	69
TABLEAU 27 : CHARGE D'ETUVAGE ET DE DECORTICAGE DES FEMMES.....	70
TABLEAU 28 : RENDEMENT AU DECORTICAGE.....	70
TABLEAU 29 : RECONSTITUTION DU COMPTE D'EXPLOITATION MOYEN SIMPLIFIE DES TRANSFORMATRICES POUR LE RIZ ETUVE, PAR TYPE DE ZONE RIZICOLE.....	71
TABLEAU 30 : EVOLUTION DE LA MARGE NETTE (EXPRIMEE EN FCFA/KG DE PADDY) DES TRANSFORMATRICES EN FAISANT VARIER LE RENDEMENT AU DECORTICAGE	72
TABLEAU 31 : EMPLOIS/RESSOURCES DES DECORTIQUEURS SEMI INDUSTRIELS	75
TABLEAU 32 : COMPTE D'EXPLOITATION RECONSTITUE POUR LES COLLECTEURS.....	78
TABLEAU 33 : STRUCTURE DES CHARGES DES FOURNISSEURS D'ENGRAIS	81
TABLEAU 34 : STRUCTURE SIMPLIFIEE DES CHARGES DU FOURNISSEUR D'EQUIPEMENT (%).....	82
TABLEAU 35 : COMPTE D'EXPLOITATION SIMPLIFIE DE L'IMPORTATEUR POUR UNE TONNE DE RIZ COMMERCIALISE	85
TABLEAU 36 : COMPTE D'EXPLOITATION DES COMMERÇANTS GROSSISTES	86
TABLEAU 37 : COMPTE D'EXPLOITATION DES DEMI GROSSISTES POUR LE RIZ LOCAL ET LE RIZ IMPORTE	87
TABLEAU 38 : COMPTE D'EXPLOITATION DU DETAILLANT	89
TABLEAU 39 : TABLEAU DE SYNTHESE DES PROJETS REPERTOIRES PAR LA DEP	91
TABLEAU 40 : RAPPEL DES FLUX DE LA FILIERE.....	93

TABLEAU 41 : DETERMINATION DES PRIX PONDERE DE VENTE DU RIZ LOCAL ENTRE LES AGENTS	94
TABLEAU 42 : RAPPEL DES PRODUITS PAR TYPE DE RIZICULTURE	95
TABLEAU 43 : CONSOLIDATION DE LA PRODUCTION	95
TABLEAU 44 : VARIATION DU COUT DE PRODUCTION (FCFA/KG DE PADDY PRODUIT) POUR UN PERIMETRE IRRIGUE, EN FAISANT VARIER UNIQUEMENT LES COUTS D'ENGRAIS DE -30 % A +30%	96
TABLEAU 45 : COMPTE CONSOLIDE DES PRODUCTEURS	98
TABLEAU 46 : COMPTE CONSOLIDE DES COLLECTEURS	100
TABLEAU 47 : COMPTES CONSOLIDES DES TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS	101
TABLEAU 48 : COMPTE FINANCIER CONSOLIDE DES AGENTS EN AMONT DE LA DISTRIBUTION DE RIZ : (PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS INDUSTRIELS, TRANSFORMATRICES, COLLECTEURS ET DECORTIQUEURS ARTISANAUX)	102
TABLEAU 49 : TABLEAU SIMPLIFIE DU COMPTE CONSOLIDE DE LA FILIERE NATIONALE	104
TABLEAU 50 : CONSOLIDATION DE LA FILIERE NATIONALE DES COMMERÇANTS	106
TABLEAU 51 : COMPTE CONSOLIDE DE LA FILIERE NATIONALE	107
TABLEAU 52 : CONTRIBUTION DE LA FILIERE NATIONALE AU PIB	108
TABLEAU 53 : COMPTE CONSOLIDE DE LA FILIERE D'IMPORTATION	112
TABLEAU 54 : CALCUL DES EFFETS (EFFETS AU RANG 2) :	113
TABLEAU 55 : COMPTE CONSOLIDE SECONDAIRE DE LA FILIERE D'IMPORTATION	116
TABLEAU 56 : PART DES ECHANGEABLES, NON ECHANGEABLES ET TAXES	117
TABLEAU 57 : MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES DE LA FILIERE RIZ BURKINABE	119
TABLEAU 58 : MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES (RECHERCHE DE LA CRI= 1)	120

Liste des figures

FIGURE 1 : PRODUCTIONS CERALIERES (EN MILLIERS DE TONNES).....	3
FIGURE 2 : PRINCIPALES ZONES DE CULTURE AU BURKINA FASO.....	18
FIGURE 3 REPARTITION DES SUPERFICIES SELON LE TYPE D'AMENAGEMENT	27
FIGURE 4 : PRODUCTION DE PADDY PAR TYPE DE SYSTEME DE PRODUCTION.....	33
FIGURE 5 :DESTINATION PRIMAIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE DE PADDY.....	34
FIGURE 6 : DESTINATION PRIMAIRE POUR LE RIZ PLUVIAL ET BAS-FONDS NON AMENAGES	36
FIGURE 7 : DESTINATION PRIMAIRE DU PADDY POUR LES BAS FONDS AMENAGES.....	36
FIGURE 8 : DESTINATION PRIMAIRE DU PADDY EN ZONE DE PERIMETRE IRRIGUE.....	36
FIGURE 9 : SCHEMA QUANTIFIE DE LA FILIERE RIZ AU BURKINA FASO.....	36
FIGURE 10 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION EN VALEUR RELATIVE	39
FIGURE 11 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION COMPAREE POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SYSTEME DE PRODUCTION RIZICOLE EN VALEUR (FCFA)	40
FIGURE 12 EFFECTIF DES EXPLOITANTS DE RIZ PAR TYPOLOGIE	41
FIGURE 13 : CHARGES DE PRODUCTION POUR UN HA DE RIZ DANS LES DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION	44
FIGURE 14 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION PAR TYPE DE RIZICULTURE (POUR UN HA DE CHACUN DES TYPES DE RIZICULTURE).	45
FIGURE 15 : COMPARAISON DES COUTS DE PRODUCTION PAR TONNE DE PADDY PRODUITE.	45
FIGURE 16 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION POUR LE SYSTEME RIZICOLE PLUVIAL .	47
FIGURE 17 : STRUCTURES DES CHARGES DE PRODUCTION POUR LES BAS FONDS NON AMENAGES	52
FIGURE 18 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION POUR LES BAS FONDS AMENAGES.....	54
FIGURE 19 : UTILISATION DE LA PRODUCTION DANS LES PERIMETRES IRRIGUES.....	57
FIGURE 20 : STRUCTURES DES CHARGES DE PRODUCTION POUR LES PERIMETRES IRRIGUES.....	60
FIGURE 21 : STRUCTURE DES CHARGES DE PRODUCTION POUR LES PERIMETRES PAR POMPAGE (GPPP).....	60
FIGURE 22 : COMPARAISON DES REMUNERATIONS DIFFERENTS SYSTEMES DE PRODUCTION	63
FIGURE 23 : PROVENANCE DU PADDY DES TRANSFORMATRICES.....	64
FIGURE 24 : COMMERCIALISATION DU RIZ DES FEMMES TRANSFORMATRICES.....	66
FIGURE 25 : STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION DES FEMMES TRANSFORMATRICES	68
FIGURE 26 : STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION DES FEMMES HORMIS L'ACHAT DE PADDY	68
FIGURE 27 :EMPLOI/RESSOURCES DES DECORTIQUEURS SEMI INDUSTRIELS	76
FIGURE 28 : STRUCTURE DES COUTS DE FONCTIONNEMENT DES UNITES DE DECORTICAGE SEMI- INDUSTRIELLES, HORMIS LES CHARGES DE PADDY	77
FIGURE 29 : STRUCTURES DES EMPLOIS (COMPTABLES) POUR LES DECORTIQUEURS ARTISANAUX	79
FIGURE 30 : STRUCTURE DES COUTS DE FONCTIONNEMENT DES UNITES DE DECORTICAGE SEMI INDUSTRIELLES, HORMIS LES CHARGES DE PADDY	79
FIGURE 31 : STRUCTURE DES EMPLOIS POUR LES OPR	80
FIGURE 32 : STRUCTURE DES CHARGES D'EXPLOITATION POUR UNE ENTREPRISE D'IMPORTATION D'ENGRAIS	82
FIGURE 33 : VALEUR AJOUTEE DE L'IMPORTATEUR	85
FIGURE 35 : STRUCTURE DES EMPLOIS DES DECORTIQUEURS ARTISANAUX	99
FIGURE 36 : COMPTE CONSOLIDE DES TRANSFORMATRICES, INCLUANT LES PRESTATIONS DES DECORTIQUEURS ARTISANAUX.....	99
FIGURE 37 : DISTRIBUTION DES REVENUS DANS LA FILIERE NATIONALE ZEN AMONT DE LA DISTRIBUTION	103
FIGURE 38 : DISTRIBUTION DE LA VALEUR AJOUTEE DANS LA FILIERE NATIONALE EN AMONT DE LA DISTRIBUTION (PRODUCTEURS, TRANSFORMATEURS, TRANSFORMATRICES, COLLECTEURS)	103
FIGURE 39 : CONTRIBUTION DES AGENTS A LA PRODUCTION NATIONALE	103
FIGURE 40 : DISTRIBUTION DES EMPLOIS DANS LA FILIERE NATIONALE	105
FIGURE 41 : DISTRIBUTION DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES DANS LE SEGMENT DE LA FILIERE NATIONALE EN AMONT DE LA DISTRIBUTION.....	105

FIGURE 42 : DISTRIBUTION DU RNE CHEZ LES AGENTS DE LA FILIERE (COMPTE CONSOLIDE PRIMAIRE)	108
FIGURE 43 : DISTRIBUTION DU REVENU MONETAIRE DE LA FILIERE	109
FIGURE 44 : CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES. COMPTE CONSOLIDE PRIMAIRE FINANCIER DE LA FILIERE NATIONALE	111
FIGURE 45 : DISTRIBUTION DES RNE DANS LA FILIERE D'IMPORTATION	113
FIGURE 46 : EFFETS INCLUS DE LA FILIERE RIZ LOCAL AU BURKINA FASO	114
FIGURE 47 : DISTRIBUTION DES EMPLOIS INCLUS DE LA FILIERE D'IMPORTATION	116

1 Introduction

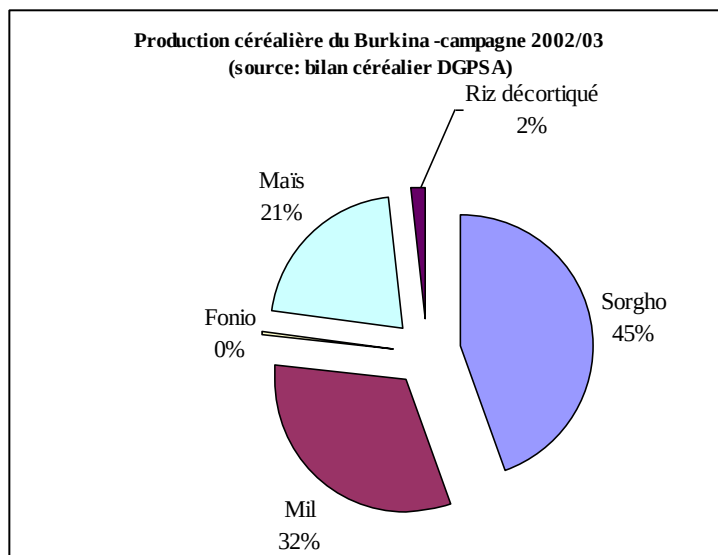
1.1 Place du riz dans le paysage alimentaire et agricole du Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays sahélien, avec une densité relativement élevée par rapport à ses voisins de la même bande sahélienne. Les précipitations y sont faibles (de 400 mm au nord à 1200 mm au sud Ouest du pays). L'agriculture est traditionnelle à base de sorgho, de mil et assez récemment, de maïs est une agriculture d'autosubsistance essentiellement. Une partie faible de la production céréalière est commercialisée localement ou dans les pays de la sous région sur un marché peu sensible au cours mondiaux. Le coton dont la production avoisine les 500.000 tonnes (campagne 2004/2005) est la principale culture d'exportation. Aussi bien la production de céréales que de coton est le fait de petites exploitations familiales de 3 à 6 ha. La pratique simultanée de l'agriculture de subsistance et de l'agriculture d'exportation est fait bien établi.

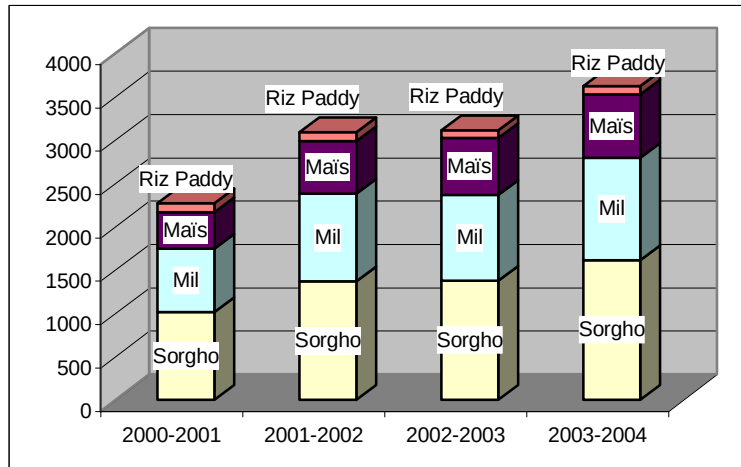
L'économie du Burkina Faso repose principalement sur le secteur agricole qui représente en moyenne 35 à 40% du PIB (dont 25% agriculture végétale, 12% élevage, 3% foresterie et pêche). Ce secteur occupe 80% de la population active du pays.

- ♦ Le riz s'enserre dans ce schéma dans ce schéma davantage comme un produit d'importation destiné à la consommation urbaine. En effet la production nationale demeure modeste avec 100.000 tonnes de paddy annuels (55 à 60 mille tonnes équivalent riz) et les besoins sont essentiellement couverts par les importations (80% de la consommation nationale) dont l'augmentation occasionne d'importantes sorties de devises pour le pays.

Production céréalière en tonne Campagne 2002/2003	
Sorgho	1 373 331
Mil	994 661
Maïs	653 081
Riz décortiqué	55 244
Fonio	8 873



- ♦ L'importance de la production intérieure de riz dans l'approvisionnement en céréales ne semble guère évoluer à l'examen des statistiques les plus récentes.



Depuis l'apparition de la riziculture irriguée au Burkina Faso, après quarante années, la consommation de riz (production nationale + importée = 200.000 tonnes) ne représente jamais que 3% du total des céréales produites au Burkina faso.

Figure 2 : Production céréalière (en milliers de tonnes)

- ◆ Contrairement aux autres céréales, les zones de production sont assez circonscrites (voir carte ci-après)

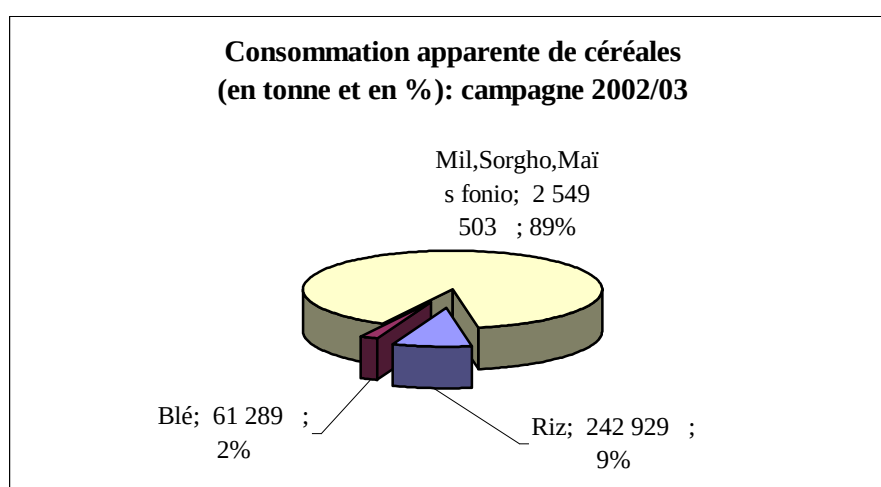
Figure 2 : Principales zones de culture au Burkina Faso



- ◆ Les importations de riz ont représenté en valeur 25 milliards de FCFA environ en 2003 pour un volume de 200.000 tonnes environ, soit de l'ordre de 40 millions de USD :

- ✓ représentant 7% du total des importations du pays (520 millions de USD)
- ✓ et occasionnant environ 10% du déficit de la balance commerciale (248,8 milliards Fcfa en 2003 et 224 milliards en 2004).

La consommation enregistre une forte croissance depuis le milieu des années 90. Elle serait ainsi passée de 13,5kg/hbt/an en 1996/97 à 20kg/hbt/an en 2002/2003. Il existe une grande disparité de consommation entre le milieu urbain et le milieu rural : 50kg/hbt/an dans les principaux centres urbains (Ouagadougou et Bobo) et marginale mais très variable en zone rurale. Pour l'ensemble du pays, on établit qu'en 2003, la consommation apparente de riz a été de 242 929 tonnes pour une consommation céréalière totale de 2.853.721 tonnes (Bilan céréaliier ex-post 2002/2003 : DGPSA). Le riz représenterait ainsi en 2003 neuf pour cent des céréales consommées au Burkina Faso.



1.2 Politique nationale de riziculture

Face à cette facture de plus en plus lourde à honorer d'une part et de l'autre, pour des raisons de sécurité alimentaire et d'accroissement des revenus ruraux, le Gouvernement a adopté une politique nationale sectorielle rizicole dont la stratégie de mise en œuvre inclut :

- l'application de mesures de réformes ayant visé le retrait de l'Etat des activités de production et de transformation,
- la libéralisation du marché,
- l'aménagement de périmètres, plaines et bas-fonds à vocation rizicole,
- l'exécution d'un plan d'actions pour le développement de la filière riz

Les résultats attendus de cette stratégie et d'autres actions communes à l'ensemble des filières agricoles devraient être l'augmentation significative de la production et de l'offre de riz local à l'horizon 2010.

Comme contribution à la mise à disposition d'instruments d'élaboration et de suivi des politiques, l'analyse vise à étudier la rentabilité sociale, économique et financière de la filière riz au Burkina

Faso dans un objectif de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Plus précisément cette étude doit évaluer le niveau de rentabilité des investissements (Etat bailleurs de fonds, privés) réalisés dans la filière et établir la contribution de cette dernière à l'économie nationale.

1.3 Objectif de l'analyse de la filière

1.3.1 Objectif global

Comme contribution à la mise à disposition d'instruments d'élaboration et de suivi des politiques, l'analyse vise à étudier la rentabilité sociale, économique et financière de la filière riz au Burkina Faso dans un objectif de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Plus précisément cette étude doit évaluer le niveau de rentabilité des investissements (Etat bailleurs de fonds, privés) réalisés dans la filière et établir la contribution de cette dernière à l'économie nationale.

1.3.2 Objectifs spécifiques

Analyse financière de la filière compte tenu des types d'aménagement en vue de :

- Évaluer les activités de chaque catégorie d'agent en examinant les flux physiques et monétaires
- Dresser le bilan financier de chaque catégorie d'agent en distinguant afin de déterminer la rentabilité et la viabilité des activités
- Estimer l'efficacité des activités de chaque catégorie d'agent ainsi que le « bienfait/ mieux être » probable généré par les investissements dans la filière.
- Fournir une correction éventuelle du plan de financement de la filière ou de sous filières pour une meilleure viabilité.

Analyse économique de la filière pour

- Etudier les activités et flux de ressources de l'ensemble des agents regroupés et leur impact sur l'économie nationale et régionale ainsi que leur impact au niveau du commerce régional et international du riz.
- Comparer les coûts / avantages ou coût / efficacité au niveau national

En outre, l'étude donnera des indicateurs qui permettent de mesurer :

- ✓ l'évaluation de la rentabilité financière et économique des investissements (Etat, bailleurs de fonds, privés)
- ✓ l'évaluation de la contribution de la filière à l'économie nationale
- ✓ la mesure de l'apport de la filière aux grands objectifs de politique nationale (lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire, amélioration de la balance commerciale, etc.)
- ✓ La mesure de la compétitivité de la filière

2 Méthodologie de l'étude

2.1 L'analyse économique et financière, dans une approche participative

L'analyse financière et économique de la filière riz constitue une opportunité d'utilisation d'outils et méthodes d'aide à la décision pour l'élaboration et le suivi des politiques agricoles.

Le résultat de l'analyse devra être constitué par un ensemble d'indicateurs pertinents qui doivent permettre entre autre d'apprécier l'apport de la filière dans la création de richesse nationale, sa compétitivité, sa contribution à la réduction de la pauvreté.

Afin que ces instruments jouent pleinement leur rôle de facilitateurs de dialogue entre toutes les parties impliquées, il est essentiel que l'ensemble des outils et méthodes d'analyse soient assimilés et appropriés par l'ensemble des partenaires.

Mis à part l'objectif spécifique de réalisation de l'analyse économique sur la filière riz, et de la construction d'un modèle explicatif quantitatif, l'étude revêt également un autre aspect implicite : accroître la capacité des personnes impliquées dans l'étude et leur donner les clés pour implémenter le modèle, pour l'améliorer et l'interpréter dans la durée.

Aussi, tout au long de l'étude qui s'est déroulée d'octobre 2004 à avril – mai 2005, a t'on insisté sur les aspects de transfert des outils et méthodes. Pour cette raison, les modalités de mise en œuvre de l'étude sont basées sur une approche participative.

La démarche a été la suivante :

- Formation :

Une session de formation à l'analyse Economique et Financière au bénéfice des cadres des institutions responsables de la filière (ONRIZ, PAFR, PA céréales, CIR-B, SP/CPSA, DEP/MAHRH) a été réalisée les 28 et 29 octobre 2004. Cette formation complète deux séances de formation aux outils d'analyse économique et financière des projets de développement réalisés par le projet ECOFIN de l'Union européenne. Réunions de restitutions et de sensibilisation

Ces réunions ont pour but de partager et discuter les résultats et interprétations. Elles se font avec les partenaires nationaux impliqués et représentatifs de la filière, les projets oeuvrant dans le secteur, ainsi que les acteurs institutionnels, partenaires techniques du Burkina Faso. Une première réunion avec le Comité de pilotage de l'étude a eu lieu le 04 novembre et abouti à la constitution d'un groupe technique (DEP/MAHRH, ONRIZ, CIRB, PA/Céréales, producteurs) chargé du suivi technique de la mission. Une seconde a eu lieu le 11 février 2005 pour présenter l'état d'avancement de l'étude (à ce moment, présentation des comptes des agents de la filière).

Une série de réunions est prévue pour la phase de restitution.

Ces réunions ont permis de partager et discuter les résultats et interprétations. Elles ont réuni les partenaires nationaux impliqués et représentatifs de la filière, quelques producteurs, des projets oeuvrant dans le secteur, ainsi que les acteurs institutionnels, partenaires techniques du Burkina Faso. La réalisation de ces réunions a constitué de fait le comité ad hoc de suivi de l'étude.

- Rencontres avec les acteurs

Tout au long de la mission, des rencontres sont envisagées sur le terrain avec les professionnels de la filière, les projets, les partenaires techniques et financiers afin de recueillir leur vision de la filière et leurs attentes. Dans cette optique, des entretiens avec

plusieurs opérateurs ont été réalisés lors des sorties de l'équipe en provinces et sur place à Ouagadougou. Du reste, les enquêtes complémentaires ont donné l'opportunité d'entendre les différentes catégories d'opérateurs de la filière.

- **Communications :**

Des mémos seront rédigés à chaque étape de l'analyse et seront portés à la connaissance du comité de suivi. La mission a mis à disposition du comité de suivi l'intégralité des documents provisoires sur un site internet.

- **Ateliers de restitution finale :**

Organisé en fin de mission, après réception et prise de connaissance du rapport provisoire. L'ensemble des résultats sera présenté à tous les partenaires qui auront été impliqués et sollicités pour cette intervention.

2.2 Le Concept de filière

Le terme filière regroupe un ensemble de situations variées. Elle englobe un ensemble de notions parfois plus précises telles que chaîne, circuit, branche ou secteur d'activités, marché, système.

La filière est comprise ici comme étant « un ensemble homogène d'activités économiques reliées verticalement et horizontalement par des échanges commerciaux ».

Plus précisément, nous ferons référence à l'une des deux variantes du concept :

La « filière produit ».

La filière produit désigne « l'ensemble des actes de production, transformation, distribution relatifs à un produit (le riz par exemple) ou à un groupe de produits homogènes (céréales, fruits et légumes...) et concourant à la satisfaction d'un même besoin final issu de la consommation » (Ledent, 1986). Cette définition correspond à une vision technique du concept. La filière « représente l'itinéraire d'un produit, son cheminement. Elle comprend des transformations physiques visibles et des interventions extérieures moins transparentes qui modifient certaines caractéristiques essentielles dudit produit » (Lebailly, 2000).

La reconstitution des filières produits et l'observation du système des prix au sein de celles-ci permettent de recenser la structure des relations de marché (et ses déformations éventuelles dans le temps et dans l'espace) entre les différents opérateurs.

Une étude de « filière produit » doit être considérée comme une représentation schématique d'une partie de l'économie. Elle requiert au préalable la définition précise et circonstanciée du domaine d'investigation retenu qui devra comprendre :

- la définition stricte du (ou des) produit(s) étudié(s) ;
- la définition de l'espace géographique couvert par la recherche ;
- la définition de la période de référence.

« La filière inclut tous les stades par lesquels passe un produit, toutes les formes de production, d'échange et de consommation concernant ce produit » (Laurent, 1983)

Aussi, l'analyse prendra en compte l'ensemble des technologies utilisées, la diversité des entreprises intervenant à différents niveaux, les formes d'échanges rencontrées.

2.3 Identification des agents d'une filière

La première difficulté de l'analyse consistera à délimiter les contours de la filière en **identifiant** les **agents** impliqués (ou affectés) et les types de relations qui les relient. Où commence l'amont

et où s'arrête l'aval ? Quels opérateurs font partie de la filière et quels sont ceux que l'analyse va exclure ?

On entend par « agent » ou « stakeholder », toute personne, groupe de personnes, entreprise, ou institution dont le comportement économique est affecté par le secteur ou l'intervention. La définition des agents permettra de tracer les contours de la filière.

Cette étape descriptive et qualitative permettra de mettre en évidence les **stratégies** des différents agents et leur **positionnement** au sein de la filière. Les relations entre les agents seront également décrites à ce stade.

Cette étape est indispensable pour que l'étape suivante puisse être menée correctement.

2.4 Notions d'analyse financière

Cette étape consiste à réaliser une analyse financière au sens de l'établissement de leur compte d'exploitation et l'analyse des résultats d'exploitation.

Pour chacun des agents identifiés, et en fonction des données collectées et disponibles, les comptes d'exploitation seront reconstitués.

Ces comptes permettront de :

- calculer les valeurs ajoutées créées par chacun des agents et types d'agents
- déterminer les revenus distribués
- connaître le nombre et la qualité des emplois créés ainsi que le niveau de rétribution.
- calculer, du point de vue des agents, les différents ratios de rentabilité financière de leur activité (revenu d'exploitation, rentabilité du capital, délais de récupération...).
- connaître les relations monétaires existant entre les différents agents de la filière.

Cette étape nécessite l'obtention de données comptables assez précises. Celles-ci proviennent d'une part de la compilation des informations à travers la documentation disponible et d'autre part d'enquêtes de terrain auprès d'échantillons d'agents afin de valider, d'actualiser et/ou de compléter les données de la documentation.

2.5 Notions d'analyse économique :

Cette étape s'effectuera selon le schéma suivant :

- Consolidation des comptes financiers des agents
- Réalisation de l'analyse économique selon deux méthodes :
 - o La méthode des effets
 - o La méthode des prix de référence.

2.5.1 La méthode des effets :

Elle vise à simuler concrètement l'insertion du projet dans l'économie nationale. Elle consiste à « remonter les chaînes de production » afin de déterminer quels sont les effets de la filière sur les autres branches de l'économie.

Par l'analyse de la nature des consommations intermédiaires et leur quantification, les perturbations (ou effets), engendrés par les activités de la filière sont perceptibles sur :

- la disponibilité de la main d'œuvre

- les fournisseurs (nationaux ou étrangers)
- la distribution des revenus
- l'utilisation qui est faite de ces revenus.
- les autres agents de l'économie (Etat, entreprises, secteur financier, ménages).

Par ailleurs, cette méthode mettra en lumière la dépendance de la filière vis-à-vis du reste du monde. (Impact sur la balance commerciale...).

Par l'analyse des emplois créés et des revenus distribués on peut ainsi évaluer la contribution de la filière à la réalisation des objectifs macro-économiques fixés par les politiques nationales de lutte contre la pauvreté.

2.5.2 La méthode des prix de référence

Cette méthode cherche à déterminer si les avantages apportés par la filière sont supérieurs aux coûts, de la même manière que pour l'analyse financière, mais du point de vue de la collectivité et non de celui des seuls agents de la filière.

Basés sur les prix de marchés, les analyses par la méthode des effets n'élimine pas les distorsions du marché. Elles ne permettent pas ainsi d'évaluer ni l'efficacité ni l'efficience de la filière sur le plan économique et social.

D'où la nécessité, à partir du compte consolidé, de faire des ajustements afin de passer des valeurs financières aux valeurs économiques ou sociales. Sur la base de ces valeurs « virtuelles », la rentabilité économique (ou sociale) sera déterminée.

Ainsi pourra-t-on savoir si la filière justifie, sur le plan de la collectivité, l'allocation des ressources qu'on y affecte ?

Cependant, cette approche ne donne pas d'information explicite sur l'utilisation optimale des ressources rares (et en particulier des devises étrangères) et, en outre, sur la compétitivité de la filière du produit considéré vis-à-vis d'utilisations alternatives ou d'exportations potentielles de ces ressources.

La filière utilise-t-elle les ressources domestiques de la façon la plus efficiente qui soit ?

Les devises étrangères qui sont dépensées pour les importations incorporées les produits de la filière ne seraient-elles pas plus rentables si elles étaient allouées à une autre production ou à un autre secteur d'activité ?

L'effet réel de la filière sur la balance commerciale ne peut pas être considéré comme la simple balance entre les biens exportés et les biens importés. Ainsi, par exemple, certains intrants produits au niveau national et utilisés dans la filière nationale pourraient être exportés à meilleur compte (dans ce cas, la filière nationale « dévie » certains produits échangeables qu'il convient de prendre en compte).

L'indicateur du coût des ressources internes (CRI) répond à ces préoccupations, à savoir si la valeur des ressources domestiques (les devises) allouées à la filière pour générer une unité de valeur ajoutée se justifie-t-elle en comparaison de cette même valeur ajoutée mesurée en terme de prix mondiaux.

Les étapes qui seront effectuées :

- développement des budgets d'entreprises (effectués lors de l'analyse financière)

- classement des inputs et des outputs en facteurs primaires de production, en biens et services échangeables ou non échangeables, nécessaire pour la détermination de leur valeur virtuelle.
- détermination des coûts sociaux, censés refléter la vraie valeur économique des biens et des services, leur rareté, leur coût d'opportunité en l'absence de taxes, subsides, tarifs douaniers, quotas, contrôle des prix et autres politiques du Gouvernement.
- calcul des indicateurs :
 - $RSN = \text{Produit} - \text{Facteurs de production primaires} - \text{Intrants échangeables au prix de référence}$.
 - Coefficient de protection nominale

2.6 Revue documentaire et typologie des agents

La recherche documentaire a permis d'examiner plusieurs résultats et conclusions d'études et publications sur la filière riz au Burkina Faso. Elle a aussi permis d'orienter la collecte des données secondaires concernant la description des catégories d'agents de la filière selon les auteurs, les systèmes de production, les coûts de production des exploitants (cf. les enquêtes du bureau STATISTIKA pour le CIRB²), les circuits commerciaux et de transformation du paddy.

2.6.1 Identification des agents de la filière riz

En se référant à la définition donnée au paragraphe 2.3, on retient que les producteurs et leurs organisations, les transporteurs, les institutions de crédit et les décortiqueurs artisanaux sont des agents de la filière à part entière.

Les agents de la filière identifiés sont les suivants :

- les producteurs
- les organisations de producteurs
- les fournisseurs d'intrants et d'équipements en amont,
- les transformatrices commerçantes,
- les transformateurs,
- les collecteurs et
- les commerçants en aval.

Par ailleurs, la considération de la filière riz importé nécessite la prise en compte les importateurs.

La filière bancaire n'a pas été prise en considération. Dans la filière nationale, elle intervient très peu. Les cas de crédit à la production sont le fait de projets (type Coopération Taiwanaise dans de nombreux périmètres) et des commerçants. Le recours au crédit bancaire à la production est quasiment inexistant.

² Nous faisons ici notamment référence à « l'étude pour la mise en place d'un système d'évaluation des coûts de production et des rendements en riziculture au Burkina Faso » de juin 2003 et de Septembre 2004 (MAHRH – CIR-B). Statistika. Ce travail apporte des données chiffrées sur les différents systèmes de production sur deux campagnes.

2.6.2 Caractéristiques et typologie des acteurs

- **Producteurs** : Plusieurs publications ont travaillé sur cette thématique mais à l'analyse, il n'existe pas d'informations suffisantes autorisant une typologie autre que celle basée sur le système de production. En effet, la production rizicole est localisée dans des zones agro-écologiques favorables en rapport avec l'existence de plateaux, de bas-fonds ou de superficies irriguées.

Un regroupement global des producteurs en catégories de gros, moyens et petits exploitants apparaît difficile du fait du manque patent de données. Par ailleurs, les comptes d'exploitations et leurs structures dépendent a priori (c'est une hypothèse départ, vérifiée par les données de Statistika), du type d'aménagement où la culture se réalise.

Dans les bas-fonds, *la contrainte de terres disponibles* entraîne des attributions de parcelles de très petites dimensions (0,25 voire 0,15 ha). Les exploitants disposent d'équipements améliorés de production (charrue, charrette, etc.) grâce à leur présence dans la filière cotonnière. Pour ces sites, la considération du niveau d'équipement du producteur ne constitue pas un critère pertinent de différenciation des exploitants car ces équipements ne sont parfois pas utilisés pour les activités rizicoles.

Par ailleurs, à l'intérieur d'une même région ou d'un même site de production, il existe une grande diversité de situations. La production est assurée par un ensemble de producteurs dont les systèmes sont différents et caractérisés par des logiques et des stratégies distinctes.

En conclusion, la multitude de sites, la variabilité des caractéristiques selon les sites et les régions suggèrent une typologie basée sur le système de production qui dépend lui-même du degré de maîtrise de l'eau.

Pour la constitution des comptes d'exploitations, la base sera la typologie élaborée dans le cadre de l'étude d' « évaluation des coûts de production et des rendements en riziculture au Burkina Faso »³:

- Riz pluvial
- Riz de bas fonds non aménagés (BN ou BNA)
- Riz de bas fonds aménagés (BA)
- Périmètres irrigués par gravitation (PIG) qui regroupe les trois classes suivantes :
 - Périmètres au fil de l'eau
 - Grands périmètres en aval de barrage
 - Petits périmètres en aval de barrage
- Grands périmètres par pompage (GPPP)

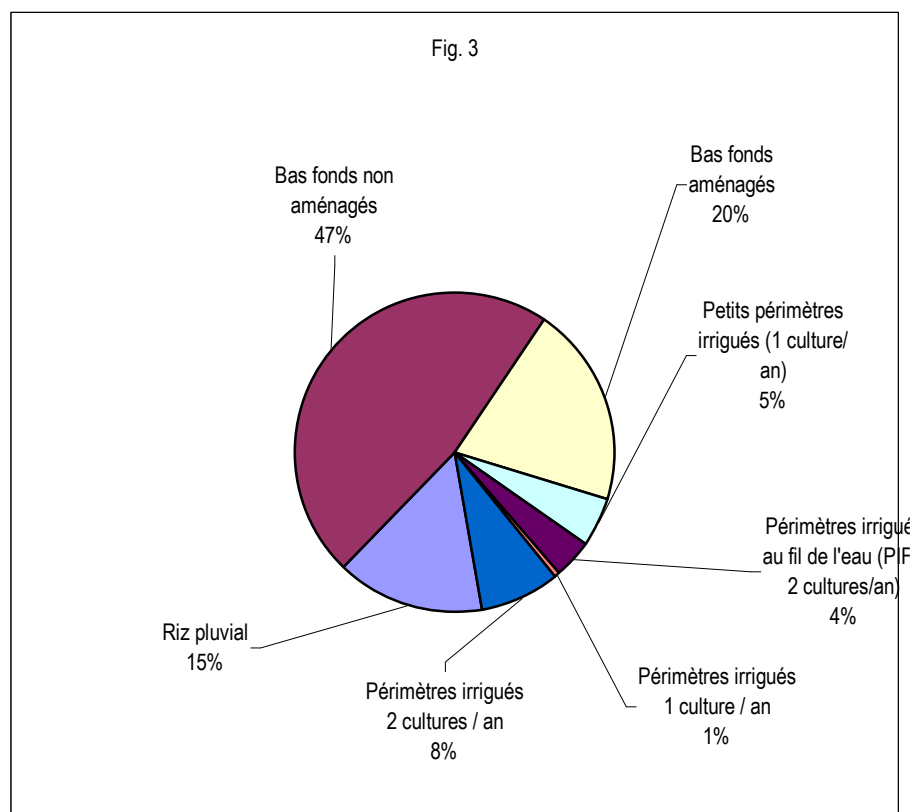
Par ailleurs, les données statistiques des statistiques agricoles de la DGPSA ne correspondent pas nécessairement aux données des études d'inventaire. Par recoupement de ces deux principales sources (DGPSA et inventaire) on a établi le tableau suivant sur les superficies cultivées en 2003/2004 (y compris les doubles cultures)

Tableau 1 : Superficies cultivées par type de rizicole en 2003/2004

³ C.I.R-B ; STATISTIKA “ Etude pour la mise en place d'un système évaluation des coûts de production et des rendements en riziculture au Burkina Faso »

	Nombre d'ha
Riz pluvial (Direction des stat Agricoles / DGPSA / MAHRH)	7 510
Bas fonds non aménagés	23 680
Bas fonds aménagés	10 208
Petits périmètres irrigués (1 culture/ an)	2 559
Périmètres irrigués au fil de l'eau (PIFE 2 cultures/an)	1 967
Périmètres irrigués 1 culture / an	316
Périmètres irrigués 2 cultures / an	3 979
total général	50 219

Figure 3 Répartition des superficies selon le type d'aménagement



2.6.3 Caractéristiques principales des autres agents de la filière :

Sur la base des données secondaires, il a été possible de réaliser une typologie des principaux opérateurs de la filière. (Les explications relatives à la typologie des producteurs, à la manière dont elle a été traitée seront détaillées dans un chapitre ultérieur).

- **Fournisseurs d'intrants** : D'une part les engrais et d'autre part les pesticides. La plupart des intrants sont importés et au mieux reconditionnés dans le pays. Les fournisseurs d'intrants peuvent être regroupés en trois catégories majeures :

- ✓ Les sociétés d'importation et de reconditionnement (AMEFERT, SAPHYTO, SCAB...),
- ✓ Les importateurs distributeurs et
- ✓ Les détaillants.

Après enquête auprès des fournisseurs d'intrants, la part de l'activité rizicole dans leur activité totale est très marginale. En effet, la grande majorité du chiffre d'affaire de ces agents est réalisée par la filière coton.

En revanche, les autres filières et notamment le coton fournissent des intrants (engrais, insecticides) à la filière riz, sans qu'il soit possible de quantifier la part de cette contribution.

- **Fournisseurs d'équipements** : Il n'y a pas d'unités locales de fabrication dans ce groupe qui compte très peu de sociétés commerciales sur place au Burkina Faso. Le groupe renferme en outre des commerçants importateurs d'équipements et de pièces détachées (surtout pour le décorticage et l'irrigation). Les matériels importés pour la riziculture sont les décortiqueurs et tout l'équipement associé, le matériel de traitement du sol et des cultures : charrues, herse, machettes, faucilles, tracteurs, batteuses.
- **Collecteurs fournisseurs d'intrants** : En faible nombre, ils ne collectent que moins de 5% de la récolte nationale. Localement, ils prennent de l'importance comme dans la Vallée du Kou où on estime que 45%⁴ des producteurs s'approvisionnent auprès des collecteurs.
- **Transformatrices** : Elles représentent un groupe assez homogène d'opératrices dont le critère pertinent de différenciation pourrait être le volume traité. En effet, selon l'envergure des sites, l'offre de paddy est plus ou moins abondante de sorte que les opérations de transformation se poursuivent ou non sur toute l'année. En fonction de la qualité des informations recueillies, les actrices pourraient être subdivisées en petites, moyennes et grandes opératrices. L'importance des femmes dans la filière est telle qu'il faut s'étonner que très peu d'études sur leur économie aient été réalisées.
- **Transformateurs** : La filière compte moins d'une dizaine de transformateurs de riz. Ils représentent deux sous-groupes selon le mode de transformation : semi industriel et industriel. Les unités sont concentrées dans la moitié sud du pays et particulièrement à Bobo-Dioulasso et dans la Vallée du Sourou. Deux types de comportements face à la filière sont identifiables :
 - Le transformateur achète le produit et le commercialise. Il est donc propriétaire du produit à un moment donné
 - Le transformateur réalise le décorticage pour le compte d'autres agents. L'analyse les considère alors comme prestataires.
- **Commerçants** : Les informations sur cette catégorie d'opérateurs suggèrent une typologie distinguant les commerçants de paddy (qui sont peu nombreux), les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants de riz. Les principaux commerçants sont localisés dans les grandes villes du pays.
- **Importateurs de riz** : Très peu nombreux au départ, ils sont aujourd'hui plus d'une trentaine dont la quasi-totalité réside dans la capitale. Il n'existe pas d'informations dans la littérature permettant leur regroupement en classe distincte. Les trois importateurs les plus importants réalisent plus de 70% de la totalité des importations enregistrées.

⁴ SANON (2003)

2.6.5 Analyse des comptes des agents

Les comptes d'exploitation des agents permettent de :

- Calculer les valeurs ajoutées créées par chacun des agents et types d'agents
- Déterminer les revenus distribués
- Connaître le nombre et la qualité des emplois créés ainsi que le niveau de rétribution.
- Calculer, du point de vue des agents, les différents ratios de rentabilité financière de leur activité (revenu d'exploitation, rentabilité du capital, délais de récupération...).
- Connaître les relations monétaires existant entre les différents agents de la filière.
- Etablir le compte d'exploitation financier de la filière à partir duquel l'analyse économique sera réalisée.

Toutes les données nécessaires ne sont pas disponibles dans la documentation; d'où le besoin de réaliser des enquêtes complémentaires afin de collecter des données spécifiques.

2.7 Enquêtes complémentaires

Les données complémentaires doivent provenir du traitement et de l'analyse d'informations recueillies auprès de différents opérateurs de la filière riz notamment :

- Pour les producteurs : l'utilisation de la récolte à savoir, l'autoconsommation et les dons, le prélèvement pour semences, les ventes aux OPR, aux collecteurs et aux transformatrices
- Pour les organisations de producteurs : les charges et les recettes
- Pour les collecteurs et les commerçants : les volumes transigés et les éléments constitutifs du compte d'exploitation associé à ces volumes
- Pour les fournisseurs d'intrants/équipements : la structure des prix par type d'intrant ou d'équipement utilisé dans la riziculture
- Pour les transformateurs et les transformatrices : les quantités transformées et les éléments constitutifs du compte d'exploitation associé à ces quantités
- Pour les importateurs : la structure du prix par tonne de riz importée.

Pour ce faire, des fiches de recensement et huit questionnaires d'enquête ont été élaborés (producteurs, organisation de producteurs, fournisseurs, collecteurs, transformateurs, transformatrices, commerçants et importateurs) d'une part et d'autre part, un dispositif d'enquête a été mis en place après identification des sites d'enquêtes.

2.7.1 Sites des investigations

Un échantillon raisonné de neuf (9) sites de production de paddy a été déterminé :

- 03 sites de périmètres irrigués (Niassan au Sourou, Banzon dans le Kénédougou et Bagré dans le Boulgou)
- 03 sites sur les Bas-fonds aménagés dans les provinces du Tuy (Yerfing), Mouhoun (Koumana/Bina), Kouritenga (Tambogo)
- 03 sites sur les Bas-fonds non aménagés dans les provinces du Mouhoun (Saako), Oubritenga (Nonkimdé), Kénédougou (Samorogouan)

Si la localisation des périmètres irrigués s'est faite sans aucune difficulté, il n'en pas été de même pour les bas-fonds. En collaboration avec la Cellule de Gestion du PA/FR, la mission a procédé au remplacement de certains bas-fonds en raison de l'incapacité des services agricoles régionaux et/ou provinciaux à localiser les sites (Yerfing, Saako, Nonkimdé). Les sites de remplacement sont : Founzan (Ioba), Boudri (Oubritenga) et Bolomakoté (Mouhoun).

Les investigations sur les sites ont également intéressé les collecteurs (collectrices) et les transformatrices. A l'opposé, les fournisseurs d'intrants/équipements, les transformateurs (industriels, semi-industriels), les importateurs de riz et les commerçants (grossistes, demi-grossistes, détaillants) ont été essentiellement rencontrés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

2.7.2 Tailles des échantillons

Par site rizicole, l'échantillon des exploitants compte 15 producteurs déterminés par tirage aléatoire simple. Par la même démarche, 05 collecteurs, 05 transformatrices sont échantillonnés. Par catégorie, lorsque l'effectif est inférieur ou égal à 05 pour les deux derniers groupes d'opérateurs, ils sont systématiquement tous enquêtés. De même, toutes les organisations de producteurs dans un site rizicole sont enquêtées.

Pour les commerçants, un échantillon de 10 opérateurs par localité (05 grossistes et 05 demi-grossistes) a été identifié soit un échantillon total de 20 commerçants.

Tous les transformateurs (industriels, semi industriels) sont membres de l'échantillon (05) transformateurs mais seulement un fournisseur type pour les équipements et deux fournisseurs types pour les intrants ont été identifiés pour les enquêtes. A l'opposé trois importateurs majeurs constituent les éléments de l'échantillon importateurs.

2.7.3 Dispositif de recueil et de traitement des informations

Il se compose de :

- 2 superviseurs : ONRIZ et le Consultant national
- 2 contrôleurs recrutés
- 3 enquêteurs recrutés

Les contrôleurs et les enquêteurs ont bénéficié d'une formation avant le démarrage de la phase de collecte des informations. Chaque site a été affecté à un enquêteur. Au total, un enquêteur a couvert un périmètre irrigué plus deux bas-fonds et administré 04 types de questionnaires : Organisations de producteurs, producteurs, collecteurs et transformatrices. Les principales difficultés sont relatives à l'incapacité de rappel de volumes et prix voire l'identification et/ou l'estimation de certaines charges.

2.7.4 Enquête auprès des autres agents

En ce qui concerne les commerçants, les investigations sont réalisées par les contrôleurs appuyés par le consultant national pour le démarrage. Les enquêtes fournisseurs (intrants et équipements), transformateurs et importateurs ont déjà été exécutées pour l'essentiel par les consultants (international et national). Ces derniers ont la responsabilité de la conception et l'élaboration des comptes d'exploitation dès les données traitées.

2.7.5 Traitement des données

A cet effet, un informaticien devait être recruté pour la conception du masque de saisie, l'apurement des données et l'élaboration du programme de saisie, et devait former deux agents chargés d'effectuer l'encodage des informations et la saisie informatique. Pour différentes raisons, le dispositif a subi un réaménagement et les tâches de l'informaticien ont été exécutées par l'assistant technique à la DEP/MAHRH. Seule une opératrice de saisie a finalement été recrutée.

2.7.6 Calendrier

Prévue pour être achevée à la mi-décembre 2004, la collecte des données primaires a accusé deux semaines de retard pour deux raisons majeures : la sous-estimation du temps nécessaire à la conception et l'élaboration des supports de recueil des informations, les contraintes de calendrier et les difficultés rencontrées par l'ONRIZ suite à l'accident de son administrateur.

2.8 Calcul des indicateurs et modélisation

Par sous filière dans un premier temps et pour la filière globale par la suite, une consolidation des comptes sera effectuée et les différentes étapes de l'analyse économique seront menées.

La détermination et le calcul des indicateurs les plus pertinents seront effectués. Mais d'ores et déjà, la difficulté de collecte de certains types d'informations ainsi que la taille réduite des échantillons incitent à la prudence quant aux résultats les plus détaillés.

Cette étape sera celle de l'analyse comparative des différents systèmes de production et leur positionnement face aux critères d'évaluation financiers et économiques identifiés.

Afin de coller au mieux aux termes de référence, et sans prétendre à l'exhaustivité, une ou deux applications de l'analyse seront effectuées pour évaluer la rentabilité de certains types d'investissements dans la filière et dans le secteur.

3 Organisation de la filière nationale

3.1 Organisation et structuration de la filière nationale

3.1.1 Le Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B)

La filière riz a été structurée par la mise en place du CIR-B qui renferme tous les maillons des opérateurs économiques et la présente étude en distingue quatre :

- Le maillon des fournisseurs (intrants et équipements)
- Le maillon des producteurs
- Le maillon des transformateurs
- Le maillon des distributeurs

3.1.2 Les Organisation des producteurs (OP ou OPR – riz)

Les producteurs en système irrigué et sur les sites aménagés disposent d'organisations (OP) dont certaines sont fédérées en coopératives rizicoles. Selon les sites, ces organisations parviennent à superviser et contrôler en totalité ou partiellement l'ensemble des opérations d'approvisionnement en intrants, de préparation des parcelles, de traitement et/ou de commercialisation d'une partie des récoltes. A ce niveau, on peut dire que toutes les publications récentes sur le sujet sont unanimes pour diagnostiquer une diversité de situations chez les OP et notent un bon nombre de graves faiblesses structurelles dans le fonctionnement des OP.

L'action de l'OP concernant la production consiste à la stocker et la vendre. La vente par l'OP intervient souvent en remboursement des intrants. Les producteurs semblent peu enclins à livrer la totalité de leur paddy aux OP.

Les OP revendent une partie de leur paddy aux transformateurs, l'autre partie (environ la moitié) est captée par les femmes. Les OP à l'instar de nombreux autres agents (collecteurs, producteurs, autres acheteurs) jouent ainsi le rôle de stockage.

Excepté les OP des exploitants rizicoles, les autres maillons ne sont pas organisés à la base et les relations horizontales apparaissent très peu développées. La détermination des flux de produits entre les agents de la filière est un préalable à son analyse économique.

3.2 Quantification des flux de la filière nationale

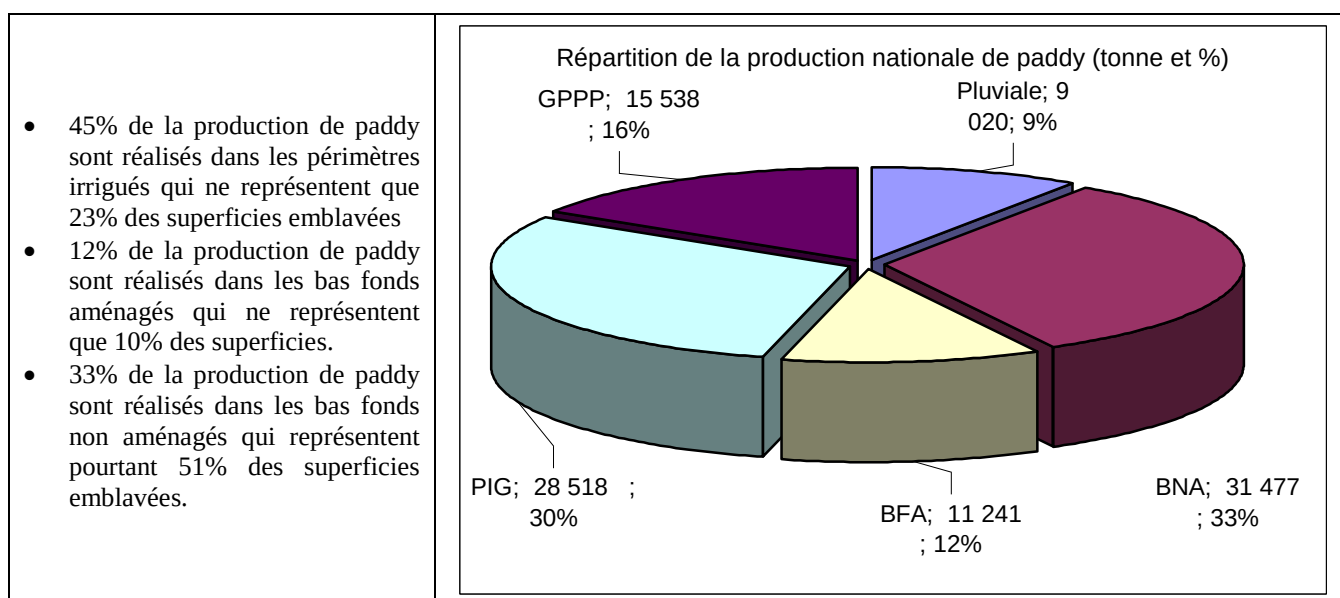
Le schéma de fonctionnement de la filière a été élaboré par la mission d'étude et validé par le groupe ad hoc de suivi de l'étude (voir annexe 2) et les enquêtes complémentaires ont été structurées en fonction. Les résultats de ces enquêtes et les données de la documentation ont été utilisés pour quantifier les flux. Cette opération a consisté dans un premier temps à appliquer à la production nationale de paddy la structure d'utilisation du paddy par le producteur pour déterminer les flux de destination primaire. Dans un second temps, les structures par origine/destination (%) d'achat et de vente des autres agents du commerce de paddy a permis de déterminer les quantités transigées par type d'agent.

3.2.1. La destination primaire de la production nationale du riz paddy

3.2.1.1. Tous systèmes rizicoles

La production nationale de paddy est estimée à 95.500 tonnes pour la campagne 2003/2004. Le tableau ci-après donne la ventilation de cette production par type de riziculture.

Figure 4 : Production de paddy par type de système de production



- 45% de la production de paddy sont réalisés dans les périmètres irrigués qui ne représentent que 23% des superficies emblavées
- 12% de la production de paddy sont réalisés dans les bas fonds aménagés qui ne représentent que 10% des superficies.
- 33% de la production de paddy sont réalisés dans les bas fonds non aménagés qui représentent pourtant 51% des superficies emblavées.

✓ Les producteurs dans les GPPP et les PIG qui représenteraient 5% des effectifs fournissent un peu moins de la moitié de la production nationale.

En revanche, les 81% des producteurs en riz pluvial et en riz de bas-fonds non aménagés ne produisent que 42% de la production totale de paddy.

La destination primaire de la production nationale, (volumes échangés par les producteurs aux autres agents de la filière et volumes utilisés pour compte propre), pour tous les types de système rizicole confondus, est présentée dans le tableau et graphique suivants.

⁵ Statistiques DGPSA

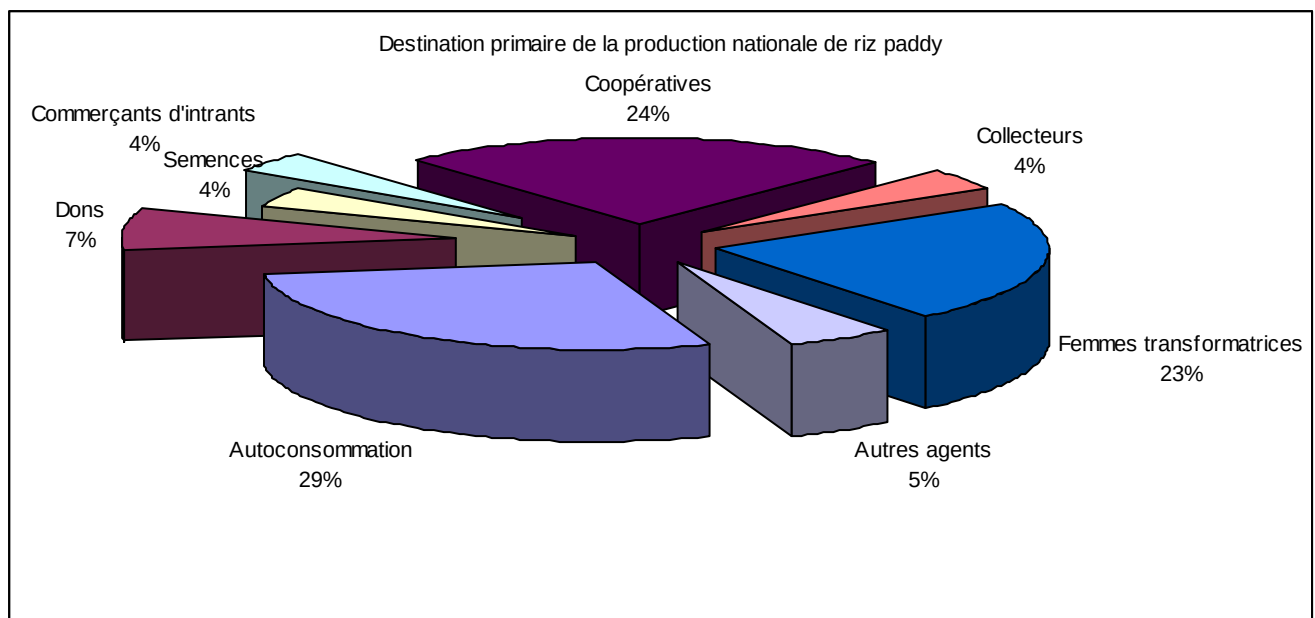
Tableau 2 : Destinations primaires de la production nationale de paddy

	Volume*	%*
Autoconsommation	27 453,02	28,75
Dons	6 925,43	7,25
Semences	3 940,71	4,13
Commerçants d'intrants	3 691,61	3,87
Coopératives	22 871,11	23,95
Collecteurs	3 818,51	4,00
Femmes transformatrices	21 731,75	22,76
Autres agents	5 062,97	5,30
Total	95 495,11	100,00

*DGPSA

**Source : enquête de l'étude économique et financière de la filière riz (Oct. Nov. 2004)

Figure 5 : Destination primaire de la production nationale de paddy



Contre toute attente, on observe :

- la forte proportion de la production qui part dans le circuit non marchand : auto-consommation et dons (les semences sont valorisées aux prix de vente du riz paddy qui correspond à la meilleure opportunité pour ce paddy). Ils représentent 36% de la production nationale de paddy. Les producteurs de riz sont donc également consommateurs. Ce fort taux d'auto-consommation donne une idée sur une des fonctions que remplit le riz auprès des producteurs. Ce n'est pas seulement une culture de rente, mais bien une culture qui fait partie intégrante de leur système alimentaire.
- la forte proportion de la production qui passe par les femmes (23%) et par les Organisation de producteurs de riz.

- La présence, non négligeable (mais minoritaires) d'autres agents dans la filière, tels que les collecteurs et d'autres acheteurs, dont les caractéristiques ne sont pas connues.

3.2.1.2. Destination primaire par type de système rizicole

On observe (cf graphique ci-après) des différences notables dans la structure de la distribution primaire, entre les différents types de riziculture .

Cas du pluvial et des bas-fonds non aménagés Utilisation du paddy pour les bas fonds non aménagés <table border="1"> <caption>Données pour Figure 10</caption> <thead> <tr> <th>Destination</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>vente femmes trans</td> <td>39%</td> </tr> <tr> <td>Consommation</td> <td>39,07%</td> </tr> <tr> <td>Dons</td> <td>11,36%</td> </tr> <tr> <td>Semences</td> <td>7,10%</td> </tr> <tr> <td>vente acheteur étranger</td> <td>3,37%</td> </tr> </tbody> </table>	Destination	Pourcentage	vente femmes trans	39%	Consommation	39,07%	Dons	11,36%	Semences	7,10%	vente acheteur étranger	3,37%	La distribution de la production des bas-fonds non aménagés est caractérisée par : - la très forte partie de la production qui est destinée à la consommation non-marchande - La très forte proportion qui va aux femmes transformatrices Figure 10 : destination primaire pour le riz pluvial						
Destination	Pourcentage																		
vente femmes trans	39%																		
Consommation	39,07%																		
Dons	11,36%																		
Semences	7,10%																		
vente acheteur étranger	3,37%																		
Cas des bas fonds aménagés Utilisation de la production, bas fonds aménagés <table border="1"> <caption>Données pour Figure 11</caption> <thead> <tr> <th>Destination</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Consommation</td> <td>37%</td> </tr> <tr> <td>vente acheteur étranger</td> <td>27%</td> </tr> <tr> <td>vente femmes trans</td> <td>17%</td> </tr> <tr> <td>Dons</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Semences</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>vente coop/grpmt</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>Vente four Intrans</td> <td>3%</td> </tr> <tr> <td>vente collecteurs</td> <td>2%</td> </tr> </tbody> </table> Figure 11 : Destination primaire du paddy pour les bas fonds non aménagés	Destination	Pourcentage	Consommation	37%	vente acheteur étranger	27%	vente femmes trans	17%	Dons	6%	Semences	5%	vente coop/grpmt	3%	Vente four Intrans	3%	vente collecteurs	2%	Sur les bas-fonds aménagés, la production, un peu plus importante, est, en valeur relative, moins autoconsommée (mais élevée : Dons+autoconsommation : 43%) On note que les OP sont pratiquement absents de ces zones de production. Ceci explique en partie les difficultés pour les transformateurs industriels de s'approvisionner auprès de structures en mesure de réunir suffisamment de paddy pour la transformation. Les « autres acheteurs » sont très présents également, ainsi que les femmes transformatrices.
Destination	Pourcentage																		
Consommation	37%																		
vente acheteur étranger	27%																		
vente femmes trans	17%																		
Dons	6%																		
Semences	5%																		
vente coop/grpmt	3%																		
Vente four Intrans	3%																		
vente collecteurs	2%																		

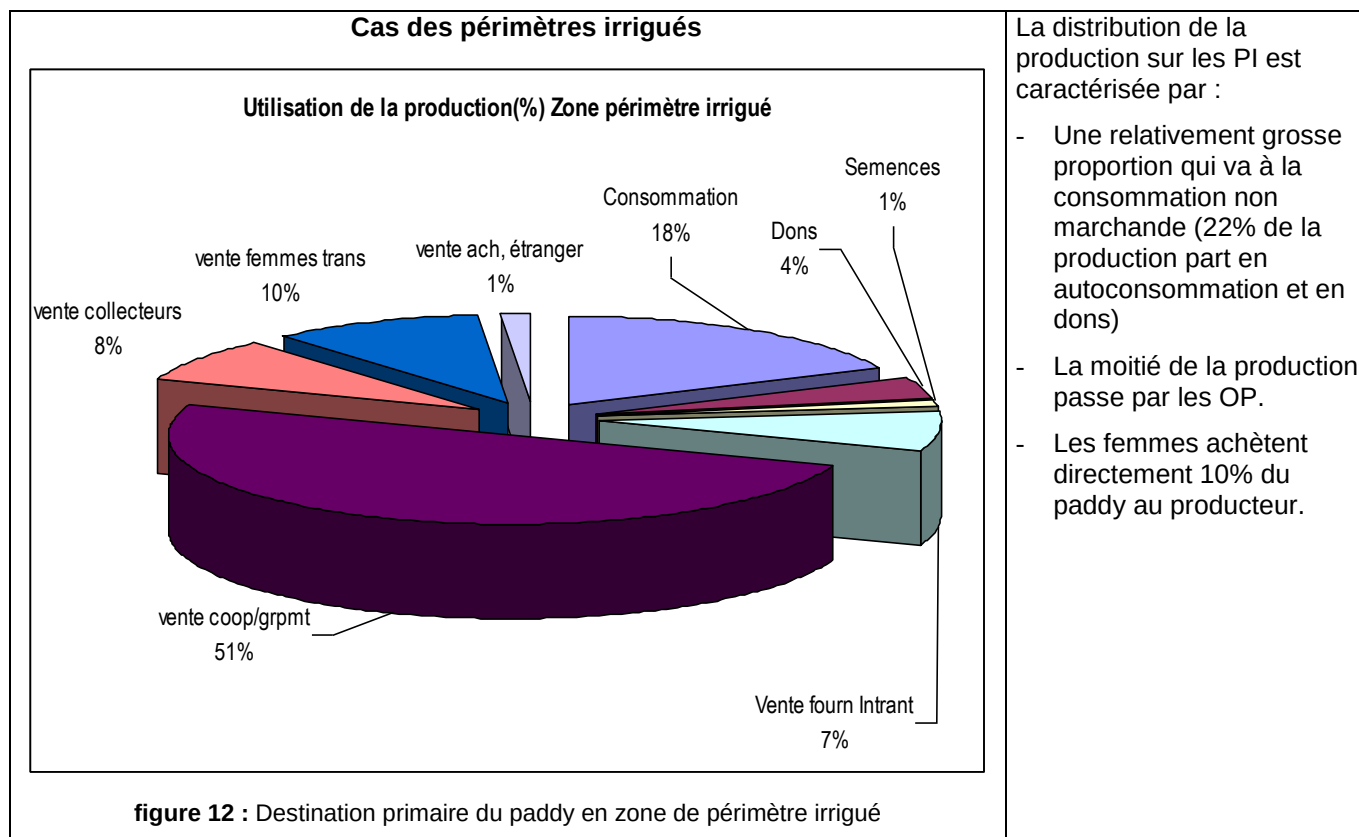


Figure 6 : Destination primaire pour le riz pluvial et bas-fonds non aménagés

Figure 7 : Destination primaire du paddy pour les bas fonds aménagés

Figure 8 : Destination primaire du paddy en zone de périmètre irrigué

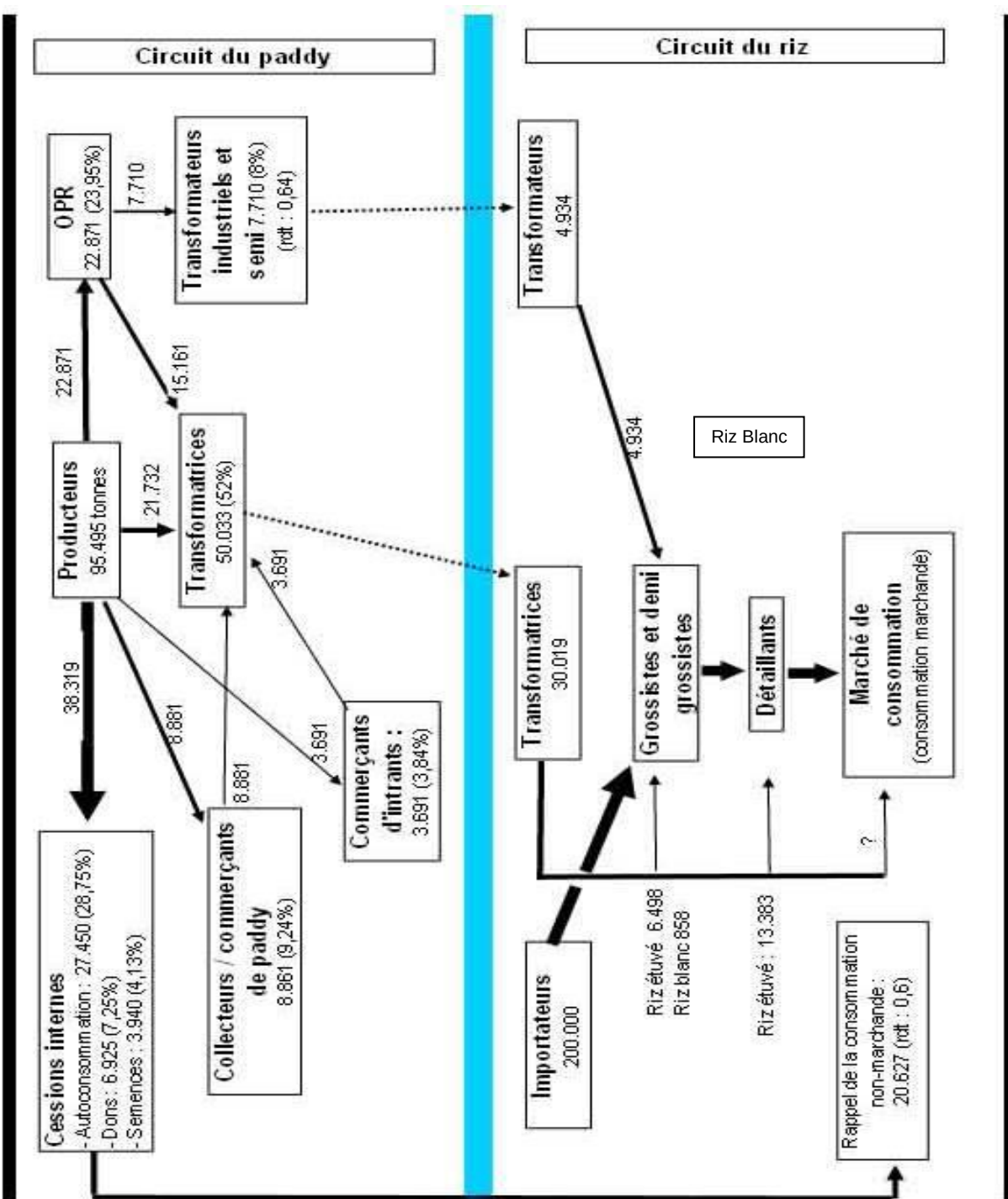
La part de l'autoconsommation diminue avec le degré de maîtrise de l'eau (la part relative de la consommation non marchande augmente), c'est-à-dire avec l'augmentation de l'investissement.

Quel que soit le type de riziculture, les femmes transformatrices sont les grandes clientes des producteurs mais beaucoup plus dans les rizicultures pluviales et de bas-fonds non aménagés (39% de la production de paddy) qu'ailleurs (entre 10 et 17 %). Sur les périmètres irrigués par contre, les coopératives réalisent 50% de la collecte primaire de paddy.

Le rôle des femmes transformatrices ne s'arrête pas à cette collecte primaire. Elles sont très présentes sur le marché du rachat et s'approvisionnent toute l'année en petites quantités à chaque fois, auprès des coopératives, dans une large mesure, ainsi qu'auprès des autres collecteurs et commerçants. **En tout, la moitié de la production nationale de paddy passe entre leurs mains.**

Les enquêtes réalisées par la mission d'étude auprès des femmes transformatrices, des collecteurs, des transformateurs industriels ont permis de déterminer une clé de répartition de la distribution finale de paddy. Il en résulte le schéma ci-après qui quantifie les flux de paddy national et de riz local.

Figure 9 : schéma quantifié de la filière riz au Burkina Faso



4 Description et Analyse financière des agents de la filière

Ce chapitre sera celui de l'analyse descriptive et financière des agents de la filière. Les données partielles autorisent un examen préliminaire de certains agents à travers leurs caractéristiques sociodémographiques, les systèmes et modes de production, les stratégies appliquées.

4.1 Les producteurs de riz⁶

La répartition géographique de la riziculture indique une concentration dans les régions les mieux arrosées du pays notamment celles situées au-dessus de l'isohyète 800mm. Les riziculteurs représentent une proportion marginale de la population agricole du pays. La riziculture n'est généralement qu'une de leurs activités secondaires. La production de céréales sèches traditionnelles étant leur activité principale. Les autres activités sont surtout l'élevage et le commerce. Il existe par ailleurs une fraction marginale d'agents de la fonction publique qui pratique la riziculture.

La décision de produire du riz n'est pas toujours un choix du producteur. La présence de ce dernier sur les périmètres et autres sites aménagés à des fins rizicoles est subordonnée à l'acceptation implicite ou explicite d'y produire du riz en dépit d'autres opportunités plus profitables par la suite.

En fonction de l'aménagement des sites et des conditions d'exploitation, on distingue plusieurs systèmes de production rizicole au Burkina Faso : le système pluvial, le système de bas-fonds (aménagé ou non aménagé), le système irrigué par pompage, au fil de l'eau ou en aval de barrage.

Les équipements agricoles majeurs de production demeurent la charrue, la charrette, le bœuf de labour, l'âne pour le transport et le pulvérisateur tandis que les principaux intrants utilisés sont les semences améliorées, les engrais (NPK, Urée), l'herbicide, le fongicide, le fumier, le compost et la paille.

La stratégie d'approvisionnement en intrants modernes varie selon les types de sites et les exploitants. Globalement, le circuit officiel d'approvisionnement demeure les organisations de producteurs sur les sites où ces dernières sont fonctionnelles et dynamiques. Elles reçoivent à crédit des intrants de projets d'appui, des transformateurs ou acquièrent les intrants sur fonds propres ou crédit bancaires pour les distribuer à leurs membres.

Le mauvais fonctionnement des organisations et le non remboursement des crédits ont fini par les discréditer auprès des institutions de financement. Pour la plupart, il n'y a plus de possibilité d'accéder à un crédit de campagne pour pré financer la production. Cette situation a favorisé l'intervention d'autres types d'opérateurs notamment les transformatrices traditionnelles et les commerçants qui avancent des intrants pour être remboursés en paddy en raison de deux (02) sacs de paddy pour un sac d'engrais..

D'une manière générale, l'approvisionnement en intrants semble représenter une difficulté de taille pour les producteurs, sauf dans les zones cotonnières où les exploitants rizicoles qui sont avant tout cotonniers parviennent à couvrir leurs besoins par le canal du crédit pour intrants coton.

4.1.1 Choix de la typologie pour l'analyse économique et financière

L'« Etude pour la mise en place d'un système d'évaluation des coûts de production et des rendements en riziculture au Burkina Faso⁷ » a retenu 7 types de système de production :

⁶ L'analyse des producteurs s'appuie largement sur les résultats et conclusions de l'étude des coûts de production initiée par le Plan d'Actions Filière Riz et réalisée par le bureau Statistika en 2003 et 2004

⁷ CIR-B et STATISTIKA (2003 et 2004)

- Pluvial
- BFNA (Bas Fond Non Aménagé)
- BFA (Bas Fond Aménagé)
- PPAB (Petit Périmètre Après Barrage)
- GPAB (grand Périmètre Après Barrage)
- GPFE (Grand Périmètre au Fil de l'Eau)
- GPPP (Grand Périmètre Par Pompage)

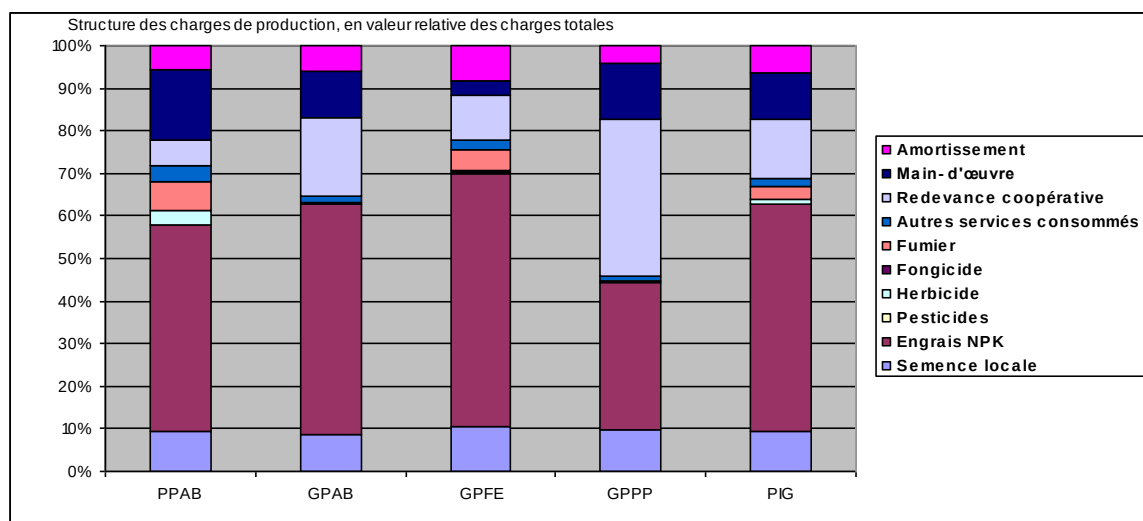
Cette étude a déterminé des coûts d'exploitation par typologie. A l'analyse de ces données, on constate que les structures de coût d'exploitation sont assez homogènes pour les PPAB, GPAB et GPFE. En revanche les GPPP ont des coûts nettement différents de ceux des autres types (importance relative très forte de la redevance dont une grande partie est faite par pompage).

Aussi, dans la suite de l'étude, ces trois types de riziculture sont été réunis en un seul que nous appelons PIG (périmètre irrigué par gravitation).

Les comptes d'exploitations donnés par l'étude CIR_B et Statistika⁸, ont été utilisés, en actualisant toutefois certains prix unitaires (prix unitaires des intrants notamment).

Par ailleurs, les données concernant les amortissements ont été estimés pour les GPFE et GPPP (données manquantes dans l'étude CIR_B-statistika).

Figure 10 : Structure des charges de production en valeur relative



⁸ op cit

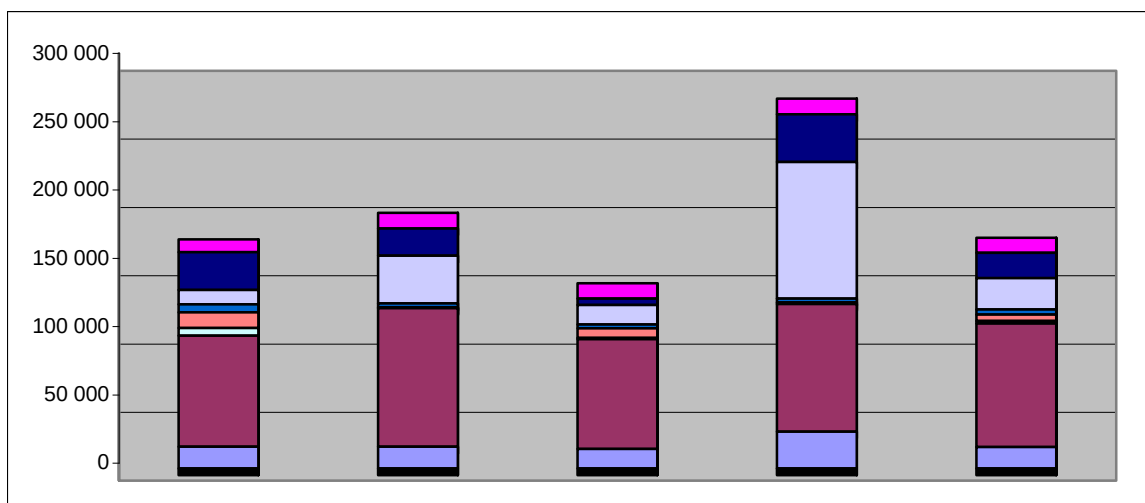


Figure 11 : Structure des charges de production comparée pour les différents types de système de production rizicole en valeur (fcfa)

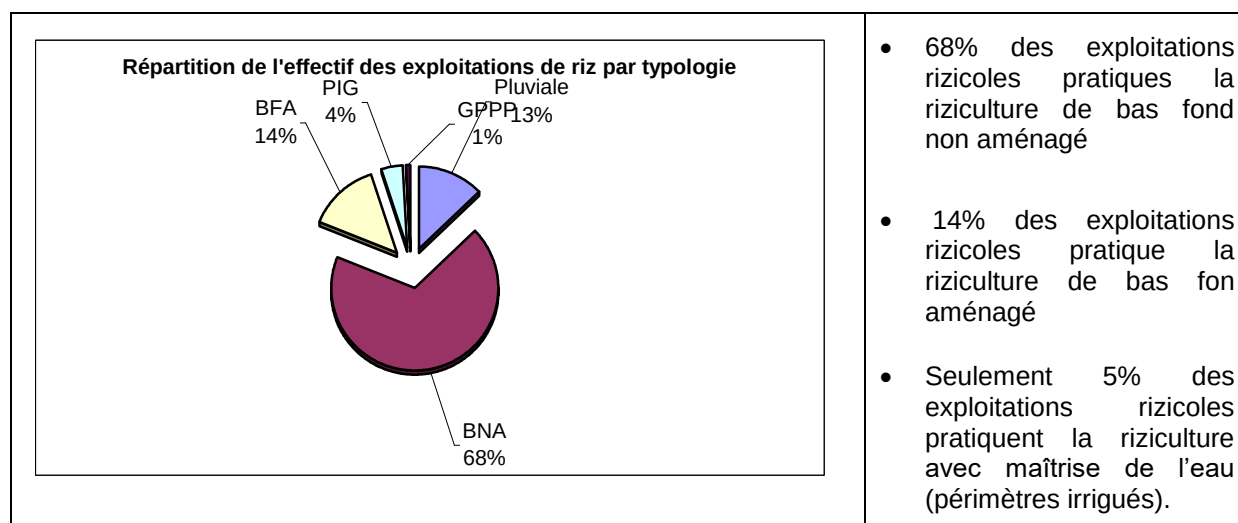
4.1.2 Estimation des effectifs des producteurs par typologie retenue

Aucune statistique officielle ne donne cet effectif. On en fait une estimation à partir des superficies cultivées (il s'agit des superficies cumulées des saisons humide et sèche) et des superficies moyennes cultivées par exploitation⁹. Plus précisément, en divisant la superficie totale emblavée par typologie de riziculture et pour les deux saisons humides et sèche par la superficie moyenne par exploitation, on obtient une estimation du nombre d'exploitants pratiquant un type de riziculture donné.

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	PIG	GPPP	Total
Superficie physique moyenne/exploitation (ha)	0,40	0,37	0,24	0,74	1,80	
intensité culturale	1,00	1,00	1,00	1,60	1,70	
Superficie emblavées deux saisons / exploitants	0,40	0,37	0,24	1,18	3,06	
Superficies totales pays (ha)	7 517	24 401	4 952	7 485	3 400	47 755
Effectifs estimés des exploitations de production de riz	18 793	65 949	20 633	6 318	1 111	112 804

⁹ op cit

Figure 12 Effectif des exploitants de riz par typologie



4.1.2. Ajustements des données pour élaborer les comptes d'exploitation des producteurs par typologie

Des ajustements et calculs de pondération ont été nécessaires pour les producteurs pour les raisons suivantes :

- Les données des comptes d'exploitations utilisées pour la présente étude sont fournies par l'étude CIR_B statistika¹⁰. Dans ce système de suivi, la typologie est élaborée en 7 classes, sans que les superficies totales correspondantes de ces classes soient connues.
- En revanche, les données statistiques sur les surfaces et les rendements, ainsi que les données des enquêtes réalisées par la présente mission ne permettent pas de distinguer autant de classes de rizicultures. Les statistiques de la DGPSA permettent d'identifier les systèmes suivants et leur superficies (à noter que les superficies données par la DGPSA concernent les superficies exploitées dans l'année ; ainsi, si l'intensité culturale d'une surface est de 2, la DGPSA comptabilisera 2 ha exploités pour l'année) :

Tableau 3 : Superficies exploitées, sources DGPSA (Campagne 2003 – 2004)

Riziculture de hautes terres (pluvial)	7.517 ha	
Riziculture de bas fonds non aménagés	24.401 ha	
Riziculture de bas fonds aménagés	4.952 ha	
Riziculture irriguée (maîtrise totale)	10.849 ha	6.132 ha en saison sèche 4.717 ha en saison humide
Total	47.755 ha	

Tableau 4 : Superficies des différents types de riziculture, source inventaire PAFR/ONriz

Bas fonds non aménagés	23 680
------------------------	--------

¹⁰ op. cit.

Bas fonds aménagés	10 208
Petits périmètres irrigués (1 culture/ an)	2 559
Périmètres irrigués au fil de l'eau (PIFE 2 cultures/an)	1 967
Périmètres irrigués 1 culture / an	316
Périmètres irrigués 2 cultures / an	3 979
Total général	42 709

Les superficies du tableau précédent correspondent à des surfaces physiques et il n'est pas tenu compte de l'intensité culturale. Par ailleurs, les BFA inventoriés ne correspondent pas à des bas-fonds exploités.

Pour les besoins de l'étude, il est plus aisé de prendre en compte la totalité des superficies mises en valeur pour une année. Les données de la DGPSA ont donc été prises comme base.

En revanche, la DGPSA ne fait pas ressortir les données pour la riziculture en périmètre par pompage (que l'on trouve uniquement dans le Sourou pour une superficie de 2.000 ha à une intensité culturale de 1,7).

On parvient, en tenant compte des deux principales sources, aux superficies cultivées suivantes, qui seront désormais considérées dans les calculs pour l'établissement des comptes d'exploitation des producteurs (surfaces et rendements).

Tableau 5 : Superficies et rendements des différents systèmes rizicoles

	surface (ha)	Rendements (source DGPSA)	Production	%surface	% volume
Riziculture de hautes terres (pluvial)	7 517	1,2	9 020	15,74	9,42
Riziculture de bas fonds non aménagés	24 401	1,29	31 477	51,10	32,86
Riziculture de bas fonds aménagés	4 952	2,27	11 241	10,37	11,73
Riziculture irriguée (maîtrise totale) par gravitation	7 485	3,81*	28 518	15,67	29,77
Riziculture par pompage	3 400*	4,57*	15 538	7,12	16,22
Total	47 755		95 795	100,00	100,00

* Estimation de l'étude sur la base des données de la source citée

4.1.3. Implications sur les données des comptes d'exploitation

- Afin de déterminer le compte d'exploitation du type PIG définie, les coûts unitaires moyens ont été calculés en pondérant ceux donnés par l'étude CIR-B/STATISTIKA pour les typologies suivantes :

- Petits périmètres avec barrage
- Grands périmètres avec barrage
- Grands périmètres au fil de l'eau

Les pondérations sont réalisées à partir des superficies pour chacune des classes.

Tableau 6 : Détermination du coefficient de pondération

Désignation inventaire PAFR	PPAB	GPAB	GPFE	Total
Superficies cultivées dans le pays (ha)	2 559	3 979	1 967	8 505

Coefficient de pondération	0,30	0,47	0,23	1
----------------------------	------	------	------	---

Ainsi, ces trois types de rizicultures peuvent être regroupées dans un même type PIG (Périmètre Irrigué par Gravitation).

4.1.4. Compte d'exploitation des producteurs par typologie de riziculture

Le tableau de synthèse des comptes d'exploitations des producteurs est le suivant :

Tableau 7 : Synthèse des comptes d'exploitation des producteurs

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	GPPP	PIG
1- Produits					
Superficie moyenne/exploitation (ha)	0,4	0,37	0,24	1,80	0,7404
Superficies totales pays (ha)	7 517	24 401	4 952	3 400	7 485
Production totale pays (tonne)	9 020	31 477	11 241	15 538	28 518
Rendement (kg)	1 200	1 290	2 270	4 570	3810
Prix de vente producteur (FCFA)	120	120	109	96	95,65
Produit (Recette)/ ha (FCFA)	144 000	154 800	246 613	437 121	364 427
2- Charges/ha					
2.1- Matières et fournitures	52 032	50 730	80 326	121 454	112 594
<i>Semence locale</i>	4 590	4 500	8 176	0	2 450
<i>Semence améliorée</i>	7 425	9 660	17 100	26 950	13 211
<i>Engrais NPK</i>	17 250	14 750	28 000	50 500	51 415
<i>Engrais Urée</i>	7 000	5 750	13 000	42 750	39 005
<i>Insecticide</i>	0	0	0	0	0
<i>Herbicide</i>	8 800	0	7 700	1 254	1 863
<i>Fongicide</i>	0	0	10	0	8
<i>Fumier</i>	6 967	16 070	6 340	0	4 642
2.2- Transport consommé	0	0	0	0	0
2.3- Entretien et réparation	3 480	3 146	7 721	2 725	3 678
2.4- Redevance hydraulique	0	0	0	100 000	22 912
2.5- Main-d'œuvre	295	22 665	23 875	35 000	18 685
2.6- Impôts et taxes	0	0	0	0	0

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	GPPP	PIG
2.7- Frais financiers	0	0	0	0	0
2.8- Amortissement	5 771	6 347	13 467	11 363	10 779
Animaux de trait	2 656	2 581	6 401	2 123	3202,4
Equipements	2 748	1 883	4 398	2 007	1584,9
Outillage	367	1 883	2 668	7 233	5991,3
Total Charges/ha	61 578	82 888	125 389	270 542	168 648
Coût de production/kg	51	64	55	59	44
RBE/ha	82 422	71 912	121 224	166 579	195 779
VA/ha (Valeur Ajoutée/ha)	88 488	100 924	158 566	212 942	225 242

4.1.4.1. Structure des charges

- ◆ Les charges de production augmentent avec la maîtrise de l'eau : elles passent de 61 578 FCFA/ha pour la riziculture pluviale à un maximum de 270 542 pour les périmètres irrigués par pompage (voir graphique).
- ◆ La structure comparées des coûts fait apparaître la part prépondérante de la redevance en eau dans les GPPP : près de 40% contre moins de 14% dans les PIG et 0% ailleurs.
- ◆ Les coûts totaux moyens par kg de paddy produit 44 FCFA dans les PIG à un maximum de 64 FCFA dans les BNA ceci du fait des rendements obtenus par type de riziculture (voir graphique).

Figure 13 : Charges de production pour un ha de riz dans les différents systèmes de production

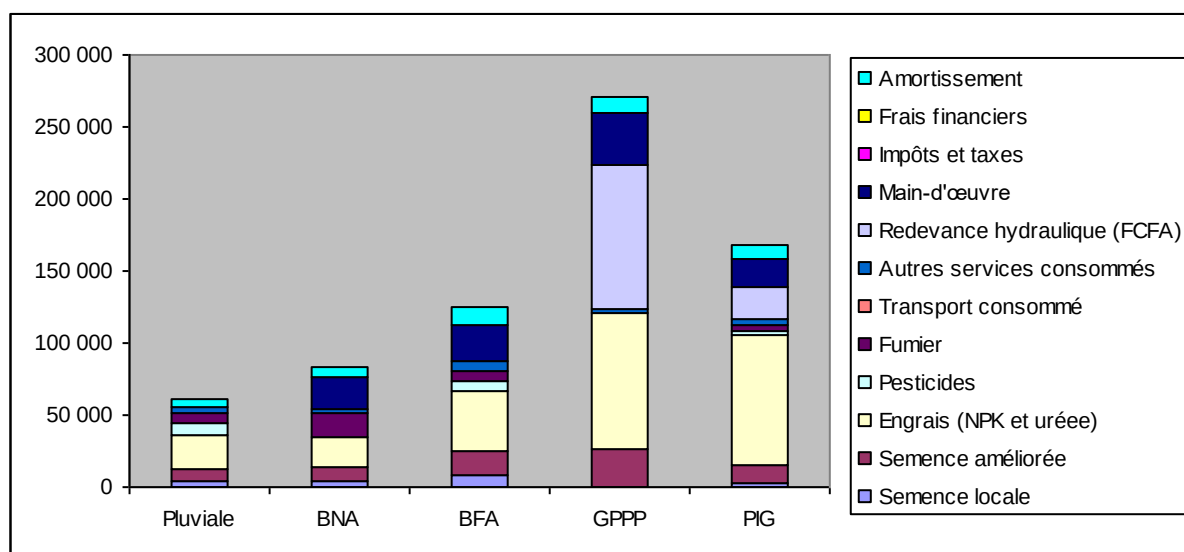


Figure 14 : Structure des charges de production par type de riziculture (pour un ha de chacun des types de riziculture).

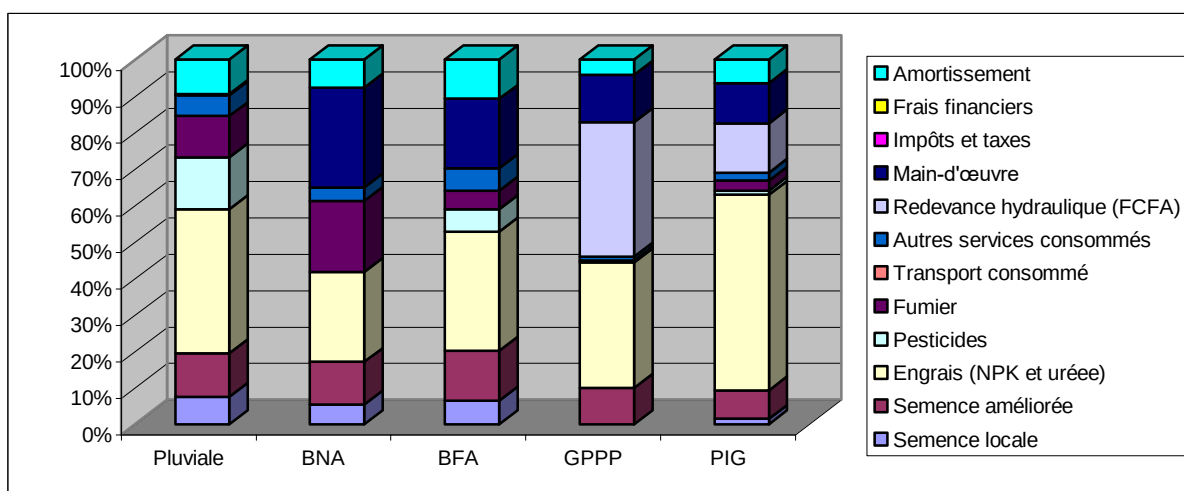
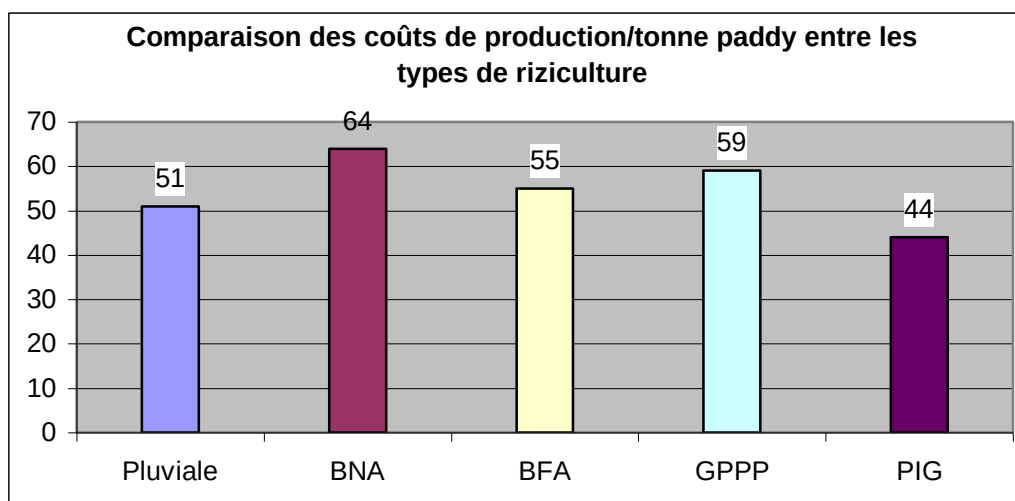


Figure 15 : Comparaison des coûts de production par tonne de paddy produite.



4.1.4.2. Les produits (recettes)

◆ Les prix au producteur :

Les prix observés au producteur sont déterminés par :

- enquête pour les achats des collecteurs et des femmes transformatrices ;
- la documentation pour les achats des coopératives
- la méthode du « mwoui wando » quand l'acheteur est commerçant fournisseur d'intrant.

On note que les prix au producteur concédés par les femmes transformatrices sont supérieurs à ceux concédés par les autres agents en l'absence des coopératives c'est à dire dans les BNA et les BFA. C'est donc elles qui donnent la tendance du marché de paddy sur ces marchés de paddy. Sur les sites des PIG et les GPPP, la présence des coopératives et peut être aussi une offre plus importante semblent leur donner des opportunités d'achat à meilleur prix. Tableau 8 : Prix au producteur du kg de paddy (en Fcfa/kg)

Types d'acheteurs	Bas fonds non aménagés	Bas fonds aménagés	Périmètres irrigués
Collecteur	98	110	120
Transformatrice	122	120	112
O.P.	-	-	90
Commerçants d'intrants ^{11*}	81	81	81

Pour la consolidation des comptes par type de riziculture, il faut disposer du prix pondérés par type de riziculture. On le détermine à partir des prix observés qui sont pondérés par les quantités transigées par type d'acheteur, pour un type de riziculture donné.

Tableau 9 : Prix pondérés par type de riziculture.

Types d'acheteurs	Bas-fonds non aménagés		Bas fonds aménagés		Périmètres irrigués (PIG et GPPP)	
	Prix	% commercialisé	Prix	% commercialisé	Prix	% commercialisé
Collecteur / commerçants	98	8	110	59	120	12,25
Transformatrice	122	92	120	34,83	112	13
O.P.		0	-	-	90	65,07
Commerçants d'intrants*	81		81	6,11	81	9,66
Prix pondéré	120		108,64		95,64	

4.1.5 Etude des producteurs par système de riziculture.

4.1.5.1 Les producteurs en système pluvial

♦ Compte d'exploitation

Les producteurs du type pluvial affectent 39 % de leur production de paddy à l'autoconsommation, 11% aux dons : autant d'utilisation supportées par le système de production. Ces cessions internes au ménage du producteur absorbent près de 94% du RNE (Revenu net d'exploitation) si bien que la capacité d'autofinancement est très faible : 10 422 FCFA/ha. C'est dire que le producteur dans un tel système de production peut difficilement accumuler du capital.

Par ailleurs, ce compte d'exploitation est établi sur la base d'un rendement observé de 1,2 tonne/ha. Ce niveau de rendement n'est pas garanti étant donné la forte dépendance de ce système de production à la pluviosité annuelle. La probabilité d'obtenir un rendement nettement inférieur à une insuffisance ou irrégularité des pluies est très grande.

Tableau 10 : Riz pluvial

2- Charges	1- Produits
------------	-------------

¹¹ Basé sur la valorisation de la pratique du « mwoui wando » qui consiste à échanger deux sacs de paddy pour un sac d'engrais. Suivant le poids du sac, le prix au kg de paddy varie de 72 à 81 Fcfa. La mission n'a rencontré ni sur les périmètres, ni dans la documentation, la trace d'une seule balance romaine. Au vu des sommes dépensées par les projets, il est étonnant qu'aucun n'ait doté les OP d'un tel outil. Face aux commerçants, la balance est un outil indiscutable et doit permettre un éclaircissement de la négociation commerciale. Il doit permettre aux plus pauvres de se doter d'un outil d'amélioration de leur revenu.

Matières et fournitures	52 032	Rendement (kg)	1 200
<i>Semence locale et améliorée</i>	12 015	Prix de vente producteur (FCFA/kg)	120
<i>Engrais NPK et urée</i>	24 250	Produit (FCFA)	144 000
<i>Pesticides</i>	8 800	Dont autoconsommation	72 000
<i>Fumier</i>	6 967		
Entretien et réparation	3 480		
Main-d'œuvre	295		
Amortissement	5 771		
Total Charges	61 578		
Coût de production (Fcfa/kg de riz produit)	51		
Coût de production (Fcfa/kg de riz vendu)	102		
RBE	82 422		
Valeur Ajoutée	88 488		
Autoconsommation + dons (50% de la production)	72 000		
Capacité d'autofinancement	104 220		

Les prix sont donnés à l'ha

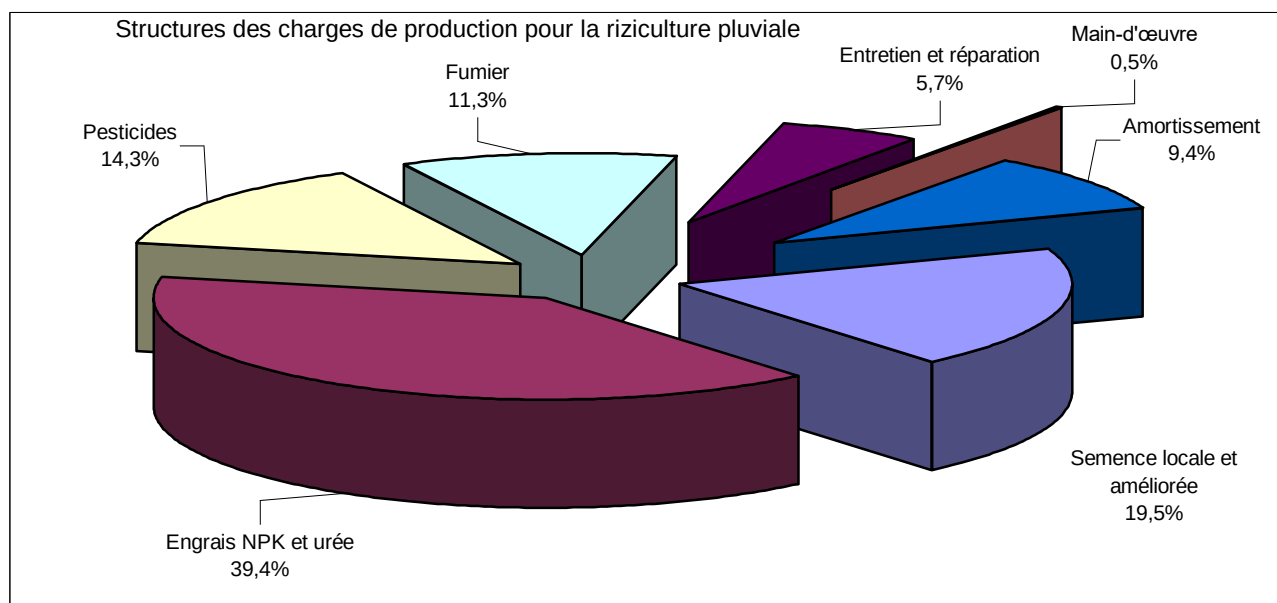


Figure 16 : Structure des charges de production pour le système rizicole pluvial

Le système pluvial n'est pas en mesure d'installer le producteur dans un système durable (l'activité ne génère pas suffisamment de capacités d'auto-financement). Compte tenu de la capacité de financement réduite et du risque important d'échec de la production pour raison de mauvaise pluviométrie, la riziculture pluviale doit être adossée à d'autres activités pour perdurer.

C'est un système de production où il y a absence totale d'aménagement structurant retenant les eaux de pluies pour assurer la croissance de la plante. Cette riziculture est présente sur les plateaux et plaines dont la situation agro écologique est favorable à la production rizicole. Elle est extensive et assez répandue sur de petites superficies à travers le pays.

Le riz est produit dans des conditions différentes de celles des céréales sèches traditionnelles par les caractéristiques topographiques et la capacité naturelle de rétention d'eau du plateau ou de la plaine.

L'immense majorité des exploitants¹² dans le système pluvial ont comme activité principale la production de spéculations autres que le riz. Les superficies couvertes par le système pluvial représenteraient seulement 10% de la superficie rizicole totale du pays et 5% de la production nationale de paddy.

♦ *Caractéristiques socio-démographiques des exploitants*

Pour la majorité des parcelles en riziculture pluviale les chefs d'exploitation sont des hommes (plus de 80% selon les données). Toutefois, une analyse par région montre une proportion plus importante de femmes chefs d'exploitation dans les Cascades et le Centre Est. A l'opposé, elles sont quasiment absentes dans la région de l'Est.

L'âge des producteurs enquêtés par l'étude CIR-B/Statistika¹³ varie de 22 à 65 ans avec un âge moyen de 44 ans. L'exploitation moyenne compte 7,2 personnes dont 5,1 sont des actifs. En moyenne le quotient de dépendance (la population totale rapportée au nombre d'actifs) dans les exploitations est estimé à 1,6 personnes ; ce qui signifie qu'un actif supporte moins de deux personnes. Cependant, 17% environ des exploitations ont un quotient de dépendance compris entre 2 et 3.

Plus de la moitié des chefs d'exploitation en système pluvial n'ont aucun niveau d'instruction contre 32% environ qui ont été alphabétisés dans une langue nationale ou ont fréquenté l'école coranique. Mais la proportion relativement faible (15%) de scolarisés expliquerait en partie les contraintes à l'évolution des pratiques vers des systèmes plus performants en dépit des disparités régionales.

♦ *Mode de production*

Selon les données de l'enquête citée, la majorité des exploitations sont en culture attelée¹⁴ mais le mode manuel concernerait un tiers environ des exploitants dont la superficie demeure inférieure en moyenne à 0,25 ha.

Les superficies exploitées varient entre 0,022 et 2,82 ha avec une moyenne de 0,4 ha. La majorité (près de 79%) des exploitations n'a pas plus d'un demi hectare. La riziculture pluviale est surtout une activité de petits producteurs.

Pour l'ensemble des exploitants, le taux d'utilisation des semences améliorées est relativement faible (32%) dans ce système pluvial. Cependant, l'engrais NPK est utilisé par 91% des producteurs contre 40% pour ce qui concerne l'urée. Ces doses moyennes sont respectivement de 69 et 28kg/ha pour le NPK et l'urée. Mais ces moyennes masquent de fortes variations entre sites de production.

Concernant les pesticides, très peu (6%) d'exploitants dans ce système utilisent de l'insecticide. A l'opposé, 46% ont recours à l'herbicide (1,6litre/ha) et l'apport de fumier (4,9T/ha) intéresse une fraction notable (43%).

L'autoconsommation demeure l'objectif principal de production en riziculture pluviale car 47% ont uniquement cet objectif contre seulement 2% pour le marché.

¹² 98% de l'échantillon d'enquête du bureau Statistika

¹³ Op. Cit.

¹⁴ Mais le mode d'investigation pourrait biaiser ce résultat car la propriété d'équipements améliorés pour la culture cotonnière n'implique pas leur utilisation effective sur des parcelles rizicole de très petites dimensions.

♦ *Stratégies*

Les stratégies de financement de l'activité, d'approvisionnement en intrants et de commercialisation varient selon les acteurs et les conditions générales de mise en valeur des sites. En l'absence de projet et/ou d'organisation de producteurs, les stratégies sont en général individuelles : le financement de l'activité est assuré sur fonds propres et/ou crédits, les opérations culturales sont exécutées par l'exploitant qui décide de l'affectation des produits de la récolte.

En présence de projet (expérience du projet riz pluvial), les producteurs bénéficient sur certains sites de soutien allant du labour à l'approvisionnement en intrants voire à la commercialisation.

♦ *Contraintes*

Les principales contraintes du système pluvial sont les aléas climatiques qui n'incitent pas les producteurs à investir dans l'exploitation ou tout au plus ils réalisent le minimum pour limiter les pertes dans les situations défavorables. Par ailleurs, ils doivent faire face à la contrainte foncière car la disponibilité de terres à vocation rizicole sous système pluvial est véritablement limitée. Face à ces deux contraintes majeures, le système pluvial demeure relativement archaïque avec de petites parcelles exploitées le plus souvent en mode manuel.

L'expérience de développement de la riziculture pluviale sur de grandes superficies aménagées comme à N'dorolla visitée dans le cadre de la présente mission suscite beaucoup d'interrogations sur la pertinence de l'option et la durabilité de l'exploitation. En effet, l'adhésion suscitée par le projet provient du fait que l'avance aux cultures et aux travaux est systématique. Le producteur de N'dorola ne prend finalement le risque que de perdre la récolte. En l'absence de projet, les paquets techniques et les pratiques des producteurs seront totalement différents.

4.1.5.2 Les producteurs en système de bas-fonds

La riziculture de bas-fond est une activité de production de riz dans les bas-fonds où les caractéristiques géophysiques des sols et topographiques du relief provoquent une rétention des eaux de pluies permettant la culture du riz. Mais il existe un risque important d'inondation en cas de bonne pluviométrie.

L'aménagement du bas-fond intervient le plus souvent pour renforcer la rétention des eaux et/ou leur régulation en vue de minimiser le risque lié aux aléas et accroître la probabilité de bonnes récoltes. Les aménagements réalisés consistent à la construction de diguettes suivant les courbes de niveau. La diguette permet de retenir l'eau et le riz peut achever son cycle de culture. Les rendements sont variables et un gradient de rendement est observé en fonction de l'éloignement du lit principal.

Les bas-fonds aménagés peuvent être sommaires (cas de la plupart des bas-fonds) ou améliorés. Dans ce cas, une meilleure maîtrise de la lame d'eau peut être obtenue en réalisant des ouvrages de retenues d'eau en amont et des vannettes sur les diguettes dans les parcelles. Ce type d'aménagement ne permet qu'une campagne rizicole dans l'année. Plus la maîtrise d'eau est effective, plus l'intensification et l'utilisation de semences améliorées et à cycle long plus productives sont possibles.

Les données générales sur le potentiel rizicole du Burkina Faso indiquent une superficie exploitable de bas-fonds de l'ordre de 500.000 hectares dont 5% seulement seraient mis en valeur actuellement. Mais ces bas-fonds rizicoles constituent 67% de la superficie rizicole totale du pays et 42% de la production nationale.

Le PAFR est entre autres, chargé de l'aménagement de bas-fonds et ses objectifs quantitatifs se situent à 2.500 ha aménagés au bout de cinq ans, soit une production supplémentaire de paddy de 5 à 6000 tonnes.

♦ *Caractéristiques socio-démographiques*

En moyenne, environ trois quarts des chefs d'exploitation sont des hommes mais c'est dans les bas-fonds que l'on rencontre la majorité des femmes chefs d'exploitations rizicoles (près de 70% environ) au Burkina Faso. L'âge moyen des exploitants ne varie pas significativement selon le système de riziculture. Toutefois, c'est dans les bas-fonds seulement que l'enquête Statistika (2003) a identifié quelques jeunes exploitants (moins de 20 ans) mais la moyenne d'âge est 41 ans dans les bas-fonds non aménagés.

Les bas-fonds sont en général exploités par des autochtones en raison du mode d'occupation des terres. En effet, les bas-fonds non aménagés sont en général exploités par des familles autochtones de sorte qu'après aménagement, la priorité accordée aux premiers exploitants accroît leur représentativité car les superficies des bas-fonds sont généralement modestes. Ainsi les migrants constituent environ un quart des exploitants des bas-fonds aménagés et 30% environ des bas-fonds non aménagés selon les résultats de l'enquête Statistika (2003). En terme de fonctionnement ultérieur des organisations professionnelles opérant sur les aménagements, cette diversité de provenance des producteurs est peut être l'un des facteurs qui concoure à la faiblesse des organisations de producteurs. Le nouveau venu est-il méfiant ou séduit par l'OP ? Est-ce que l'OP est un espace de valorisation pour les adhérents (financier et social) ? Est-ce que l'OP est un facteur d'intégration pour les nouveaux venus ? Est-ce que les résultats des OP incitent les adhérents à traiter avec les OP ?

La proportion de producteurs instruits est plus forte dans les bas-fonds aménagés que les bas-fonds non aménagés. En effet, les producteurs sans instruction représenteraient 70% dans le second cas contre 57% dans le premier. L'analphabétisme demeure un problème d'envergure en ce qui concerne les riziculteurs de bas-fonds.

La taille de la population des ménages varie selon le type de bas-fonds : 20% ont moins de 5 personnes tandis que la moitié environ des ménages exploitant les bas-fonds non aménagés ont une taille entre 5 et 10 personnes et la grande majorité (65%) des ménages dans les bas-fonds aménagés compte plus de 10 personnes.

Près d'un quart des exploitants de bas-fonds ont moins de 4 actifs, un tiers ont 4 à 7 actifs, 22% environ ont entre 7 et 10 actifs tandis que 18% ont plus de 10 actifs agricoles. Pour plus de 80% des ménages en riziculture de bas-fonds, le ratio population/actif demeure inférieur à 2.

L'immense majorité des riziculteurs de bas-fonds (plus de 90%) ont l'agriculture comme activité principale. Cette activité agricole concerne les céréales traditionnelles, le coton, etc. La proportion de producteurs ayant une autre activité principale (élevage, commerce, administration, etc.) est marginale.

Environ 27% des exploitants dans ce système ont comme unique objectif de production la consommation tandis les autres visent en plus la commercialisation d'une partie des récoltes. En ce sens, la riziculture de bas-fonds apparaît au premier degré comme une activité de production vivrière.

Les résultats des investigations complémentaires corroborent cette conclusion de l'enquête de l'étude citée¹⁵. En effet, l'exploitant du bas-fonds non aménagé affecte une très forte proportion (58% environ) de sa récolte à sa consommation, aux semences et dons. Les ventes (42%) sont essentiellement destinées aux femmes transformatrices.

Tableau 11 : Utilisations des récoltes dans les bas-fonds non-aménagés (tonnes)

	Consommation	Dons	Semences	Vente fourr Intrant	Vente coop/grpmt	vente collecteurs	vente femmes trans	vente ach, étranger	Total
--	--------------	------	----------	------------------------	---------------------	----------------------	--------------------------	------------------------	-------

¹⁵ Op. Cit.

Moyennes/exploitant (Tonne)	0.453	0.132	0.082	0	0	0	0.453	0.039	1.158
Taux (%)	39.07	11.36	7.09	0	0	0	39.10	3.37	100

Dans les bas-fonds aménagés, les quantités affectées à la consommation sont proportionnellement inférieures (35,5%) et les ventes représentent plus de la moitié des volumes produits.

Tableau 12 : Utilisations des récoltes dans les bas-fonds aménagés (tonnes)

	Autoconsommation	Dons	Semences	Vente fourniltrant	vente coop/grpmt	vente collecteurs	vente femmes trans	vente ach, étranger	Total
Moyennes/exploitant (Tonne)	0.431	0.078	0.065	0.037	0.037	0.026	0.210	0.329	1.212
Taux (%)	35.52	6.44	5.33	3.04	3.04	2.17	17.30	27.16	100.00

♦ *Mode de production*

Les exploitants de ce système de riziculture sont relativement moins équipés : près de 56% n'ont pas d'âne, 51% n'ont pas de bœuf de labour, 55% environ n'ont pas de charrette mais 57% possèdent une charrue et à peine 17% ont un pulvérisateur.

Toutefois, ces données masquent une différence significative entre producteurs de bas-fonds aménagés et bas-fonds non aménagés. Les derniers sont largement en deçà pour ce qui concerne la culture attelée. En effet, la majorité des exploitants dans les bas-fonds non aménagés pratique le mode manuel de culture (52%) tandis que 62% des producteurs de bas-fonds aménagés ont recours au mode attelé.

L'utilisation des semences améliorées est plus forte dans les bas-fonds aménagés (plus de la moitié des producteurs) où le risque est relativement maîtrisé que dans les bas-fonds non aménagés (moins de 20%) qui ne bénéficient pas non plus d'un encadrement technique adéquat.

Il en est de même pour les engrais (NPK et urée) dont les taux d'emplois sont plus élevés chez les riziculteurs de bas-fonds aménagés (plus de la moitié) que de bas-fonds non aménagés (moins du quart). Les doses appliquées varient de 59Kg/ha de NPK et 22kg/ha d'urée dans les bas-fonds non aménagés à 112kg/ha de NPK et 52kg/ha d'urée dans les bas-fonds aménagés. Quel que soit le bas-fond, les doses appliquées sont inférieures aux recommandations techniques.

L'usage de produits phytosanitaires dans les bas-fonds concerne essentiellement l'insecticide et l'herbicide dans une moindre mesure. Le taux d'adoption est particulièrement faible dans les bas-fonds non aménagés (probablement en raison des risques liés aux aléas climatiques) : à peine 5% et 3% de l'échantillon de l'enquête citée, respectivement pour l'insecticide et l'herbicide.

De même, malgré quelques différences, le compost et le fumier sont peu utilisés dans la riziculture de bas-fonds.

La productivité de l'exploitation est globalement peu élevée, les rendements des bas-fonds non aménagés varient entre 1,2 et 2,2 tonnes/ha et ceux des bas-fonds

♦ *Stratégies des exploitants de bas-fonds*

En général, les stratégies des riziculteurs diffèrent du bas-fond aménagé au bas-fond non aménagé. En effet, l'aménagement entraîne la mise en place d'une organisation de producteurs (appuyée par l'organisme et/ou le projet d'aménagement) qui assure dans

certains cas des prestations en matière de préparation du sol (labour) et d'approvisionnement en intrants.

Dans la pratique courante, le financement de l'exploitation est réalisé sur fonds propres, et le producteur assure lui-même la commercialisation des parts de récolte destinées à la vente. Le recours au crédit institutionnel semble très limité.

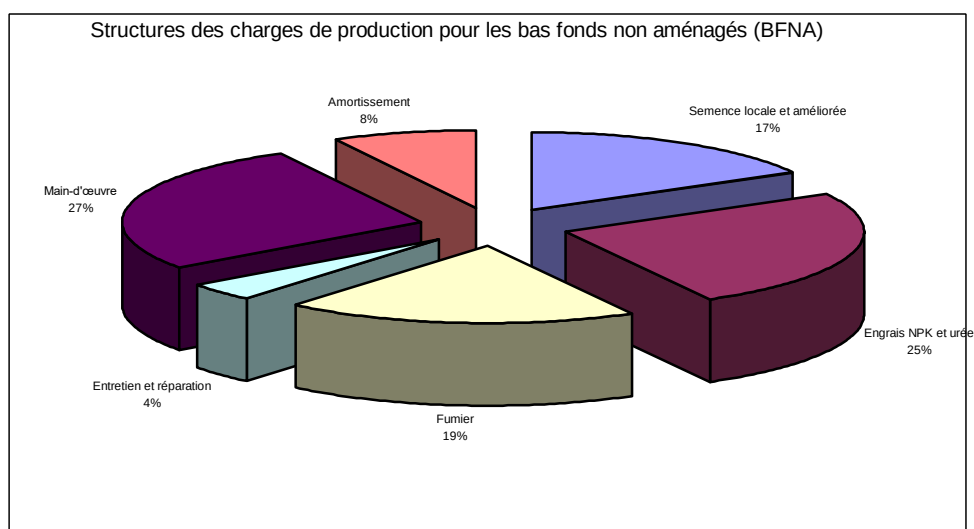
♦ *Compte d'exploitation des producteurs de bas-fonds non aménagés*

Tableau 13 : Bas - fonds non aménagés

2- Charges / ha		1- Produits / ha	
Matières et fournitures	50 730	Rendement (kg)	1 290
Semence locale et améliorée	14 160	Prix de vente producteur	120
Engrais NPK et urée	20 500	Produit (FCFA)	154 800
Fumier	16 070		
Entretien et réparation	3 146		
Main-d'œuvre	22 665		
Amortissement	6 347		
Total Charges	82 888		
Coût de production/kg	64		
RBE	71 912		
Valeur Ajoutée	100 924		
Autoconsommation	77 400		
Capacité d'autofinancement	-5 488		

Les prix sont donnés à l'ha

Figure 17 : Structures des charges de production pour les bas fonds non aménagés



Le producteur de bas fond non aménagé affecte 39 % de la production à l'autoconsommation, 11% aux dons. Là encore, son auto consommation va absorber entièrement le RNE. Sa capacité de financement est négative ; c'est dire que pour continuer son activité rizicole, le producteur doit injecter constamment de nouvelles ressources financières pour un même niveau de production. Ceci fait dire que ce type de riziculture est adossé à une ou plusieurs autres activités économiques.

Comparé à la riziculture pluviale, on note que le producteur de bas-fond injecte plus de ressources que ne compense le gain de rendement. En fait, dans ces deux systèmes de production, le producteur est dans une logique d'agriculture de subsistance : il produit pour lui-même et vend le surplus.

♦ La faiblesse caractéristique des charges d'engrais, de pesticides

Les charges relevant des produits chimiques et des intrants nécessitant une sortie d'argent (nous sommes dans une économie du travail, pas du capital) sont réduites au minimum.

On estime que c'est autant le manque de surface financière propre que la traduction de l'appréciation des risques par le producteur. En effet, d'expérience, le producteur sait que sa production varie non pas en fonction de la quantité d'engrais qu'il met sur sa parcelle mais de la qualité de la saison des pluies (quantité d'eau et distribution). Dans ce type de système tout message technique qui vise à l'introduction de techniques à forte demande en capital avec prise de risque est voué à l'échec¹⁶.

Sur ce type de périmètre, l'amélioration des revenus doit plus se focaliser sur l'amélioration de l'efficacité des circuits techniques et économiques en faveur notamment des femmes et des producteurs au moment de la production, de la première transformation et de la commercialisation.

Ce facteur risque identifié, il est important d'en mesurer les conséquences au niveau des décisions d'affectation des moyens publics.

Globalement, les aménagements, sommaires ou plus élaborés ont une seule utilité : réduire le risque climatique majeur au maximum, pour un minimum de charge et de technologies importées. L'amélioration du rendement est significatif et rapide.

Pour le calcul économique de la filière riz, ces modèles de compte d'exploitation des systèmes de riziculture des bas-fonds non aménagés sont utiles pour évaluer la valeur économique d'un ha de bas fonds de ce type. (à intégrer ou à prendre comme valeur de référence dans le calcul d'une Valeur Economique totale - VET).

♦ *Compte d'exploitation des producteurs de bas fonds aménagés*

Tableau 14 : Bas fonds aménagés

2- Charges		1- Produits	
Matières et fournitures	80 326	Rendement (kg)	2 270
Semence locale et améliorée	25 276	Prix de vente producteur	109

¹⁶ Parmi les voies d'amélioration possibles, on peut citer :

- Recherche de variétés adaptées à la stratégie de minimisation des risques : variétés résistantes à la sécheresse, qualité gustative et culinaire du riz
- Amélioration des circuits de commercialisation
 - Le fait de la pauvreté d'emploi des produits chimiques permet de penser à un label bio ou approchant.
 - Achat de balances romaines
 - Amélioration des procédés de transformation

2- Charges		1- Produits	
Engrais NPK et urée	42 000	Produit (FCFA)	246 613
Pesticides	7 710		
Fumier	6 340		
Entretien et réparation	7 721		
Main-d'œuvre	23 875		
Amortissement	13 467		
Total Charges	125 389		
Coût de production/kg	55		
RBE	121 224		
Valeur Ajoutée	158 566		
Autoconsommation (42%)	103 577		
Capacité d'autofinancement	17 647		

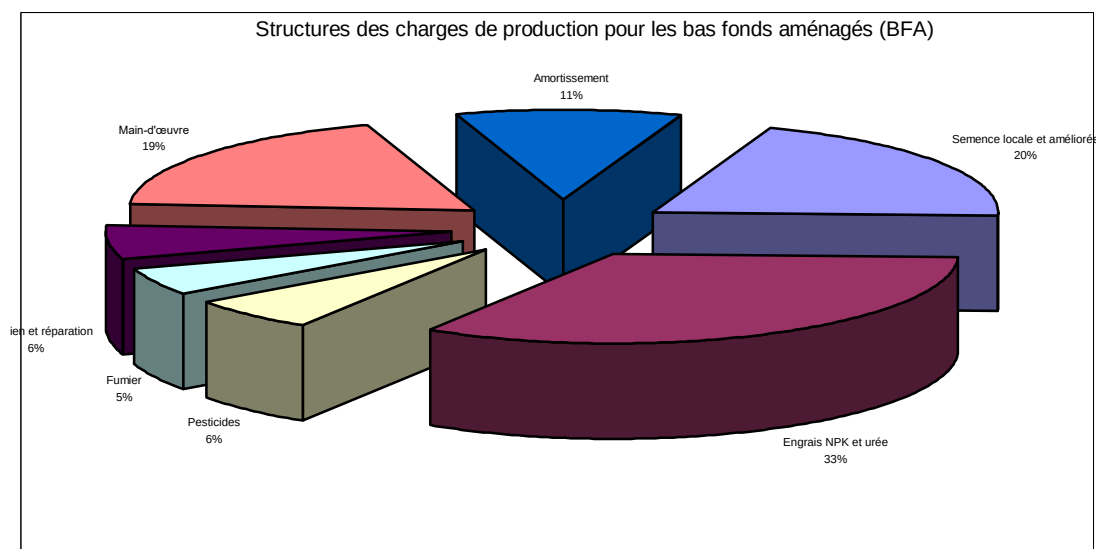
Les prix sont donnés à l'ha

Là encore, le taux d'autoconsommation et de dons est très élevé. Globalement, sur les bas-fonds non aménagés, la part de la production non marchande est de 42%.

En valorisant la part de la production consommée au prix de vente, on remarque que la quasi totalité du RNE est absorbée par l'autoconsommation.

Le producteur est dans une logique où les recettes monétaires compensent les charges, aux erreurs de mesure près. Tout se passe comme si le producteur n'était pas rentré dans une logique d'accumulation du capital (son système ne le lui permet pas, sans prise de risque important),

Figure 18 : Structure des charges de production pour les bas fonds aménagés



- Le rendement seuil et sensibilité :

Il est possible de déterminer un rendement seuil qui permettrait d'accumuler du capital. Il se situe à moins de 2,3 tonnes par ha pour les bas-fonds aménagés. Les données de la recherche permettent de penser que si un suivi des thèmes est rigoureux, des rendements peuvent atteindre 3,5 tonnes pour un tel système de production moyenne (voir plus selon les observations de rendements du PAFR).

Tableau 15 : Analyse de sensibilité pour un ha de bas fond aménagé

Rendement (en t. de paddy/ha)	2,27	3,5	5
Total Charges	125 389	145 174	163 674
Amortissement	13 467	13 467	13 467
Coût de production/kg	55	41	33
RBE	121 224	235 066	379 526
Valeur Ajoutée	158 566	272 533	427 993
Autoconsommation	103 577	103 577	103 577
Capacité de financement	17 647	131 389	275 949

Note méthodologique :

Les facteurs de variations ont été les suivants :

Pour la simulation 3,5 tonnes : Le total des charges supplémentaires est obtenu en faisant varier les charges liées aux engrais (passage 112 kg de NPK à 150 et de 47 kilos d'urée à 70) et au fumier (de 3,3 tonne/ha à 6 tonnes). La main d'oeuvre est inchangée.

Pour la simulation 5 tonnes :

NPK 150, Urée 100, fumier 6 tonnes, la main d'oeuvre passe de 48 h/jours à 70h/jours.

Autoconsommation :

L'autoconsommation est maintenu en volume constant (soit en valeur 103 577 FCFA) et non en proportion de la production.

Cette analyse de sensibilité montre qu'il est possible d'améliorer, le revenu par l'amélioration du rendement en faisant un meilleur suivi des thèmes techniques. Pour un rendement de 3,5 tonnes/ha, le disponible après auto-consommation s'élève à plus de 100.000 Fcfa et pour un rendement de 5 tonnes (techniquement possible), il se monte à plus de 250.000 fcfa/ha.

Il convient cependant d'analyser s'il n'existe pas des facteurs de blocages au niveau du producteur qui empêchent le bon suivi de ces thèmes techniques. On en donne ci-après quelques exemples :

- Au niveau du suivi, la parcelle de riz entre en compétition avec les autres céréales sèches mises en culture à ce moment.
- L'aversion au risque climatique sur les surfaces en périphérie du bas-fond aménagé.
- La faiblesse des surfaces moyennes qui empêchent des économies d'échelle
- La confiscation du pouvoir sur les terres nouvellement aménagées par les hommes et auparavant utilisées par les femmes.

Par ailleurs, une partie des bas-fonds aménagés pourraient être affectés au maraîchage.

D'après une étude financière et économique menée par la GTZ sur le projet PEBASO, l'introduction du maraîchage améliore le revenu disponible du producteur et améliore la rentabilité financière des producteurs et économiques des aménagements.

4.1.5.3 Les producteurs en systèmes irrigués

En maîtrise partielle ou totale de l'eau, ce type de périmètre est irrigué au fil de l'eau avec ou sans barrage, en aval de barrage ou simplement par pompage. On dénombre de grands et petits périmètres dont les superficies vont d'une dizaine à plusieurs centaines d'hectares.

Les rendements sont en grosse partie assurés par la maîtrise de la lame d'eau : la qualité du planage et la gestion des irrigations sont la base d'un bon rendement et constitue l'étape dans la culture qui permet de valoriser le travail du sol et les intrants fournis à la plante et au sol. Du fait du travail précis et constant nécessaire à la parcelle de riz, celle-ci peut se positionner comme une concurrente vis-à-vis des autres cultures pendant la saison humide. Les rendements moyens observés pendant la saison humide sont souvent moindres que ceux observés dans la période sèche.

Sur les petits périmètres, la maîtrise de la lame d'eau peut être totale. En revanche, la quantité d'eau de la retenue ne permet pas toujours une culture de contre-saison.

Sur les autres périmètres irrigués, on peut cultiver toute l'année c'est-à-dire pratiquer une culture en saison sèche et une autre en saison humide. Le risque technique lié au manque d'eau est moins élevé sur ce système de production.

En revanche, du fait de l'utilisation quasi continue de la parcelle, l'utilisation des intrants et l'apport de matières organiques y sont indispensables pour gagner un rendement intéressant. On remarquera par ailleurs l'importance relative des intrants dans les comptes d'exploitations des producteurs et de la nation. Une variation des prix des intrants, liés à une pression sur les produits pétroliers par exemple et renchérissant tous les coûts (matières premières, transports, énergie), aurait une influence considérable sur les résultats financiers (et économiques) des exploitants. Pour eux, la seule issue possible pour réaliser une culture qui permette de dégager des excédents : assurer une productivité à l'ha suffisante. Si actuellement, sur les périmètres irrigués par gravitation, le rendement seuil se situe autour de 3,5 tonnes, il devrait être de 4 tonnes pour assurer un revenu minimum si les coûts des engrais augmentent de 30%.

Le potentiel de terres irrigables au Burkina Faso est estimé à 165.000 hectares environ et les aménagements actuels représentent près de 15% du potentiel. En effet, environ 24.000ha sont aménagés dont environ 10.000ha en maîtrise totale de l'eau. Toutefois, le système irrigué couvre 23% de la superficie en riz et représente 53% environ de la production nationale.

♦ *Caractéristiques socio-démographiques*

Les périmètres irrigués sont occupés pour l'essentiel par les hommes (80 à 100%) selon les cas en raison du mode historique d'attribution des parcelles aux chefs de ménages après aménagement des terres. Cette situation des hommes est d'autant renforcée que les périmètres font le plus souvent l'objet de colonisation avec déplacement de ménages agricoles de zones à équilibre alimentaire précaire vers les sites aménagés. Une autre conséquence est la forte proportion de migrants sur ces périmètres (moins de 20% de populations autochtones). Pour la plupart, les ménages exploitant une parcelle irriguée ont une population totale de plus de 5 personnes

L'âge minimum des chefs d'exploitation de l'échantillon Statistika est 21 ans sur les petits périmètres en aval de barrage. Dans les grands périmètres, l'âge varie entre 22 et 77ans avec une moyenne de près de 48 ans. Par ailleurs, environ la moitié des exploitants sont sans instruction tandis que les autres sont partagés entre alphabétisés et scolarisés.

Sur les périmètres irrigués, l'activité principale de la quasi-totalité des exploitants (94 à 100%) est l'agriculture intégrant les céréales traditionnelles sèches : même en système irrigué avec double culture, il n'existe pas de spécialisation sur le riz. Le marché ne constitue pas non plus leur seul objectif de production, le riz est considéré à la fois comme culture vivrière et commerciale par la plupart des producteurs.

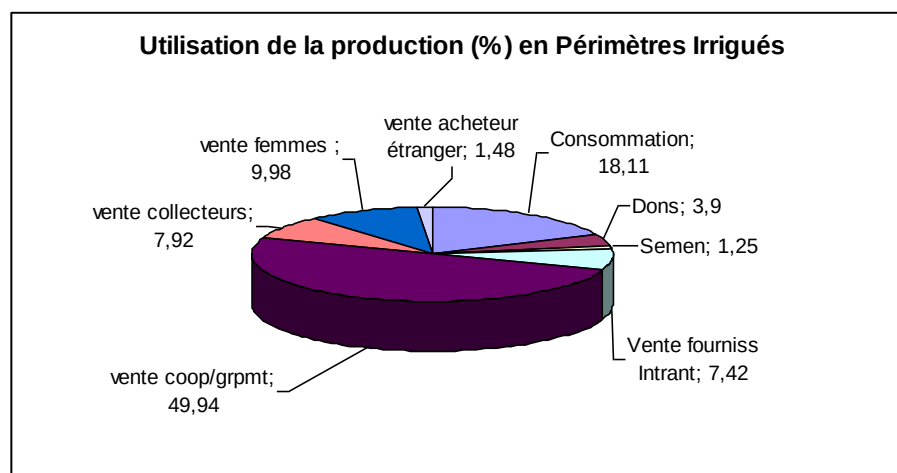
Selon BOSSELET (2004), un ménage garderait en moyenne 4 sacs par campagne sur la production d'un hectare. L'autoconsommation représenterait environ 11% de la production. Mais le riz serait préparé seulement lors de grandes occasions dans les familles pauvres. Certains producteurs vendraient même la totalité de leur production dès la récolte par nécessité (7.500FCFA /sac de 6 tines) pour acheter du mil ou du maïs dont le prix du sac est d'environ 6.500FCFA.

Les résultats préliminaires de l'enquête complémentaire (tableau ci-dessous) montrent qu'en moyenne, l'exploitant rizicole sur le périmètre irrigué vend près de la moitié de sa récolte à la coopérative, utilise un quart environ pour ses besoins de consommation, de semences et en dons. Le dernier quart est commercialisé auprès des femmes transformatrices, des commerçants fournisseurs d'intrants et des collecteurs.

Tableau 16 : Utilisations de la production sur les Périmètres Irrigués (tonnes)

	Consommation	Dons	Semences	Vente fourn. Intrans	vente coop/gr pmt	vente collecteurs	vente femmes	vente acheteur étranger	Total
Moyennes/exploitant (Tonne)	1,179	0,254	0,081	0,483	3,251	0,516	0,650	0,096	6,511
Taux (%)	18,11	3,90	1,25	7,42	49,94	7,92	9,98	1,48	100,00

Figure 19 : Utilisation de la production dans les périmètres irrigués



♦ Mode de production

Les exploitants de périmètres irrigués sont les mieux équipés des riziculteurs au Burkina Faso : au moins la moitié possède un âne, une charrette et une charrue mais à peine 41% ont un bœuf de labour. Mais, il existe des différences significatives entre types de sites et régions agricoles, les producteurs sur petits périmètres apparaissant moins équipés en général. Dans certaines régions, il existe de petits périmètres essentiellement exploités selon le mode manuel.

Dans l'ensemble, peu d'exploitants possèdent une batteuse (21%), un pulvérisateur (23%), une herse (19,5%) ou une vanneuse (22%). La propriété d'autres équipements (tracteur, motoculteur, motopompe) est marginale. En outre, à l'image des vanneuses sur les grands périmètres au fil de l'eau, certains équipements sont quasiment localisés sur un seul type de périmètre.

Toutefois, la possession d'équipements demeure indicative car les stratégies de production sont fonction des prestations assurées par les organisations de producteurs et/ou les projets appuyant le développement de la riziculture. Par ailleurs, le niveau d'équipement est bien tributaire du développement d'autres productions végétales.

On compte en moyenne respectivement 6 et 7 actifs agricoles par ménage sur les petits et grands périmètres. La capacité en main-d'œuvre est plus forte en riziculture irriguée que dans le système pluvial ou le bas-fond rizicole.

En dépit des variations selon la nature des sites, la grande majorité des exploitants utilisent des semences améliorées. La proportion des utilisateurs dépasse 90% dans certains cas et comprise entre 60 et 70% dans d'autres. Pour la plupart, les petits périmètres semblent moins bien lotis. Ceci est corroboré par le taux d'adoption des engrais qui est 100% pour le NPK sur les grands périmètres et 85% environ sur les petits périmètres. En outre, les doses

appliquées diffèrent considérablement selon les sites : 177 kg/ha, 237 kg/ha, 179 kg/ha et 202 kg/ha respectivement sur les petits périmètres (PPAB), les grands périmètres en aval de barrage (GPAB), les grands périmètres au fil de l'eau (GPFE) et les grands périmètres par pompage (GPPP).

Utilisée en couverture, l'urée est adoptée par tous les riziculteurs de grands périmètres et un peu moins par les exploitants des petits périmètres (78%). Les doses moyennes appliquées par hectare sont de 147 kg sur les petits périmètres, 168 kg sur les grands périmètres en aval de barrage, 141 kg sur les grands périmètres au fil de l'eau et 171 kg sur les grands périmètres par pompage.

Globalement, l'intensité de la fertilisation est plus forte en riziculture irriguée que dans les autres systèmes à cause de la maîtrise de l'eau et par conséquent de la minimisation des risques de perte. En outre, la culture du riz s'effectue en partie grâce à l'apport de la matière organique (paille, fumier, compost). La proportion d'exploitants ayant recours au fumier varie de 11 à 33% selon le type de site. La paille est assez utilisée sur les GPFE (33% des producteurs). C'est seulement sur les GPPP que l'utilisation du compost n'est pas marginale (11% des exploitants). Globalement, ces données montrent la faible utilisation des techniques de compostage et de fumier. C'est un indicateur symptomatique de la faible intégration entre l'agriculture et l'élevage au Burkina Faso.

Au vu de l'importance des engrais et fertilisants dans le compte d'exploitation de la culture du riz, une économie serait très possible en améliorant les techniques de fertilisations à partir des sources organiques.

Concernant les produits phytosanitaires, les exploitants ont le plus recours à l'insecticide et la situation varie selon les conditions des sites. Dans l'ensemble, 44% des producteurs des GPAB, 89% sur les GPFE et 50% sur les GPPP. Sur les petits périmètres, les producteurs utilisent peu d'insecticide. Quant à l'herbicide, le taux d'utilisation est plutôt élevé sur les GPPP (plus de 80%) et les GPFE (65%). Il est seulement de 22 sur les GPAB mais les doses appliquées sur les grands périmètres sont relativement faibles (moins d'un quart de litre de pesticide). Par contre, malgré le recours limité sur les petits périmètres, la dose qui y est appliquée est en moyenne d'un litre à l'hectare. A l'opposé des autres produits phytosanitaires, l'utilisation du fongicide est marginale en riziculture irriguée.

♦ **Pratiques et respects des règles d'utilisation des intrants**

Quand on se rend dans une petite échoppe de campagne, on constate que tous les types d'engrais, d'insecticides et d'herbicides vendus ces dernières années se retrouvent en vente au détail. Le marché parallèle des intrants fonctionne bien et s'approvisionne à différentes sources :

- La filière coton, grande pourvoyeuse d'urée, de sacs de NPK et d'insecticides
- Les projets, qui distribuent des intrants et des insecticides.
- Les importations et le marché noir en provenance des pays de la sous région.

Les achats de pesticides qui ne passent pas par les coopératives organisées se font sur des petites quantités de produit et sont souvent présentés dans des conditionnements qui ne sont pas d'origine.

Concernant l'utilisation de ces produits, la mission n'a pas de données chiffrées sur leur adéquation avec ce qui est recommandé au plan sanitaire pour la sécurité des producteurs et des consommateurs.

♦ *Stratégies*

Parfois réunies dans une structure fédérale (coopérative notamment), le rôle des organisations de producteurs est assez renforcé sur les périmètres irrigués. Historiquement, leur mise en place accompagne l'exploitation des parcelles dans le cadre des projets

d'aménagements et elles assurent des prestations dont le nombre et la nature semblent varier selon le site. La coopérative est la forme d'organisation la mieux structurée avec conseil d'administration et commissions spécialisées (crédit, approvisionnement, commercialisation, contrôle).

Parfois, elles établissent le planning de la campagne, préparent le sol, gèrent la distribution de l'eau, approvisionnent les membres en intrants et reçoivent en retour une partie des récoltes pour commercialisation et prélèvement de la redevance coopérative et des frais des différentes prestations.

Selon les résultats de l'enquête complémentaire, la moitié des récoltes n'est pas remise à l'organisation. Elle est affectée à la consommation, aux dons, semences et ventes à d'autres opérateurs comme l'indiquent le tableau précédent.

♦ *Contraintes majeures du système irrigué*

Outre la faiblesse des organisations professionnelles, les contraintes et problèmes des exploitants en système irrigué sont :

- Le manque de fonds de roulement notamment pour l'acquisition des intrants.
- Les prix élevés des intrants
- La difficulté qu'ont les producteurs à défendre leurs intérêts sur le marché et à obtenir de manière régulière des prix intéressants.
- L'absence d'acheteurs d'envergure dans une course au paddy
- Les aléas climatiques qui provoquent par manque d'eau, des baisses de rendements.
- L'épuisement des sols car certains sites ont plusieurs décennies d'existence sans jachère et très peu d'amendement
- Le coût particulièrement élevé de l'irrigation par pompage
- Les maladies et les attaques des animaux

♦ **Compte d'exploitation pour un ha sur un périmètre irrigué par gravitation**

Tableau 17 : Compte d'exploitation des périmètres irrigués par gravitation

2- Charges		1- Produits	
Matières et fournitures	112 594	Rendement (kg)	3810
Semence locale et améliorée	15 661	Prix de vente producteur	95,65
Engrais NPK et urée	90 420	Produit (FCFA)	364 427
Pesticides	1 871		
Fumier	4 642		
Entretien et réparation	3 678		
Redevance hydraulique	22 912		
Main-d'œuvre	18 685		
Amortissement	10 779		
Animaux de trait	3202,4		
Equipements	1584,9		
Outillage	5991,3		
Total Charges	168 648		
Coût de production/kg	44		
RBE	195 779		

Valeur Ajoutée	225 242
Auto-consommation	72 885
Capacité de financement	112 114

Les prix sont donnés à l'ha

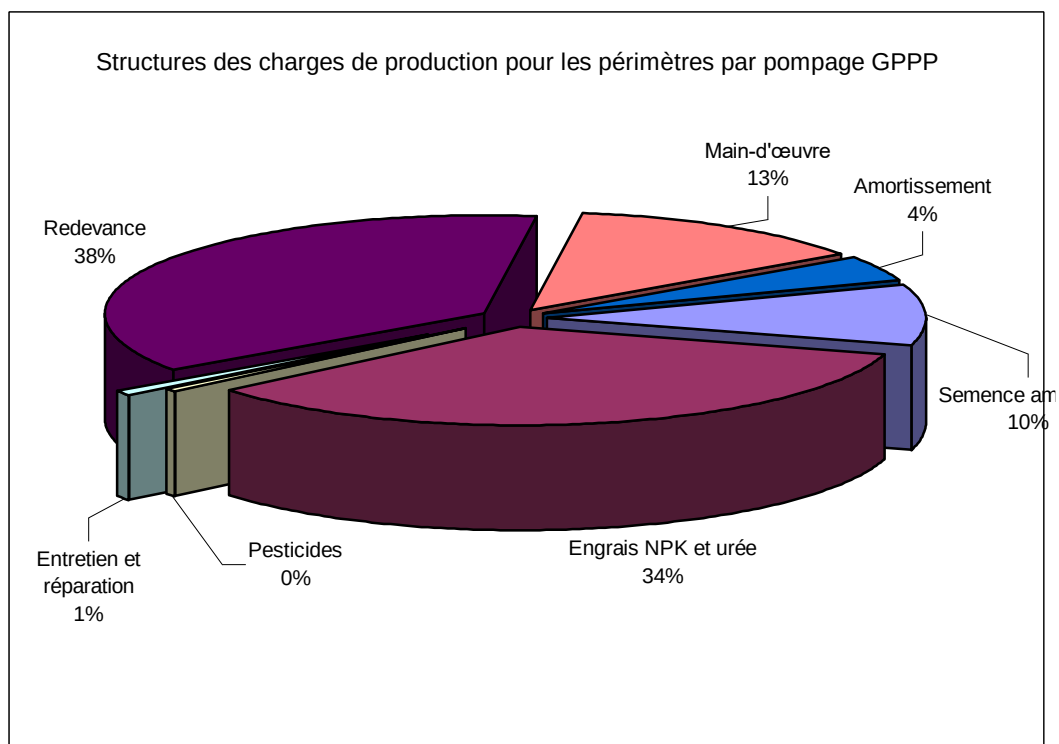
Figure 20 : Structures des charges de production pour les périmètres irrigués

Tableau 18 : Compte d'exploitation des périmètres par pompage

2- Charges		1- Produits	
Matières et fournitures	121 454	Rendement (kg)	4 570
Semence améliorée	26 950	Prix de vente producteur	96
Engrais NPK et urée	93250	Produit (FCFA)	437 121
Pesticides	1 254		
Entretien et réparation	2 725		
Redevance hydraulique	100 000		
Main-d'œuvre	35 000		
Amortissement	11 363		
- Animaux de trait	2 123		
- Equipements	2 007		
- Outillage	7 233		
Total Charges	270 542		
Coût de production/kg	59		
RBE	166 579		
Valeur Ajoutée	212 942		

Les prix sont donnés à l'ha

Figure 21 : Structure des charges de production pour les périmètres par pompage (GPPP)



L'analyse du disponible après déduction de la valeur de la production non commercialisée, amène à des rémunérations du travail très faibles, malgré des rendements moyens tout à fait respectables.

4.1.6 Rentabilité des différents types de systèmes de production

La rentabilité des différents types d'aménagement s'apprécie différemment selon que l'on se place du point de vue du producteur ou de la collectivité.

4.1.6.1 Rentabilité du point de vue du producteur

Il est possible d'apprécier la rentabilité du point de vue du producteur en mesurant le revenu net dégagé par journée de travail¹⁷.

Tableau 19 : Détermination des rémunérations du travail journalier pour les producteurs, par type de système rizicole.

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	GPPP	PIG
1- Produits					
Superficie moyenne/exploitation (ha)	0,40	0,37	0,24	1,80	0,74
Superficies totales pays (ha)	7 517	24 401	4 952	3 400	7 485
Production totale pays (tonne)	9 020	31 477	11 241	15 538	28 518
Rendement (kg)	1 200	1 290	2 270	4 570	3 810
Prix de vente producteur (FCFA)	120	120	109	96	96
Produit (FCFA)	144 000	154 800	246 613	437 121	364 427
Total Charges /ha	61 578	82 888	125 389	270 542	168 648
Coût de production/kg	51	64	55	59	44
Amortissement	5771	6 347	13 467	11 363	10 779
RBE	82 422	71 912	121 224	166 579	195 779
Valeur Ajoutée	88 488	100 924	158 566	212 942	225 242
Nombre de jours de travail	82	110	140	290	270
Rémunération du travail (Fcfa/jours)	1 005	654	866	574	725
Rémunération du travail (Fcfa/jours/exploitation)	402	242	208	1 034	537
Autoconsommation	72 000	77 400	103 577	87 424	72 885
Disponible après autoconsommation	4 651	-11 835	4 180	67 792	112 115
Rémunération du travail après autoC° (fcfa/jours/ha)	57	(108)	30	234	415
Rémunération du travail après autoC° (fcfa/jours/exploitation)	143	-286	125	130	561
Rendement nécessaires (kg/ha)pour un RNE/jour = 1000 Fcfa/j	1 200	1 610	2 450	6 100	4800

On constate que la rémunération du travail par ha est meilleure pour les systèmes qui n'utilisent pas beaucoup d'intrants. Dans les conditions actuelles de production au Burkina Faso, ce sont les systèmes pluviaux et de bas fonds aménagés qui amènent aux producteurs des rémunérations du travail journalier les plus importantes. Quel que soit le système rizicole, le revenu net par jour et par ha est de l'ordre voire supérieur à un dollar (600 Fcfa environ).

En outre, on note une fois de plus l'importance de la part de l'autoconsommation dans les systèmes de production.

Si on prend en compte cette autoconsommation, on constate que seuls les PIG et les GPPP permettent de dégager un revenu net monétaire positif appréciable.

Par ailleurs, si on ramène ce revenu à l'échelle de l'exploitation, les GPPP parviennent à dégager des revenus journaliers les plus importants : les rendements sont les plus importants et les surfaces également.

On peut raisonner à l'inverse : Quel rendement le producteur doit-il obtenir pour que le revenu dégagé soit égal à 1.000 fcfa

¹⁷ Le nombre de jour de travail a été déterminé par la documentation existante (PSSA, étude économique et financière de la GTZ).

On constate que, toutes choses égales par ailleurs (et sans changer la quantité de travail pour obtenir ce rendement), les rendements à obtenir sont possibles techniquement, moyennant une bonne maîtrise technique. Les rendements en PIG doivent passer à presque 5 tonnes et les rendements en GPPP doivent passer à plus de 6 tonnes par ha et par campagne. En dessous de ces rendements, les systèmes ne peuvent pas faire sortir à eux seuls les producteurs de la pauvreté monétaire.

Figure 22 : Comparaison des rémunérations différents systèmes de production

4.1.6.2 Rentabilité du point de vue de la collectivité

L'intérêt pour la collectivité est le critère qui va, in fine, décider de l'affectation des ressources en capitaux. Cet intérêt peut se mesurer en terme de délai de récupération : combien de temps faut-il au système de production pour que la valeur ajoutée puisse couvrir les frais d'investissements ?

Dans l'idéal, les délais de récupérations doivent être inférieurs aux durées de vie des aménagements.

Tableau 20: Tableau des durées de vie des aménagements :

Types de systèmes rizicoles	Durée de vie des aménagements
Pluvial	
Bas – fonds non aménagés	
Bas fonds aménagés	15 ans
Périmètres irrigués par gravitation	20 ans
Périmètres irrigués par pompage	20 ans

On peut donc déjà, déterminer des montants d'investissements seuils au-delà duquel les délais de récupération seront plus grands que la durée de vie des aménagements¹⁸.

Tableau 21 : Détermination des montants d'investissements seuils pour les différents types de riziculture

Types de périmètres	Rendements (T/ha) (rendements différentiels nécessaires, Cf note de bas de page)	VA/ha (Fcfa/ha/an)	Durée de vie de l'aménagement	Montant d'investissement seuil
Pluvial, Bas fonds non aménagés			n.a	

¹⁸ En prenant comme hypothèse que dans la situation sans projet, le bas – fond ou les surfaces affectées aux périmètres ne servent à rien et que les producteurs concernés ne font rien sans le projet. En fait, la situation décrite ici est très favorable et devrait être étudiée précisément pour chaque type de riziculture et au cas par cas pour une étude spécifique. Cependant, cette simulation donne un aperçu éclairant de la capacité des systèmes proposés à générer de la valeur ajoutée suffisante pour rentabiliser les aménagements.

BFA	2,3	158 566	15 ans	2,4 millions Fcfa
PIG	3,8	225 242	20 ans	4,5 millions Fcfa
GPPP	4,5	221 942	20 ans	4,3 millions Fcfa

En première approximation, on constate que les montants d'aménagement seuls sont relativement modestes pour que la collectivité puisse récupérer le capital investit. Au-delà de ce montant, les investissements réalisés contribueront, de manière relative à appauvrir la collectivité.

4.2 Les femmes transformatrices : actrices au centre de la filière

Les transformatrices, ainsi appelées parce qu'elles étuent le riz, cumulent en fait plusieurs fonctions : collectrices, transformatrices (même si le décorticage est réalisé en prestation), commerçantes. Il s'agit de femmes habitant dans les zones de production, et souvent, elles sont épouses des producteurs et à ce titre, participent aux activités de production, mères de famille et parties prenantes à toutes les décisions du ménage.

Dans cette étude, les activités des femmes ne sont pas quantifiées à part, sauf pour cette activité de transformation. Ici, elles ont un comportement économique distinct des autres agents. Pour les autres activités (production notamment), l'hypothèse est faite que face à cette activité, elles n'ont pas un comportement distinct des hommes. C'est pourquoi elles n'apparaissent pas distinctement dans le compte des producteurs, bien que leur participation (non quantifiée dans les enquêtes, ni dans aucune de celle qui a été mise à disposition de la mission), soit tout à fait significative.

L'une des nouveautés, et surprises également de cette étude, est l'importance de ces femmes dans la filière nationale. Elles traitent au moins la moitié du paddy produit, et plus sans doute si on inclut l'autoconsommation qui est traitée, pour le ménage, par la femme.

En tout, la femme traite, pour des activités commerciales environ 70% du riz local commercialisé.

4.2.1 La provenance du paddy des transformatrices

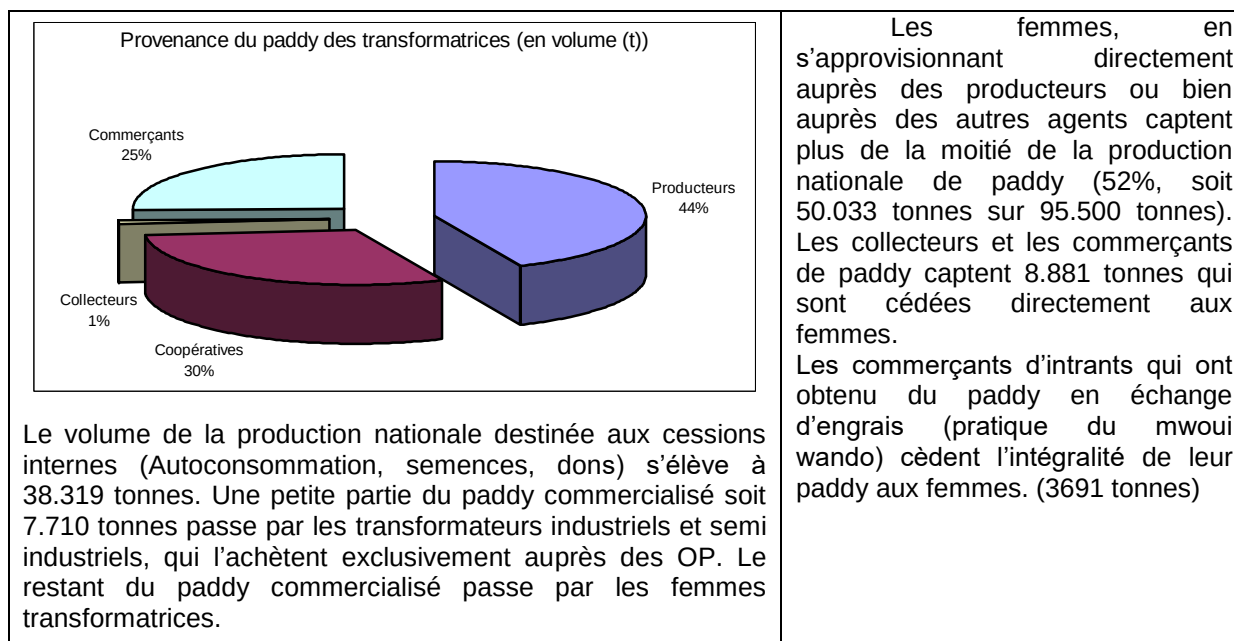
Les enquêtes auprès des transformatrices ont permis d'identifier les provenances du paddy avec leur volume, valeur, proportion et prix d'achat. Elles sont représentées dans le tableau et graphique suivants :

Tableau 22 : Provenance du paddy des transformatrices en volume (t)

Provenance	Volume (t)	Valeur (Fcfa)	Proportion (%)	P.U d'achat (Fcfa/kg)
Producteurs	21 732	2 194 932 000	43%	101
Coopératives	15 161	1 531 261 000	30%	101
Collecteurs	505	64 640 000	1%	128
Commerçants	12 635	1 503 565 000	25%	119
Ensemble	50 033	5 294 398 000		105

* Résultats des enquêtes auprès des femmes

Figure 23 : Provenance du paddy des transformatrices



NB : Il y a une incertitude sur moins de 600 tonnes, ce qui représente 0,6% de la collecte nationale, si nos hypothèses et résultats d'enquêtes correspondent à la réalité.

4.2.2 Système de transformation

En général, les transformatrices achètent le paddy auprès des producteurs, des coopératives et des collecteurs qui diffèrent la vente dans l'attente d'une remontée des prix. Sur certains sites, les transformatrices sont organisées en groupements féminins.

Le paddy simple, ordinaire ou non étuvé est le paddy qui n'a pas subi de transformation avant décortilage. A l'opposé, le paddy étuvé est le paddy ayant subi une transformation qui modifie ses caractéristiques. Son décortilage donne du riz de couleur brune contrairement au paddy simple dont le riz est blanc.

L'étuvage articule les opérations de trempage du paddy, de pré-cuisson et de séchage avant le décortilage. Le chauffage auquel est soumis le paddy lors de la pré-cuisson provoque une migration de certains éléments du tégument entourant le caryopse vers l'intérieur de celui-ci de sorte que le grain obtenu est moins blanc mais plus nutritif que le riz blanc. Le riz étuvé est moins brisé et mieux conservé.

On distingue trois méthodes d'étuvage : la méthode traditionnelle, une méthode traditionnelle améliorée et une méthode moderne avec une capacité plus grande qui utilise des fûts. Hormis la dernière et dans une moindre mesure la méthode améliorée, l'étuvage est réalisé couramment au moyen des ustensiles de cuisine du ménage.

Le paddy acheté est vanné, séché, étuvé ou non, puis décortiqué auprès d'un prestataire ou artisanalement. En effet, la transformation n'implique pas toujours un prestataire disposant de décortiqueuse car sur d'autres sites (tel Founzan), le décortilage est effectué artisanalement à l'aide de mortier et pilons traditionnels.

La littérature indique des prix de prestation variant selon les sites et le type de paddy. Par exemple, de la Vallée du Kou à N'dorolla, le prix unitaire de décortilage du paddy étuvé passe de 150 à 250FCA par tine et celui du paddy simple de 175 à 275 FCFA (SANON, 2003). Mais les mesures interviennent sans pesée lors du décortilage, permettant ainsi aux transformatrices de maximiser les quantités de paddy décortiqué et d'améliorer la rentabilité de leur activité.

4.2.3 Stratégies de financement et de commercialisation

Les achats de paddy sont financés sur fonds propres et/ou grâce aux petits crédits acquis auprès des institutions de microfinance. Mais des transformatrices régleraient partiellement au comptant leurs achats et le solde payé après la commercialisation du riz décortiqué. Toutefois, leur proportion serait marginale (SANON, 2003)

Le paiement du prestataire n'est pas comptant dans la plupart des cas et les femmes s'en acquittent seulement après avoir vendu le riz. La transformation traditionnelle est donc en partie préfinancée par les prestataires exploitant les décortiqueuses.

Le riz décortiqué est généralement vendu sur les marchés locaux à l'aide d'unités de mesures locales telles la boîte de tomate ou la tine à des consommateurs, des détaillantes approvisionnant d'autres marchés et aussi à des commerçants étrangers. Les flux transfrontaliers ne semblent pas négligeables car SANON (2003) souligne que des commerçantes maliennes et burkinabé¹⁹ organisent régulièrement l'envoi de 10 tonnes de riz sur le marché de la localité de Kouri au Mali. Leurs clients sont des bozos approvisionnant Kouri en poisson fumé de Mopti et ramenant du riz dans cette dernière localité.

L'analyse économique permettra de mesurer la contribution des femmes dans les revenus des ménages (et donc leur contribution à la réduction de la pauvreté monétaire).

Tableau 23 : : commercialisation du paddy par les transformatrices

	Volume	Valeur	PU (Fcfa/kg de riz)
Riz blanc (grossiste)	859	184 687 473	215
Riz étuvé grossiste et demi grossiste	6 498	1 397 043 541	215
Riz étuvé (détaillant)	6 498	1 572 486 218	242
Autres acheteurs riz étuvé	13 000	2 859 927 016	220
Total	26 854	6 014 144 248	224

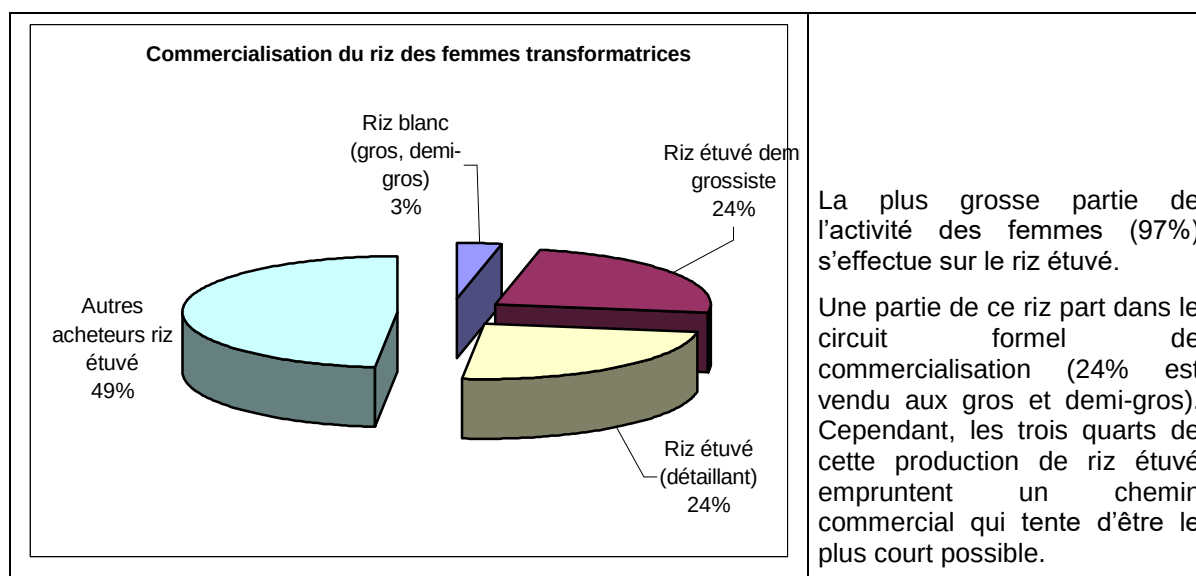


Figure 24 : Commercialisation du riz des femmes transformatrices

¹⁹ Chacune collectant 1 tonne de riz étuvé le jour de marché à la Vallée du Kou

4.2.4 Les effectifs :

Bien qu'aucun recensement n'ait été mené, on peut estimer le nombre de femmes concernées par l'activité de l'étuvage et de la commercialisation du riz étuvé.

L'échantillon sur lequel a porté l'enquête auprès des femmes se compose de 42 individus. Le volume moyen de paddy traité par chaque femme de l'échantillon est de 3,547 T / an (Cf enquête complémentaire réalisée pour la mission). Ceci cache une diversité de situation (de 1,2 t/femme et 5,1) car on a pu observer des femmes qui traitent jusqu'à 16 tonnes de paddy annuellement.

Ainsi pour les 50.033 tonnes traitées par les femmes, on estime alors que l'effectif de femmes concernées se situe probablement, dans une fourchette qui varie de 9 à 15.000 femmes.

4.2.5 Analyse des comptes d'exploitation des transformatrices.

Les paramètres déterminant sur le résultat des comptes d'exploitation des femmes transformatrices sont :

- Le prix à l'achat
- Le coût de l'étuvage
- Le coût du décortilage
- le rendement au décortilage
- Le prix de vente

Tableau 24: Compte d'exploitation des transformatrices

Emplois				Ressources			
	Quantité	/tonne de paddy	Valeur consolidée		Quantité	Prix unitaire / tonne de riz	Valeur consolidée
Consommations intermédiaires		127 391	6 373 752 998				
Achat paddy	50 033	105 941	5 300 546 053	Libellé			
Achat bois de chauffe		6 804	340 424 532	Riz étuvé	29 082	227 305	6 610 548 206
Achat eau		798	39 923 619	Riz blanc	1 164	250 000	290 889 535
Frais de décortilage riz étuvé	48 094	8 979	449 254 646	Total produit	30 246	228 178	6 901 437 741
Frais de décortilage blanc	1 939	806	40 336 682				
Transport consommé		3 990	199 649 123	rdt déc.%	60		
Frais de conditionnement paddy		13	631 877	Rdt déc riz blanc	60		
Autres charges		60	2 986 466				
Main-d'œuvre		1 864	93 268 881				
Amortissement		502	25 098 919				
RNE		8 181	409 316 943		8 181		
Valeur ajoutée		10 547	527 684 743				527 684 743

Emplois	Ressources		
Total charges	129 757	6 492 120 798	

NB : Pour les charges :

Notes

Pour les charges

- Les charges ont été calculées par enquête pour échantillon.
- Les coûts ont été ramenés à la tonne de paddy acheté

Pour les produits :

- Les prix unitaires sont indiqués en tonne de paddy dans les charges et en tonne de riz dans les produits. Ensuite, ramené à l'équivalent tonne de paddy.

L'équilibre des comptes s'effectue sur les tonnes équivalent paddy dans le tableau qui précède.

- ♦ La valeur ajoutée dégagée par les femmes est de 10.547 par tonne de paddy traitée.
- Le graphique suivant nous présente la structure des charges du compte consolidé des femmes transformatrices

Figure 25 : Structure des charges d'exploitation des femmes transformatrices

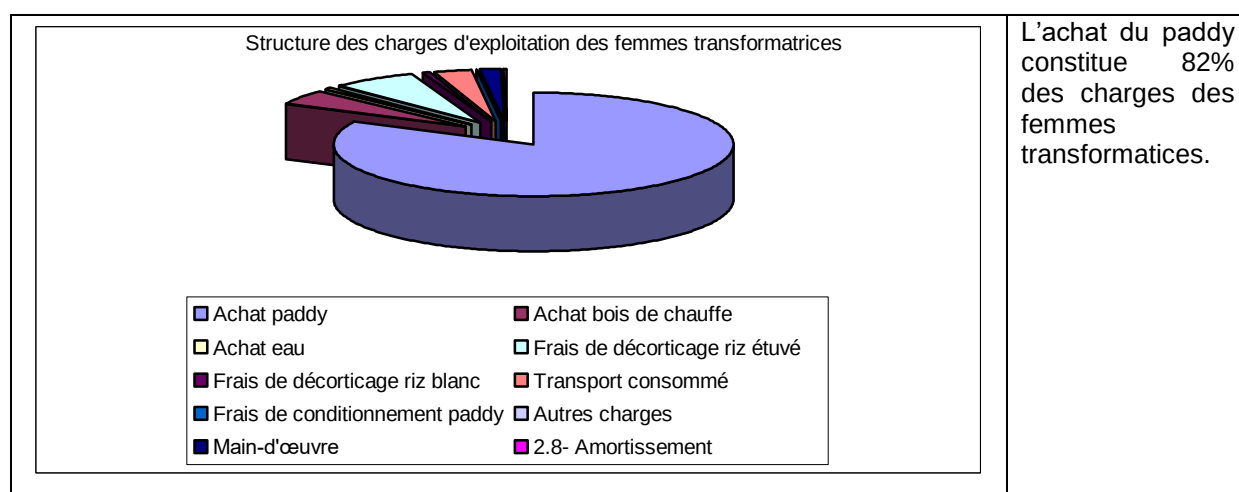
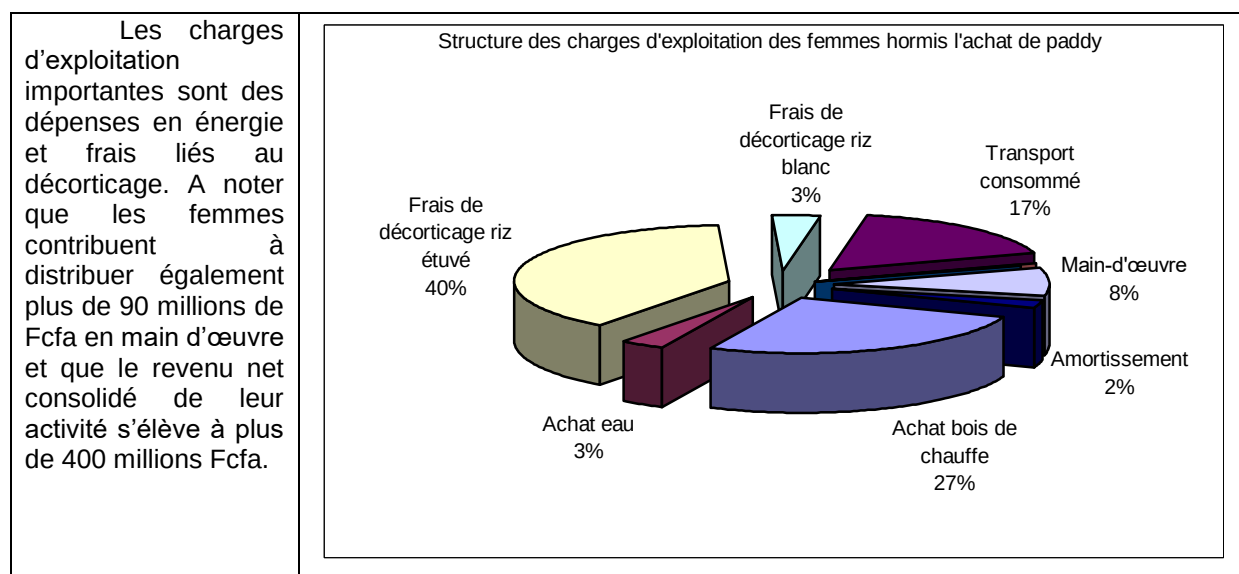


Figure 26 : Structure des charges d'exploitation des femmes hormis l'achat de paddy



4.2.6 Déterminants du compte d'exploitation des transformatrices

4.2.6.1. Prix d'achat du paddy

Tableau 25 : Prix d'achat du paddy par les transformatrices

Approvisionnement					
Achat du paddy	Prix Fcfa/kg				
	Producteur	Coopératives	Collecteurs	Commerçants	Ensemble
BN	119	113		122	119
BA	111		117	120	118
PI	94	101	141	113	98

Le prix d'achat du riz est moindre sur le périmètre irrigué. Les raisons de ce fait :

- L'offre est ponctuelle et plus importante
- Les tensions de trésorerie sont fortes au moment de préparer la campagne suivante. Les producteurs sont incités à vendre vite et de fait, moins bien.

4.2.6.2 Prix de vente du riz obtenu par les transformatrices

Destination				
Vente du riz	Prix Fcfa/kg			
	Riz blanc	Riz étuvé dét.	Riz étuvé. Autr.	Total riz étuvé
BN		241		241
BA		250	277	258
PI	215	234	203	215

Tableau 26 : Prix de vente du riz obtenu par les transformatrices

La vente est réalisée essentiellement aux demi grossistes et aux détaillants. A chaque opération, ce sont de faibles volumes qui sont concernés. Si on s'en tient à la moyenne des opérations de l'échantillon, celui-ci est de moins de quarante kilogrammes par opération pour les femmes issues des bas fonds non aménagés et de 100 kg pour celles des périmètres irrigués²⁰.

Les ventes aux « autres » sont des ventes d'opportunité qui ne répondent pas forcément à des logiques qui suivent le prix de revient.

Par ailleurs, sur les bas fonds aménagés le prix de vente est meilleur dans tous les cas.

Ceci tiendrait au fait d'une très faible disponibilité (forte autoconsommation) sur les BNA et donc un marché étroit et peu concurrentiel.

Sur les BFA, la présence d'autres acheteurs, la grande part réservée à l'autoconsommation, la présence des femmes et la relative faiblesse des volumes implique une grande compétition au niveau des acheteurs.

Sur les PI, souvent situés à proximité d'une route importante, la compétition entre les vendeuses et les autres acteurs tire les prix par le bas.

²⁰ C'est une économie du quotidien, avec une multitude d'actrices. Ces petits volumes représentent in fine la véritable économie du riz local, celle que la littérature a jusqu'à présent quasiment ignoré.

4.2.6.3. Charges d'étuvage et de décortiquage des femmes

Charges	Fcf/kg de paddy	
	Etuvage	Décortiquage
BN	27	12
BA	14	6
PI	14	10

Tableau 27 : Charge d'étuvage et de décortiquage des femmes

On note un coût d'étuvage plus élevé dans les BNA, du fait du coût élevé du bois. En effet, dans les BN situés dans les zones semi arides (bas fonds de Boudry, Tambogo, de l'échantillon de l'enquête complémentaire), où existe une forte pression sur la ressource ligneuse, les coûts en bois de chauffe sont plus importants.

4.2.6.4 Rendements au décortiquage

	Déclaré	calculé
BNA	0,54	0,722
BFA	0,55	0,496
PI	0,58	0,635

Tableau 28 : Rendement au décortiquage

Le coefficient de transformation est une donnée qui influence de manière très sensible la rentabilité des opérations.

♦ Validité et critique des valeurs obtenues

- ✓ La taille des échantillons n'est pas suffisante pour donner des estimations de qualité statistique suffisante par type de site.
- ✓ Le coefficient déclaré pour le rendement au décortiquage n'a qu'une valeur indicative car c'est une donnée qui n'est pas connue précisément par les femmes enquêtées²¹. Du reste on observe au niveau d'au moins un enquêteur sur un même site, le coefficient enregistré est le même quelle que soit la transformatrice.

Les chiffres obtenus pour les BN et les PI semblent cohérents. En revanche, pour les BNA, en appliquant les rendements obtenus sur ce bas fond, les calculs montrent que l'activité d'étuvage pour les femmes n'est pas rentable. Cette non rentabilité est due en grande partie aux faibles rendements de décortiquage. Dans les bas-fonds aménagés, l'utilisation des décortiqueuses artisanales (du moins dans l'échantillon de l'enquête) est très faible et le décortiquage s'effectue au pilon. Les rendements qui en découlent sont très faibles (rendement calculés : 0,505). L'activité de transformation commercialisation du riz étuvé ne devient équilibrée financièrement qu'à partir d'un rendement de 53%. Les simulations montrent que le rendement au décortiquage est l'un des paramètres importants de la

²¹ Les mesures déclarées sont données en « tine », « yorouba » ou « boîtes de tomates », qui sont des volumes. La balance est un instrument qui est rarement présent dans la chaîne des femmes. Les poids spécifiques peuvent varier d'un riz à l'autre. La moyenne globale semble être une donnée plus pertinente.

rentabilité de l'activité des femmes transformatrices (Cf analyse de sensibilité pour l'activité des femmes, exposé ci-après)

Un coefficient de transformation (paddy en riz) a été calculé sur les données de l'ensemble de l'échantillon. Il est de 0,605 et sera appliqué pour toutes les transformatrices de tous les sites.

Tableau 29 : Reconstitution du compte d'exploitation moyen simplifié des transformatrices pour le riz étuvé, par type de zone rizicole

BNA	Charges Fcfa/kg	Produit
Achat paddy	119	Vente riz étuvé 241
Etuvage	27	
Décorticage	12	
Total charges	158	
Rendement	0,605	
Prix revient	261,16	
Marge nette Fcfa/kg	-20,16	

BFA	Charges Fcfa/kg	Produit
Achat paddy	118	Vente riz étuvé 258
Etuvage	14	
Décorticage	6	
Total charges	138	
Rendement	0,605	
Prix revient	228,10	
Marge nette Fcfa/kg	29,90	

PI	Charges Fcfa/kg	Produit
Achat paddy	98	Vente riz étuvé 215
Etuvage	14	
Décorticage	10	
Total charges	122	
Rendement	0,605	
Prix revient	201,65	
Marge nette Fcfa/kg	13,35	

♦ Analyse de sensibilité :

Cette partie est utile pour montrer que les comptes financiers des transformatrices dépendent beaucoup du rendement au décorticage. Elle est utile pour justifier le fait que le rendement considéré de 0,605 correspond à une moyenne observée sur un échantillon de 42 enquêtées pour les trois types de sites considérés.

A l'analyse des comptes séparés fait ressortir une très forte variabilité.

Tableau 30 : Evolution de la marge nette (exprimée en Fcfa/kg de paddy) des transformatrices en faisant varier le rendement au décortiquage

Rendements (%)	54	57	60	63	66
Marge nette (Fcfa/kg de paddy)					
BNA	-51,59	-36,18	-22,3	-9,79	1,61
BFA	2,44	15,89	28	38,95	48,91
PIG	-10,93	0,96	11,63	21,35	30,15

(Pour plus de précision, Cf annexe 4)

Sur la moyenne des BN, le RNE s'annule pour un rendement au décortiquage de 66%. Les raisons de leur manque de rentabilité doit s'expliquer par des charges d'étuvage (bois de chauffage) et de décortiquage élevé. (Le rendement calculé pour ces femmes donnait un résultat de 72%, voir infra, ce qui donne un revenu net positif)

Ce tableau montre qu'il est possible, avec les technologies connues et rencontrées dans le milieu de dégager des marges financières non négligeables.

En outre, ces simulations montrent à quel point la prise en compte de l'amélioration de ce coefficient, c'est-à-dire l'amélioration de la gestion technique des décortiqueurs est un facteur déterminant dans la génération de revenus pour les ménages les plus pauvres.

En réalité, le riz ordinaire vendu par les femmes provient en majorité soit de leur rémunération en nature pendant les activités post-récolte (récolte – Battage - vannage) soit acheté juste après les récoltes quand les prix sont faibles. Il est décortiqué lorsque les prix du riz ont augmenté. Autrement dit, le paddy acheté et décortiqué directement à la même période n'est pas rentable pour les femmes. C'est la raison pour laquelle elles commercialisent le riz étuvé et très faiblement le riz ordinaire.

Le coefficient moyen calculé sur l'ensemble de l'échantillon étudié semble plus pertinent que les coefficients calculés par site d'observation.

En revanche, cette partie de l'étude montre que la prise en considération de l'amélioration de ce coefficient (si nécessaire) contribue à l'amélioration du revenu des femmes transformatrices.

A titre de comparaison, le rendement moyen au décortiquage dans le riziculture au Mali est 0,62 au niveau national.

4.3 Les transformateurs industriels ou semi-industriels

4.3.1 Principales caractéristiques

Les transformateurs rassemblent les unités semi-industrielles et industrielles de décortiquage du paddy. Les capacités de production sont très variables (de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers de tonnes à des quelques milliers de tonnes par an). Elles sont essentiellement localisées à Bobo, sur les périmètres irrigués et localités situées dans les zones de sites de production (principalement dans la Vallée du Sourou). Il existe une unité industrielle (SIMAO) de création récente à Ouagadougou.

Ces unités produisent un riz de meilleure qualité que les unités artisanales : homogène, propre, blanc, pourcentage limité de brisures, etc.

Cependant, depuis la libéralisation de la filière et la liquidation de la CGP, le nombre d'unités semi-industrielles et industrielles a considérablement baissé suite aux difficultés de

financement des campagnes d'achat de paddy. En effet, la CGP assurait le préfinancement de la campagne de SONACOR²² et constituait un débouché à prix garanti pour toutes les autres unités industrielles et semi-industrielles. Plusieurs unités sont actuellement à l'arrêt et celles qui fonctionnent enregistrent de nombreuses difficultés.

Par ailleurs, au vu des capacités exploitées, l'on peut se poser la question de la rentabilité des unités de cette nature ainsi que de certains investissements récents dans la filière car l'offre de paddy erratique et modeste et en tout cas insuffisante pour éviter une sous-exploitation des équipements.

En effet, la production nationale de paddy est de 100.000 tonnes/ans. A elles seules, les unités de transformation existantes (SOPROFA, SOPRIAL, RWK) totalisent une capacité de transformation de plus de 30.000 tonnes et tous les gérants et responsables se plaignent de la faible disponibilité du produit. Que penser alors de nouvelles installations à venir qui porteraient pour un seul agent sa capacité à transformer à plus de 60.000 tonnes ?

4.3.2 Stratégies d'approvisionnement et de commercialisation

La part des transformateurs du volume total de paddy décortiqué est de moins en moins importante ces deux dernières années à cause des difficultés de collaboration entre les organisations de producteurs et SOPROFA qui est le fournisseur de SODEGRAIN, la principale unité industrielle d'usinage du paddy²³. La stratégie de SOPROFA de préfinancer la production en distribuant les intrants à crédit aux paysans l'a entraîné dans des difficultés qui ne sont pas encore surmontées.

Plusieurs autres transformateurs ont tenté l'expérience du préfinancement en intrants mais ont dû abandonner à cause des problèmes de recouvrement en paddy et/ou du coût financier de l'opération. Actuellement, une tentative de préfinancement impliquant RWK, le Réseau des Caisses Populaires du Burkina, des OP de producteurs et le CIR-B, est en cours d'expérimentation.

Les transformateurs vendent leur riz aux grossistes et demi-grossistes au comptant et partiellement à crédit selon la fiabilité des rapports commerciaux. Certaines unités réalisent des exportations. Ainsi pour SODEGRAIN (SANON, 2003), les principales destinations sont le Niger et le Mali. Le prix de cession de la tonne serait de 193.000FCFA et 200.000FCFA lorsque le coût du transport du paddy à l'usine s'élève. Mais l'unité est en ce moment en pleine crise d'approvisionnement.

Quant à RWK, la principale destination du riz serait le Mali où des expéditions hebdomadaires de 5 à 15 tonnes sont effectuées. Son prix de cession aux commerçants demi-grossistes et détaillants serait de 195.000FCFA la tonne en livraison carreau usine et 215.000 FCFA en cas de livraison à Bamako. Ces informations n'ont pas été reprises par RWK lors de l'entretien avec le premier responsable de l'unité de sorte que la mission n'est pas en mesure de conclure sur des flux permanents.

4.3.3 Principales contraintes

Les unités de transformation industrielles ont des capacités de transformation importantes. Le pays est en sur-capacité de transformation. Les transformateurs sont en lutte avec le marché constamment. Leurs vraies concurrentes : les femmes.

Les contraintes varient selon l'envergure de l'unité de transformation mais dans l'ensemble, elles peuvent être synthétisées ainsi :

²² Société Nationale de Commercialisation du Riz devenue SODEGRAIN (Société de Décortilage de grain) après sa privatisation en 1992.

²³ BOSSELET (2004) estime à 580 tonnes le volume de paddy de la Vallée du Kou usiné par les transformateurs industriels soit seulement 17% sur la campagne sèche 2004. En outre, aucun transformateur industriel n'est intervenu à Banzon car le prix de vente du paddy (110.000FCFA/T) ne permettait pas de rentabiliser la transformation industrielle.

Les difficultés auxquelles ces agents sont confrontés sont de plusieurs ordres :

- Difficulté d'approvisionnement :
 - Les décortiqueurs industriels sont en concurrence directe avec les petites décortiqueuses artisanales présentes sur pratiquement tous les périmètres de production. D'après une étude réalisée en 2004 sur les périmètres de Bama et de Banzon, on voit que le marché du décorticage est saturé et que peu de décortiqueuses sont rentables, faute de riz disponible. En général, les décortiqueuses artisanales sont sous-utilisées et la concurrence entre elles est très forte.
 - Les décortiqueurs industriels se trouvent directement affectés par cette situation et ont des difficultés pour s'approvisionner en paddy.
 - Les décortiqueurs industriels peuvent s'approvisionner auprès des centres de production en fidélisant les producteurs. Leur méthode de fidélisation est un ensemble de pratiques visant à s'assurer de l'approvisionnement régulier du produit :
 - Les interlocuteurs des rizeries industrielles sont les groupements de producteurs. L'industriel ne traite pas avec les producteurs individuels
 - Financement des intrants au groupement de producteur avec signature et conclusion d'un contrat de remboursement du crédit avec du paddy à un prix et une quantité fixés au préalable. Les expériences qui ont été menées ont associé le réseau des Caisses Populaires du Burkina.
 - Paiement du paddy au comptant
- Difficulté de financement :
 - La filière nationale fonctionne très peu à crédit. Les producteurs, échaudés par le non paiement de certaines campagnes par certains industriels exigent un paiement au comptant, qu'ils obtiennent par ailleurs avec les femmes sur certains périmètres.
 - Les institutions de crédit fonctionnent peu pour le financement de la campagne d'achat du riz pour les transformateurs. L'un d'entre eux a réussi à obtenir de sa banque une autorisation de découvert mais prétend que le financement de la campagne lui pose problème
 - Du point de vue des paysans, les mauvaises expériences se succèdent hélas lorsqu'ils fournissent le riz sans se faire payer immédiatement. Ils dénoncent notamment les pratiques de la SOPROFA qui enlève le produit et qui conteste par après la qualité du produit et qui ne paye pas.
- Difficulté de collecter le riz dû
 - Sur certains périmètres, les producteurs tentent de se soustraire au remboursement du prix des intrants. Les rizeries industrielles ont des difficultés pour recouvrer leur avance en intrants.
 - L'intérêt de l'unité industrielle de décorticage est de disposer d'une quantité de paddy importante, de bonne qualité et de qualité homogène (variété identique, riz suffisamment sec et propre). Or, cet aspect est très souvent problématique :
 - Au Burkina Faso, il existe un nombre limité de gros périmètres de production. La masse critique de production pour un industriel n'est pas toujours atteinte
 - Les calendriers de production ne sont pas souvent respectés (sauf dans le Sourou, où la technique d'irrigation par pompage impose aux producteurs le respect strict du calendrier. Les producteurs ont donc tous des activités identiques au même moment, et la saison de la récolte est réduite dans ce périmètre). Ailleurs, les quantités récoltées s'étalent sur pratiquement toute l'année.

- Les variétés utilisées sont très nombreuses. Les différents riz sont mélangés. Cet état de fait a une forte influence sur le rendement au décortiquage.
- Les riz collectés sont parfois sales et comportent une part trop importante de petits cailloux. Les frais de remplacement des abrasifs et des tambours s'accroissent de manière proportionnelle
- Les taux d'humidité ne sont pas suffisamment bas. Le riz récolté n'est pas toujours séché correctement et l'industriel se doit de sécher le paddy avant l'usinage. Les frais de séchage arrivent ainsi en surcoût.
- Les frais de transport sont très importants :
 - ✓ Les zones d'usinage sont concentrées sur l'ouest du pays (Bobo, Sourou, Ouaga). Les industriels doivent donc organiser la collecte, aller chercher le produit et parcourir ainsi des distances importantes. Par exemple, RWK à Bobo va chercher une grosse partie de son riz à Bagré (plus de 550 km).
 - ✓ L'atomisation de la production nationale sur les bas-fonds aménagés ou non est une difficulté supplémentaire pour les industriels dont l'intérêt est de collecter une grande quantité, et homogène.

Tous ces éléments font que les unités de décortiquage industrielles sont pour la plupart sous-utilisées. Elles enregistrent des périodes importantes de chômage technique, ce qui amoindrit (voire annule) leur rentabilité.

4.3.4 Comptes d'exploitation

Trois unités de décortiquage ont été visitées ; elles représentent un volume de paddy collecté de presque 2900 tonnes, soit 38% de la collecte des décortiqueurs industriels ou semi – industriels. Leurs données ont été utilisées pour établir le compte d'exploitation des agents de ce maillon de la filière.

Les décortiqueurs sont pris en compte dans notre analyse d'une part comme des propriétaires du riz à un moment donné et d'autre part comme des prestataires. A partir de notre échantillon, nous allons en déduire des prix et des coûts unitaires de transformation à partir desquels nous allons étendre au volume national traité (7.710 tonnes de paddy).

Ces comptes nous permettront également d'être pris comme exemple et intégrés dans les prestataires semi-industriels qui se trouvent sur les périmètres de Banzon. Sans avoir visité les installations là-bas faute de temps, on peut faire l'hypothèse que la structure des charges est identique pour cette partie là. (volumes à déterminer).

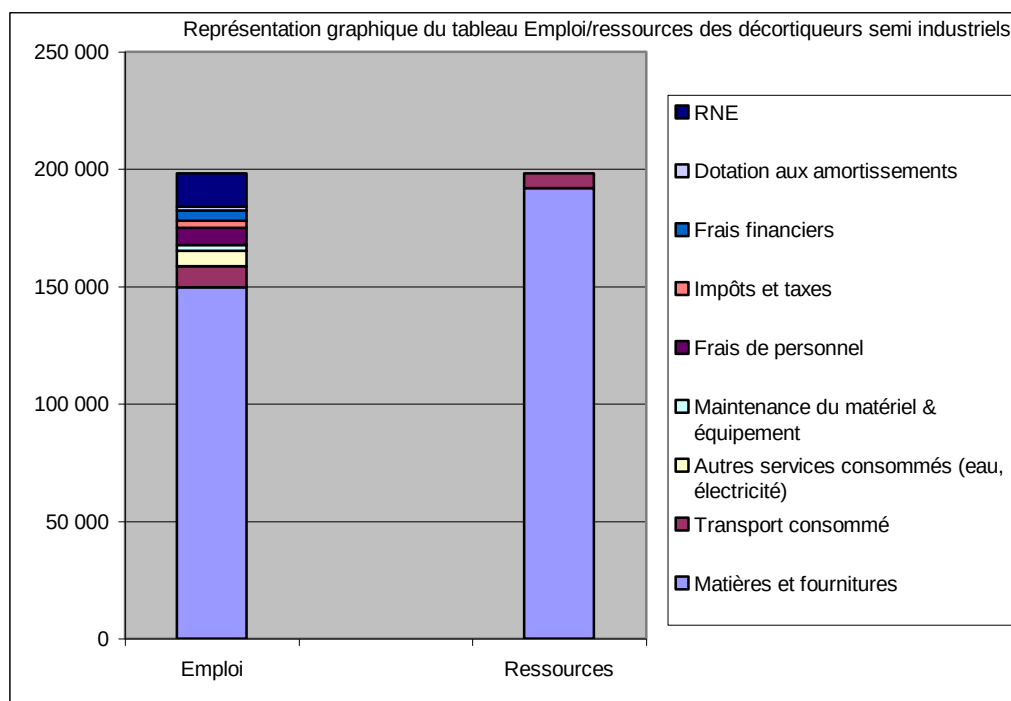
En revanche, au moment de l'intégration des décortiqueurs prestataires dans le compte consolidé, il est nécessaire de tenir compte également des petites décortiqueuses manuelles ou mécaniques avec des rendements très variables et des structures de coûts quantifiés par une étude récente (Bosselet 2004).

Tableau 31 : Emplois/ressources des décortiqueurs semi industriels

Charges	Fcfa/tonne de riz	Produits	Fcfa
1 - Matières et fournitures	149 600	Riz	191 901
2 - Transport consommé	8 995	Sous produits	6 408
3 – Autres services consommés (eau, électricité)	6 713	Total produits	198 310
Maintenance du matériel & équipement	2 272		
Consommations intermédiaires	167 580		
5 - Frais de personnel	7 561		
6 - Impôts et taxes	2 761		

7 - Frais financiers	4 437
8 – Dotation aux amortissements	1 807
Total charge	184 146
RNE	14 164
Valeur ajoutée	30 730

Figure 27 :Emploi/ressources des décortiqueurs semi industriels



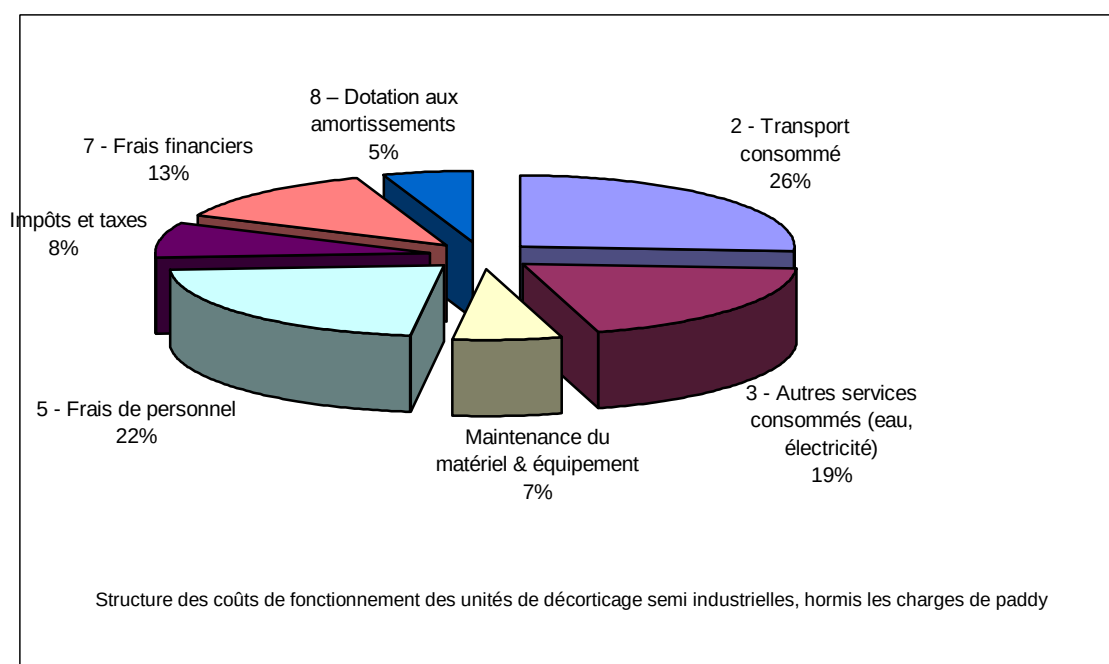


Figure 28 : Structure des coûts de fonctionnement des unités de décortilage semi-industrielles, hormis les charges de paddy

4.4 Les collecteurs

4.4.1 Caractéristiques socio-démographiques

La collecte consiste à rassembler le paddy auprès des producteurs par petites quantités après les récoltes pour constituer un volume assez significatif qui est immédiatement vendu selon les opportunités ou stocké pour être vendu au moment où l'offre est rare et les prix plus élevés. Pour la plupart des opérateurs impliqués, la collecte de paddy est essentiellement une activité secondaire.

La collecte est effectuée par des hommes ou des femmes sur les sites de production ou les marchés de villages situés dans les zones de production. La présence de collecteurs n'est pas systématique sur chaque site de production pour une question de disponibilité de l'offre. On rencontre rarement des collecteurs sur les sites où la commercialisation est principalement le fait des organisations de producteurs et/ou la demande des transformatrices est assez forte.

Le collecteur local est généralement producteur/productrice ou commerçant ayant diverses activités. Les commerçants collecteurs présents sur les grands sites font le plus souvent du commerce général, tiennent un bar, exploitent un moulin et/ou pratiquent le transport. On ne rencontre pas couramment ce type de collecteur sur les petits périmètres ni les bas-fonds où la collecte est surtout une activité de petits collecteurs en l'occurrence les producteurs et les femmes qui se contentent le plus souvent de volumes modestes revendus sur la place des principaux marchés de regroupement tel Pouytenga dans le Centre-est.

Les premiers résultats des investigations complémentaires indiquent des moyennes de collectes respectives d'environ 8 et 9 tonnes par collecteur dans les bas-fonds non aménagés et aménagés. Par contre, le collecteur sur le périmètre irrigué rassemblerait en moyenne près de 60 tonnes.

4.4.2 Stratégies

Les stratégies des collecteurs varient selon les sites et en fonction de l'abondance de l'offre. Selon la littérature, des collecteurs avanceraient des intrants sous forme de préfinancement de la campagne pour se faire rembourser par la suite en nature en raison de 02 sacs de paddy pour un sac d'intrants c'est-à-dire 160 à 180 kg de paddy contre 50 kg d'engrais. Les premières sorties de terrain ont plus ou moins confirmé ces pratiques mais les exploitants rencontrés n'étaient pas en mesure d'identifier des collecteurs développant cette stratégie au motif qu'elle ne serait pas systématique mais conjoncturelle.

D'un autre côté, les résultats de la revue documentaire permettent de conclure que le commerce de paddy est encore peu développé à l'opposé des autres céréales traditionnelles (sorgho, mil et maïs). En effet, l'on ne relève pas la présence d'opérateurs privés d'envergure disposant d'un réseau d'agents collecteurs à l'image des commerçants traditionnels céréaliers.

Les collecteurs et autres acheteurs représentent 9% du volume de la collecte primaire du paddy (4% pour les collecteurs). Il n'y a pas de collecteurs spécialisés en riz comme il peut exister dans la filière des céréales sèches.

Les comptes élémentaires ont été établis à partir des données d'un échantillon de collecteurs qui traitent un volume de 868 tonnes (10% du volume traité par cette catégorie).

On constate que la marge des collecteurs, ainsi que les volumes traités sont faibles.

L'activité de collecte est une activité de spéculation, qui ne donne pas de véritable valeur ajoutée au produit, si ce n'est de reporter sa disponibilité sur le futur.

Tableau 32 : Compte d'exploitation reconstitué pour les collecteurs

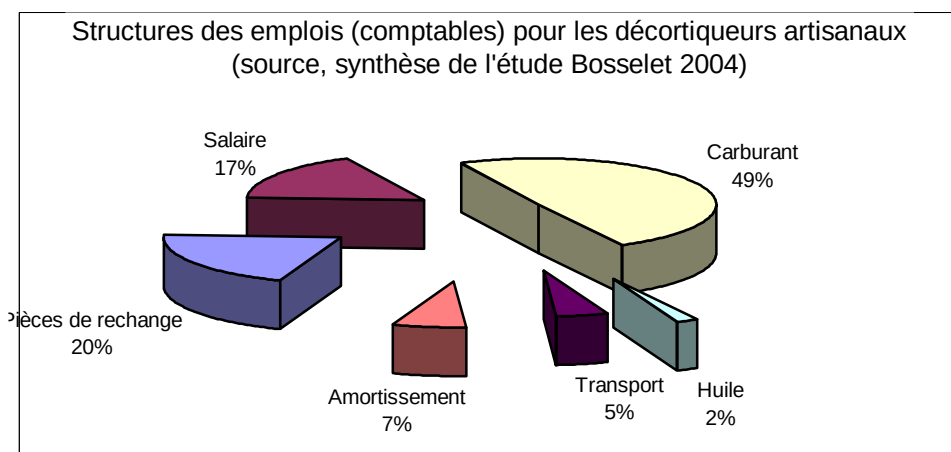
Charge	Par Tonne	Total	Produit	Par Tonne	Total
Nbre tonne		200			
Transport	7 951	1 590 239	Ventes de paddy	135 254	27 050 800
Achat paddy	112 394	22 478 800			
Sacs	2 979	595 783			
Entretien	0	0			
Autre	425	85 062			
CI	123 749	24 749 884			
Valeur ajoutée	11 505	2 300 916			
Salaires	703	140 679			
Frais financiers	0	0			
Taxes	889	177 740			
Amortissements	0	0			
RNE	9 912	1 982 496			
Total emploi	135 254	27 050 800	CA	135 254	27 050 800

4.5 Les prestataires de service de la filière

4.5.1 Les décortiqueurs artisanaux, prestataires de service auprès des femmes

Les données des décortiqueurs artisanaux nous intéressent pour connaître leurs structures de coûts. En revanche, une analyse financière sur les prestataires n'est pas faite.

Figure 29 : Structures des emplois (comptables) pour les décortiqueurs artisanaux



Ces coûts représentent la partie des charges que les femmes payent au prestataire.

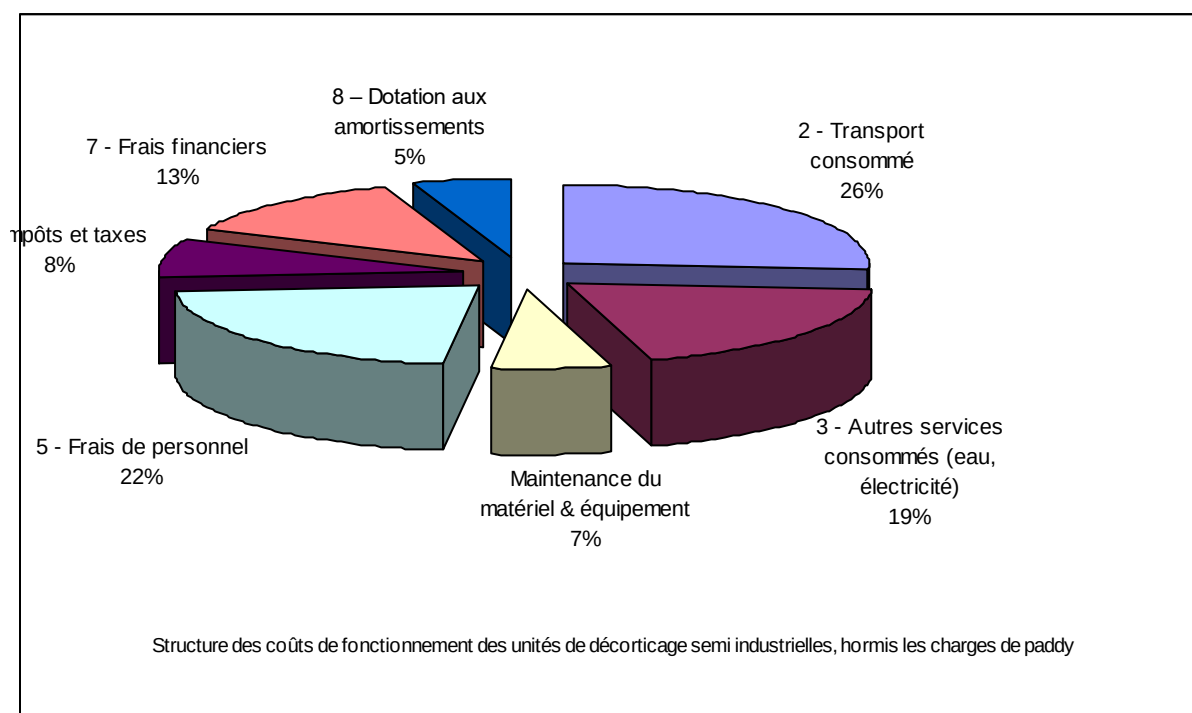


Figure 30 : Structure des coûts de fonctionnement des unités de décortique semi industrielles, hormis les charges de paddy

4.5.2 Les Organisations des Producteurs de riz (OP)

La tentative de reconstitution des comptes financiers des OP a permis de mettre en évidence que la plupart des OP ne disposent pas de comptabilité fiable. Il a été impossible de

quantifier d'après les enquêtes les flux d'intrants et de paddy commercialisés. La connaissance de ce maillon nécessiterait une étude plus détaillée.

Il a donc été décidé, pour les besoins de l'étude de les considérer comme des prestataires, justifiant le paiement de la redevance par les producteurs. Nous nous sommes donc intéressés uniquement à la structure des comptes et non pas à l'analyse financière des activités des organisations professionnelles.

Plusieurs types de coopératives²⁴ existent pour lesquelles la mission disposait de données.

Afin de pouvoir affecter une structure de charge à la ligne « redevance coopérative » du producteur, une structure moyenne des charges des OP a été calculée. Celle-ci est récapitulée sur le graphique suivant :

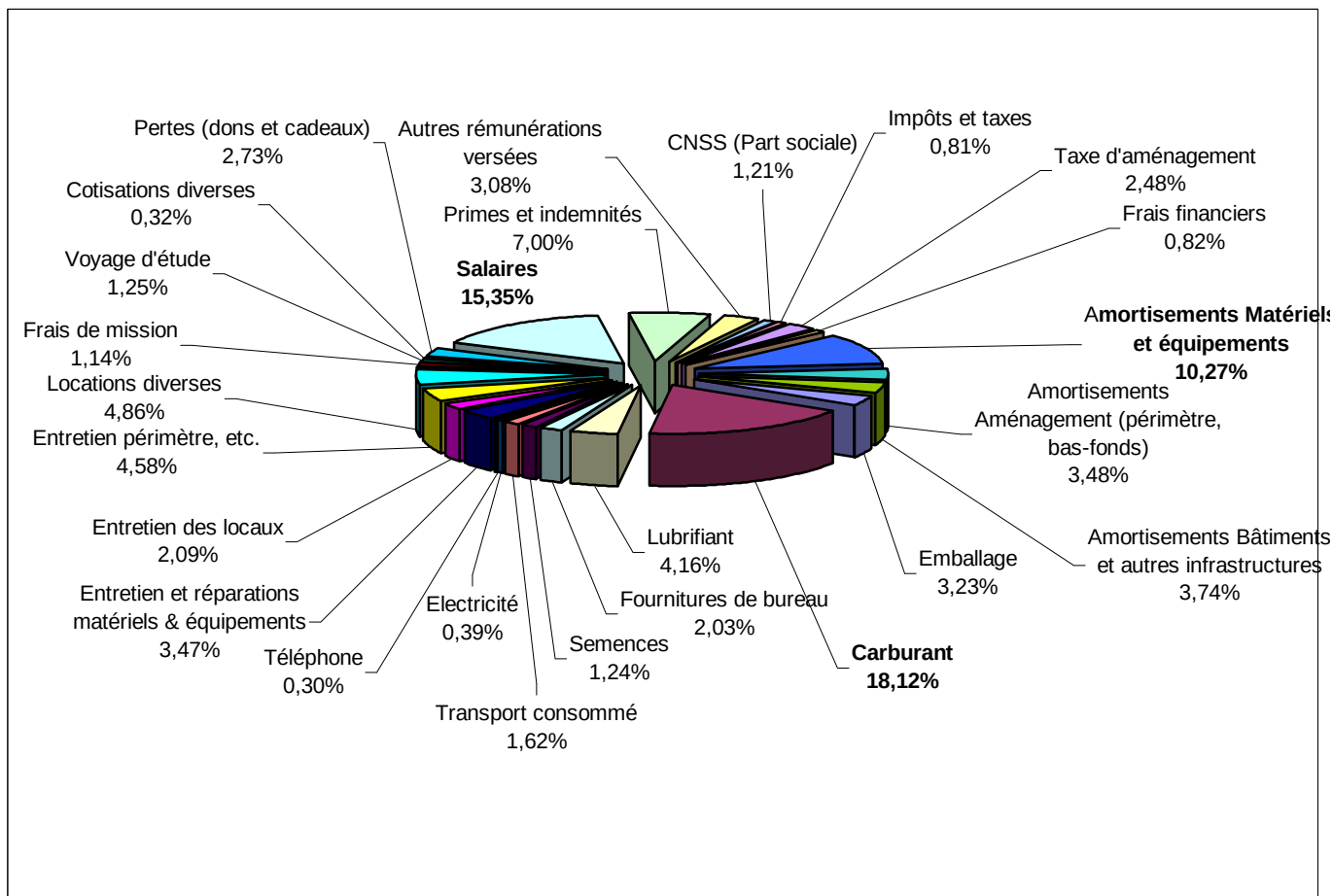


Figure 31 : Structure des emplois pour les OPR

4.6 Les agents de l'amont de la filière :

²⁴ Les OPR sont des entités formelles, personnes morales reconnues par les autorités. Elles sont nées à la suite de la construction des grands périmètres et ont été promues comme étant des partenaires obligatoires d'abord des organismes de développement pour gérer les frais récurrents et gérer les relations entre les administrations et les producteurs, puis comme partenaires des opérateurs privés de la filière riz. Bien souvent, sinon toujours, les OP sont des émanations de la volonté d'acteurs étrangers à la zone, voire à la filière. Les constructions institutionnelles, les règlements intérieurs, les modes de fonctionnement ont très souvent, et quasiment toujours au démarrage des organisations de producteurs, été définis par des entités exogènes au milieu (un projet, une administration, un bailleur de fonds...). Le processus de constitution de ces OP s'est fait de manière « du haut vers le bas ». Les producteurs se constituent d'autant plus facilement en OP que c'est la voie obligatoire pour accéder à un avantage immédiat (accès au crédit sur les intrants, accès à l'aménagement irrigué...).

4.6.1 Les fournisseurs d'intrants

Les fournisseurs structurés sont peu nombreux au Burkina Faso. Les plus représentatifs ont fait l'objet d'enquêtes complémentaires visant à déterminer la structure des prix des principaux intrants utilisés dans la riziculture à travers les différents sites du pays.

Il existe une autre catégorie de fournisseurs que l'on pourrait appeler des distributeurs d'intrants informels dont certains importent des produits de pays de la sous-région sans assurance ni sur les spécifications ni sur la qualité des intrants ainsi importés. Il s'agit pour l'essentiel de commerçants exerçant parfois le commerce d'autres produits et marchandises diverses. Cette catégorie de distributeurs renferme également des acteurs qui vendent sur les places des marchés et aux abords des routes des intrants dont la qualité et les conditions de vente laissent à désirer.

Il est apparu difficile de recueillir les informations permettant d'établir pour cette catégorie d'agents les comptes d'exploitation, certains fournisseurs jugeant ces informations stratégiques pour leur activité.

Dans la pratique, les fournisseurs d'envergure sont peu focalisés sur la filière malgré la formulation récente d'engrais pour la riziculture. En effet, ils sont pour l'essentiel intéressés par la filière cotonnière qui est très grande consommatrice d'intrants. Cette option explique la localisation des sociétés à Bobo-Dioulasso au cœur du bassin cotonnier.

Par ailleurs, si le crédit intrant est moins risqué dans la filière cotonnière, il en va autrement pour la riziculture de sorte que les fournisseurs sont peu enclins à préfinancer les organisations de riziculteurs en l'absence de garantie fiable.

Tableau 33 : Structure des charges des fournisseurs d'engrais

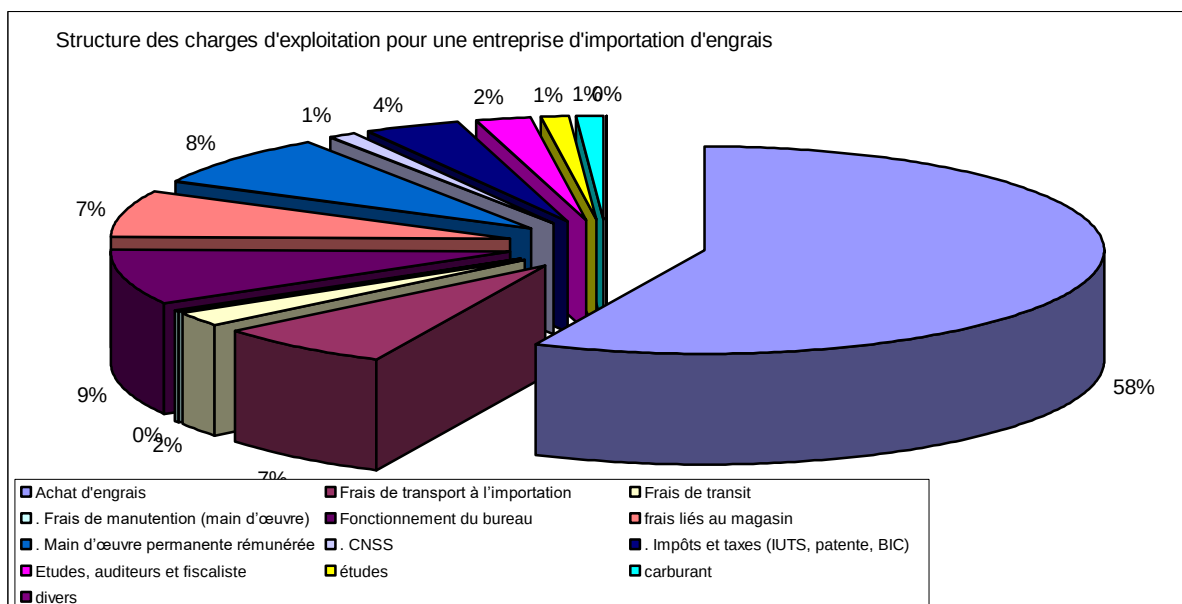
Désignation	%
Achat d'engrais	58
Frais de transport à l'importation	7
Frais de transit	2
. Frais de manutention (main d'œuvre)	0
Total charges d'importation	67

Charges fixes

Désignation	%
Fonctionnement du bureau	9
frais liés au magasin	7
. Main d'œuvre permanente rémunérée	8
. CNSS	1
. Impôts et taxes (IUTS, patente, BIC)	4
Etudes, auditeurs et fiscaliste	2
Etudes	1
Carburant	1

Divers	0
Total	34
Total des charges de l'entreprise liées à la riziculture	

Figure 32 : Structure des charges d'exploitation pour une entreprise d'importation d'engrais



4.6.2 Les fournisseurs d'équipements

Il existe très peu de fournisseurs d'équipements établis en entreprises formelles. On compte une représentation locale d'un groupe asiatique et quelques sociétés commerciales dont les départements disposent de machines et pièces détachées pouvant être utilisées dans la filière rizicole (moulins, décortiqueuses, moteurs, motopompes, etc.)

Parallèlement, des commerçants individuels importent et vendent des équipements rizicoles aux producteurs et/ou aux prestataires de services dans la transformation.

Globalement, il n'existe pas d'opérateurs spécialisés sur les équipements rizicoles car la demande semble relativement modeste pour le marché des équipements de production et transformation.

Tableau 34 : Structure simplifiée des charges du fournisseur d'équipement (%)

Désignation	%
Charges variables	
A) Frais à l'importation	
Achat équipements	62
Autres frais	
Frais de transit (prestataire)	8
Autres charges à l'importation (droits de douanes)	17
Total charges variables	87
Charges fixes	
Consommables (fonctionnement du bureau)	6

Frais liés au magasin (location, amortissement, entretien)	3
. Main d'œuvre permanente rémunérée	2
. CNSS	0
. Impôts et taxes (IUTS, patente, BIC)	1
. Autres charges à spécifier.....	1
Total charges fixes	13
Total charges pour l'activité rizicole de l'entreprise	100

4.7 Les agents de la filière d'importation

Les principaux agents spécifiques à cette filière sont les importateurs qui sont arrivés dans l'activité après la libéralisation du marché céréalier et la liquidation de la CGP qui détenait le monopole d'importation du riz.

4.7.1 Les importateurs

4.7.1.1 Caractéristiques socio-démographiques

Ces opérateurs appartiennent à la frange des principaux commerçants individuels dans le secteur de l'import – export. La majorité d'entre eux sont des commerçants traditionnels ou fils de commerçants sans instruction particulière ni formation professionnelle en rapport avec l'activité.

Ils exercent couramment dans d'autres branches d'activités allant du commerce d'autres produits agricoles à celui de biens de consommation et d'équipement, la fabrication de produits, le transport, etc. Pour la plupart, le statut juridique d'importateur de riz correspond à celui d'une entreprise du secteur « informel » dont la gestion demeure quasi artisanale d'où la difficulté particulière d'isoler les dépenses afférentes à l'importation de riz dans les frais généraux.

L'effectif des importateurs serait une quarantaine environ : ils seraient passés de 17 en 2000 à 24 en 2001 puis à 36 opérateurs en 2002. Mais les principaux importateurs sont de l'ordre d'une dizaine et essentiellement basés à Ouagadougou.

La caractéristique majeure des importateurs est l'importance de leur patrimoine financier et matériel dont particulièrement des capacités individuelles importantes de stockage (supérieures à 1.000 tonnes généralement)²⁵ et de transport. Ce patrimoine constitue une garantie d'accès au financement bancaire. Les capacités d'intervention sont variables : pour des importations totales de l'ordre de 200.000 tonnes de riz par an, certains opérateurs réalisent des volumes individuels entre 30.000 et 50.000 tonnes par an.

Stratégies d'intervention

Les importateurs de riz ont comme fournisseurs les traders qui sont de grandes multinationales (Cargill, Dreyfus, etc.). Grâce à l'aval d'une banque locale et son correspondant européen²⁶ qui réalise un paiement partiel comptant (40%) au fournisseur, l'importateur obtient sa cargaison accompagnée de traites à 90 jours.

²⁵Parfois complétées par la location de magasins (Chambre de commerce, etc.)

²⁶ Accompagné parfois par d'autres banques européennes

La livraison est effectuée dans un port ouest-africain (Abidjan, Lomé, Tema)²⁷ par des bateaux pouvant transporter 30.000 tonnes de riz pour plusieurs importateurs et plusieurs destinations dans la sous-région.

Transféré au Burkina Faso par train (en provenance d'Abidjan) ou par camion, le riz est entreposé dans les magasins de l'importateur et/ou de la Chambre de commerce. La stratégie de commercialisation consiste en des ventes aux grossistes et demi-grossistes selon des volumes et prix variables. Le mode de paiement est le comptant et aussi des paiements partiels accompagnés de traites à 2 mois maximum.

²⁷ Suite à la crise socio-politique en Côte-d'Ivoire, ce dernier port a été quasiment déserté par les importateurs.

4.7.1.2 Comptes d'exploitation des importateurs

Tableau 35 : Compte d'exploitation simplifié de l'importateur pour une tonne de riz commercialisé

Charge		Produit	
Transport	25 000	Ventes de riz	215 000
Achat riz	150 000		
Sacs	3 000		
Autre	5 500		
CI	183 500		
VA	31 500		
Salaires	500		
Frais financiers	3 000		
Droits douane	18 000		
Autres taxes	6 250		
RNE	3 750		
Emploi	215 000	Ressource	215 000

4.7.1.3 Analyse

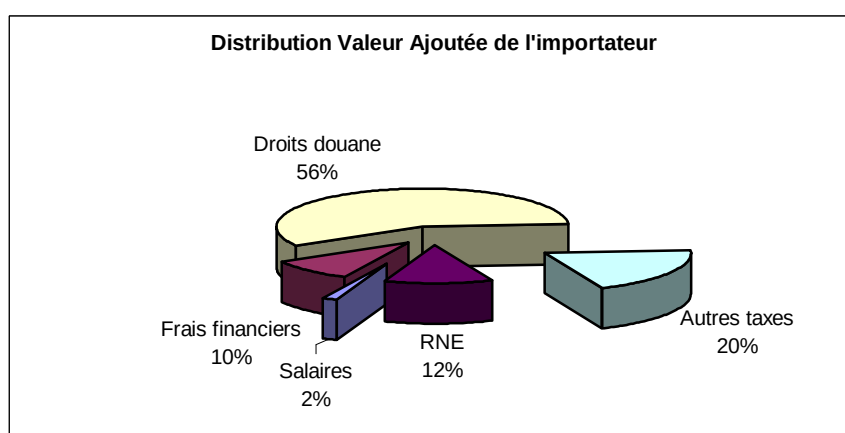


Figure 33 : Valeur ajoutée de l'importateur

4.7.2 Les grossistes

4.7.2.1 Caractéristiques socio-démographiques

Les grossistes de riz habitent les centres urbains du pays. Leur nombre n'est pas bien connu mais ils représentent pour la plupart les commerçants grossistes de marchandises diverses dont le riz, d'autres produits agricoles, le ciment, d'autres biens manufacturés, le transport, etc. Il n'existe aucune frontière entre le réseau de distribution du riz importé et national.

Les grossistes se distinguent surtout par les quantités de riz enlevées auprès des importateurs qui représentent plusieurs dizaines de tonnes par opération d'approvisionnement (100 à 200 tonnes) et le mode de vente. En effet, ils vendent

couramment par tonne mais tiennent parallèlement un point de vente au détail par sac. La plupart essaient de constituer un réseau de distributeurs basés sur certaines affinités.

L'approvisionnement en riz importé est réalisé partiellement au comptant et les traites sont à un mois pour la partie des achats à crédit. Ceci constitue un avantage déterminant pour le riz importé par rapport au riz local dont l'approvisionnement est effectué auprès des unités de transformation industrielles et semi-industrielles. Les transformateurs locaux ont peu de marge de manœuvre en raison de la faiblesse de leur fonds de roulement de sorte que les livraisons à crédit sont peu courantes.

Le riz est entreposé dans des magasins propres aux grossistes dont certains détiennent des capacités de stockage pouvant atteindre, voire dépasser, 500 tonnes. Ces magasins abritent concomitamment le riz et d'autres marchandises.

Tableau 36 : Compte d'exploitation des commerçants grossistes

RI : Riz importé ; RN : Riz local

Rubrique	<i>Riz Local/tonne</i>	<i>Riz Importé/tonne</i>		Rubrique	<i>Riz Local/tonne</i>	<i>Riz Importé /tonne</i>
Transport	1 267	234		Ventes de riz	217 333	216 403
Achat riz	194 347	205 817				
Sacs	0	0				
Entretien	9	9				
Autre	888	888				
CI	196 510	206 948				
VA	20 823	9 455				
Salaires	333	509				
Frais financiers	0	0				
Taxes	131	131				
Amortissements	24	25				
RNE	20 335	8 790				
Emploi	217 333	216 403		Ressource	217 333	216 403

4.7.3 Les demi-grossistes

4.7.3.1 Caractéristiques socio-démographiques

Le demi-grossiste est caractérisé par la vente courante au détail par sac principalement et le volume plus réduit de riz enlevé par opération d'approvisionnement qui n'implique pas nécessairement le grossiste. En effet, le demi-grossiste peut accéder directement à l'importateur mais le prix de cession demeurera plus élevé que celui accordé au grossiste.

Ils sont dans la distribution de produits divers sur les places des marchés et dans les quartiers à travers le pays. Ils ont des capacités d'entreposage modestes (inférieures à 100 tonnes) et certains possèdent un véhicule de transport (camion de 10 tonnes).

Tant pour le riz (importé ou local) que d'autres marchandises, les demi-grossistes effectuent surtout les achats et ventes au comptant. Mais en fonction de la qualité des rapports avec leurs fournisseurs, ils peuvent réaliser des approvisionnements à crédit payés avant la rotation de stocks. Parfois c'est le même fournisseur qui livre différentes marchandises dont le riz.

4.7.3.2 *Compte d'exploitation*

Les données disponibles soulignent un volume de ventes par demi-grossiste entre 10 et 20 sacs de 50kg par jour avec une marge de 250 à 500FCFA par sac. Toutefois, les données complémentaires indiquent pour le demi-grossiste moyen un volume annuel de riz commercialisé respectivement de moins de 4 tonnes pour le riz local et de près de 64 tonnes pour le riz importé.

Tableau 37 : Compte d'exploitation des Demi grossistes pour le riz local et le riz importé

Charges			Produit		
	<i>RN/tonne</i>	<i>RI/tonne</i>		<i>RN/tonne</i>	<i>RI/tonne</i>
Transport	867	499			
Achat riz	199 379	221 175	Ventes de riz	223 168	230 483
Entretien	27	27			
Autre	1 292	1 292			
Salaires	3 088	1 004			
Frais financiers	44	44			
Taxes	351	351			
RNE	18 121	6 091			
Emploi	223 168	230 483			

4.7.4 Les détaillants

4.7.4.1 *Caractéristiques principales*

Détaillants de plusieurs produits, ce sont des opérateurs dont le mode exclusif de vente est le sac, le kilogramme ou des unités de moindre capacité. Ils peuvent être classés en sous-groupes à savoir : les revendeurs et les détaillantes au marché, les boutiquiers de quartiers.

Les premiers vendent au kilogramme, les deuxièmes vendent par mesures locales (inférieures ou supérieures au kilogramme) avec un volume journalier excédant rarement le sac de 100kg. Les boutiquiers de quartiers vendent par sac et les flux peuvent représenter plusieurs sacs par jour avec une pointe dans la demande des agents du public et du privé lors des fins de mois.

En termes de stratégies, le détaillant appartient au réseau de distribution d'un grossiste ou demi-grossiste et est préfinancé dans la pratique grâce aux livraisons à crédit. S'il évolue hors de tout réseau il effectue l'essentiel de ses achats au comptant. Compte tenu de la modestie de leur fonds de roulement, la majorité des détaillants peuvent difficilement se passer du crédit fournisseur d'un grossiste ou demi-grossiste.

A l'image des autres opérateurs de la distribution, le riz ne représente pas une part significative de leur chiffre d'affaires. Selon AGROCONSULT (2004), la marge tirée de la vente au détail se situerait entre 500 et 1.500FCFA par sac de 50kg soit 10.000 à 30.000FCFA par tonne. Cette marge élevée pour le détaillant pourrait s'expliquer largement par la modestie du volume commercialisé par opérateur : en effet, le gain individuel est pondéré par le nombre élevé de détaillants. A l'inverse, le gain de l'importateur est davantage maximisé par le volume commercialisé que la marge unitaire.

4.7.4.2 Compte d'exploitation du détaillant

Tableau 38 : Compte d'exploitation du détaillant

Charges	Riz importé	Riz local	Produits	Riz importé	Riz local
Matières et fournitures consommées	242 894	231 168	Quantité	Tonne	Tonne
Quantité riz			Valeur vente (fr CFA)	275 000	250 000
Valeur achat	234 894	223 168			
Emballage: sachets	8 000	8 000			
Impôts et taxes	4 000	4 000			
Autres taxes et prélèvement	4 000	4 000			
Total des charges	252 894	235 168			
RNE	22 106	14 832			

4.8 Les bailleurs de fonds

4.8.1 L'Etat

La prise en compte de l'Etat comme agent de la filière se justifie par son rôle dans l'orientation de la filière et dans la réalisation des investissements d'une part et de l'autre, l'importance des ressources tirées de la filière par l'Etat (impôts et taxes).

4.8.1.1 Quelques évolutions de la politique rizicole

La politique sectorielle agricole de l'Etat et particulièrement en ce qui concerne la filière riz a considérablement évolué au cours de la décennie 90. En effet, l'adoption des mesures liées au Programme d'ajustement structurel a entraîné la libéralisation des marchés, la liquidation de la CGP qui avait le monopole de l'importation du riz, le désengagement de l'Etat des activités de transformation du riz avec la privatisation de la SONACOR.

Finalement, la transformation et la commercialisation du riz ont été entièrement transférées au secteur privé, l'Etat ne conserve que les prérogatives de conception et de contrôle du cadre réglementaire, laquelle prérogative est aussi transférée graduellement à la Commission de l'UEMOA.

A l'opposé, malgré une évolution dans les options, l'intervention de l'Etat n'a pas véritablement changé en amont. Il est l'acteur de l'aménagement et la mise en valeur des plaines et bas-fonds à vocation rizicole depuis la décennie 70. Les changements majeurs au cours des dernières années se rapportent aux périmètres et à l'eau dont la gestion est de plus en plus autonome et les coûts supportés par les bénéficiaires responsabilisés dans des organisations professionnelles. Toutefois, les résultats méritent d'être nuancés sur certains sites.

Par ailleurs, contrairement au choix autrefois irréversible de la vocation rizicole des périmètres aménagés, le Gouvernement a entériné une ouverture des périmètres aménagés à d'autres cultures commerciales²⁸.

4.8.1.2 Aspects institutionnels

Les orientations, le suivi et la mise en œuvre des politiques agricoles est confiée aux différentes directions du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. La Direction des Etudes et de la Planification enregistre dix neuf projets ayant

²⁸ Depuis peu, une publicité de la maîtrise d'ouvrage de Bagré invite les investisseurs à produire différentes cultures commerciales (riz, haricot vert, tomate, banane, etc.) sur des parcelles allant de 6 à 50 hectares.

pour objet le riz, en partie ou en totalité. Vingt et un bailleurs de fonds, dont l'Etat soutiennent des projets comportant une part significative du projet tournée vers le riz.

Tableau 39 : Tableau de synthèse des projets répertoriés par la DEP

Nom du projet	Montant (xmillions FCFA)	Année de début	Année fin	Activités
projet de dvpt rural de Piela Bilanga				Cultures pluviales, agriculture élevage, cultures irriguées (100 ha), R/D, lutte Anti érosive, études...
Projet de dvpt rural intégré du Namentenga				Réhabilitation de 3 barrages ; création de 95 ha de PI, At de 200 ha de bas fonds améliorés, l'élevage...améliorer l'IDH de ?
Projet de dvpt rural du sud Ouest				Auto promotion, GRN; Intro, dvpt de la culture de bas fonds, Org. Femmes, Jeunes, accès crédit,
projet pilote de l'irr. Privée et des activités connexes (DIPAC)				Facilitation aux services financiers, sécurisation foncière, développement de la petite irr.
projet de P° de riz pluvial (chine)	3 409	2002	2006	augmentation des S2 en bas fonds (600 ha); installation de décortiqueuses, organisation P° et C°.
Projet petits barrages dans le Sud ouest	1 450	1991	2004	mise en valeur des PI du SO du BF.
Projet petits barrages à l'Est	10 752	2001	2006	Hydraulique agricole, villageoise, pastorale, pistes rurales
Projet BAGRE 600 ha RG du Nakambe	18 864	1996	2002	At de 600 ha et installation des agriculteurs (637 ménages)
Projet BAGRE 1500 ha RG	20 466	2001	2004	idem, sur 1500 ha
Porjet BAGRE 1000 ha RG	7 856	1995	2002	Idem sur 1000 ha
At de 610 ha (Sourou)	6 372	1999	2003	610 ha aménagés et mis en valeur, riz, n P° maraîchère
projet barrage de Samendeni				Réalisation d'un grand barrage (agricole + électricité + AEP + ...
PPIV/ grand débit				50 PPIV et 50 AEP
PAFR	6 814	2000	2005	At de bas fonds (2500 ha), et PI, CIRB, apui aux OPA, mise en place de matériel pour la riziculture, appui administratif,
programme dvpt de la PIV (PPTE)	37 000	2001	2006	Création de 1000 retenues d'eau, 500 ha aménagés, ...
Projets petits barrages	664	1999	2002	etudes pour la formulation d'un programme de réhabilitation
FEER II programme Fonds de l'eau et de l'équipement rural	3 573	2001	2002	Développement de l'irrigation
PADL Comoé, Léraba, KénéDougou	16 806	2003	2008	600 ha d'irrigation (composante), OPA, cultures pluviales et céréales sèches...
PAH/ Liptako Gourma Phase III	4 591	2003	2007	4 barrages réalisés ; At de 145 ha, Promotion...
projets petits barrages BAD	10 249	2003	2009	2150 ha de PPI, 40 PI, 60 km de pistes, 10 puits, 30 forages...
Total	148 866			(Environ 10 milliards Fcfa/ an)

4.8.1.3 Coûts des investissements

Chaque projet et chaque bailleur, en fonction des sites ont chacun des manières de percevoir la problématique du riz.

Du petit aménagement sommaire à l'aqueduc de Bagré, des plaines de N'dorola aux bas fonds du PAFR en passant par les projets d'association riz-maraîchage, on trouve sur le territoire national à peu près tout ce qui peut être entrepris. Les méthodes peuvent être également très différentes suivant qu'elles associent au préalable ou non les bénéficiaires à la définition des objectifs et à la mise en œuvre.

Les coûts unitaires sont tous très différents pour chacun des projets.

Si on prend en compte la totalité des coûts de projet rapportés au nombre d'ha, on se rend compte de la grande diversité des situations :

De 3 millions Fcfa/ha pour l'aménagement et la réhabilitation des bas-fonds au PAFR, on passe à des dimensions beaucoup plus grandes : 7 millions, puis 13 millions Fcfa/ha pour des aménagements de Bagré, sans tenir compte en revanche des coûts de construction du barrage et de l'aqueduc de Bagré qui doit être utilisé pour la colonisation d'autres terres.

Extrait du document de politique nationale de développement durable du MAHRH²⁹,

« Le développement rapide de ces périmètres s'est opéré à des coûts d'aménagement qui, actualisés en l'an 2000, varient entre 7 et 10 millions de FCFA à l'hectare, selon la taille et les caractéristiques spécifiques des sites et des systèmes de mobilisation de l'eau. Ces coûts relativement élevés sont dus: (i) aux normes et standards dans la conception et la réalisation des ouvrages sans relation avec le niveau technique des usagers et la viabilité économique des aménagements; (ii) à l'absence d'économie d'échelle du fait de la réalisation par petite tranche, (iii) aux problèmes de transparence dans la concurrence; et (iv) la non implication des bénéficiaires dans la réalisation des travaux (prise en charge des aménagements à la parcelle) ».

²⁹ Stratégie, plan d'action, plan d'investissement à l'horizon 2015 ; Avril 2004

5 Consolidation de la filière

Les comptes financiers des agents, étudiés au chapitre 4 sont une étape indispensable et préalable à l'analyse économique. On déduit de ces comptes et par simple agrégation le **compte financier consolidé de chaque maillon ainsi que le compte consolidé global de la filière**. (Voir méthodologie).

Si la consolidation des comptes est simple à comprendre, sa mise en application peut se révéler beaucoup plus complexe. En effet, les comptes consolidés doivent être **cohérents** et **équilibrés**.

Cohérents : Les quantités et les prix des produits achetés doivent correspondre aux quantités et aux prix des produits vendus par les acteurs de l'amont.

Équilibrés : les comptes financiers des agents ont été calculés et sont à l'équilibre. L'agrégation des comptes doit être également équilibrée.

Ce qui pose problème, ce sont les prix. Entre les agents, il existe une différence sur les prix. Ceci tient aux éléments suivants :

- Les vendeurs n'ont pas un prix unique ou de référence. Le prix dépend de la période de l'année et de l'identité de leurs clients. Le prix considéré dans l'étude doit être la résultante des prix obtenus au cours de l'exercice.
- L'étude a mené des enquêtes auprès d'acteurs différents de la filière. Elle n'a pas suivi une tonne de riz physique. Ceci aurait permis d'avoir une très bonne cohérence avec cependant l'inconvénient de ne refléter qu'une réalité spécifique. En revanche, l'étude s'est basée sur des déclarations d'un échantillon d'agents, qui n'avaient pas forcément des liens commerciaux directs entre eux.

Du point de vue du calcul économique, il existe un prix moyen de vente sur l'année qui est le rapport entre le chiffre d'affaire de l'année et les quantités totale (du maillon, de la filière. C'est ce prix qui est retenu pour la consolidation de la filière nationale.

5.1 Rappel des flux de la filière nationale et détermination des prix moyens d'échange

■ La filière nationale peut être résumée sous la forme de trois circuits dont deux marchands et le troisième non marchand (volume auto-consommé et don)

Tableau 40 : Rappel des flux de la filière

Descriptif des circuits	Provenance du paddy et prix de vente au producteur
1 – Le circuit des transformatrices : constituée des - Producteurs - OP - Collecteurs et autres acheteurs - Transformatrices Il représente un volume de 49.291 tonnes de paddy qui est acheté, globalement au prix de 105 941 Fcfa/tonne	Pluvial : Production de 9.020 x 42% d'utilisation marchande : 3788,4 tonnes vendues au prix moyen de 120 Fcfa/kg de paddy. Production BNA : $31477 \times 42\% = 13.220$ tonnes vendues au prix moyen de 120.000 Fcfa/Tonne de paddy. Production BFA de 11.241 tonnes dont 52% sont commercialisés. Vont aux femmes : 5.845 tonnes vendues au prix moyen de 108,61 Fcfa/ tonne de paddy. Production Périmètres irrigués dont 74% x 44.056 (tonnage des PIG+GPPP) = 32.601 tonnes sont commercialisées. Dont 4181 tonnes (femmes) + 7.075 (acheteurs) + 15.161 tonnes qui vont aux OP et sont revendus aux femmes = 26.415 tonnes vendues au prix moyen de 96,65 Fcfa/kg de paddy. Les collecteurs, sur tous les périmètres, représentent 8 861 tonnes.
2 – La filière semi-industrielle : 7.710 tonnes - Producteurs - OP - Transformateurs industriels	Périmètres irrigués (PIG+GPPP) : 7.710 tonnes
3 – La filière autoconsommation et dons 34.378	Représente 36% de la production nationale.

Descriptif des circuits	Provenance du paddy et prix de vente au producteur
tonnes	On considère qu'elle est traitée par les décortiqueurs artisanaux sous forme de prestations Tous les volumes produits des surfaces pluviales et bas-fonds, aménagés et non passent par les femmes. Les périmètres irrigués contribuent à hauteur de 22% de leur production à cette filière, soit 9.692 tonnes.
La filière semence : 3% de la production nationale. Valorisée chez le producteur au prix moyen de vente.	

■ On calcule le prix moyen pondéré par type de riziculture comme étant les prix moyens par catégorie d'agent pondérés par leur quantité transigée respective. Le tableau suivant donne les éléments de calcul et les prix moyens obtenus.

Tableau 41 : Détermination des prix pondéré de vente du riz local entre les agents

Types d'acheteurs	Bas-fonds non aménagés + pluvial			Bas fonds aménagés		P°bas fond aménagé	Périmètres irrigués avec GPPP			Ensemble
	Prix Fcfa/kg	% commercialisé	Volume (tonne)	Prix Fcfa/kg	% commercialisé	Volume (tonne)	Prix Fcfa/kg	% commercialisé	Volume (tonne)	Volume (tonne)
Ensemble agents			40 497			11 241			44 066	95 804
Dont agents commerciaux		100	17 009		100	5 845		100	33 931	56 785
Collecteur/commerçants	98	8	1 361	110	59	3 455	120	12	4 163	8 979
Transformatrice	122	92	15 648	120	35	2 034	112	13	4 411	22 093
O.P.	nd	-	-	nd	n.a.		90	65	22 079	22 079
Commerçants d'intrants*	81		-	81	6	357	81	10	3 278	3 634
Prix pondéré	120			109			96			

Le prix moyen d'achat du paddy par les transformatrices est la combinaison des prix à achats directement aux producteurs, de ceux réalisés auprès des coopératives, de ceux réalisés auprès des collecteurs et autres acheteurs.

Ceci permet de raccourcir de manière mathématique la filière en globalisant ainsi un prix.

Mais c'est une façon de considérer les autres agents de cette sous-filière (collecteurs, coopérative) comme des prestataires de service que la transformatrice rémunère pour le service de stockage et autres services rendus par ces agents.

On retrouvera de telles considérations au moment de l'application de la méthode des effets.

De façon analogue au calcul du prix moyen d'achat des transformatrices, un prix moyen de vente des producteurs quel que soit l'acheteur est calculé. Il sera tenu compte de la quantité de paddy mis dans le circuit commercial. Le prix moyen de vente sera calculé en tenant compte uniquement du riz mis dans le circuit de commercialisation. C'est ce riz seul qui est un déterminant de la fixation du prix moyen du marché (voir tableau suivant). Ce prix est par ailleurs le prix d'opportunité du producteur face à son autoconsommation. On suppose donc que le producteur cède à lui-même sa production au prix du marché. Par conséquent le prix moyen tous types d'agents s'applique à toute la production. Ce prix moyen obtenu est de 104 830 Fcfa/tonne.

Tableau 42 : Rappel des produits par type de riziculture

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	GPPP	PIG	Ensemble
Production totale pays (tonne)	9 020	31 477	11 241	15 538	28 518	95 804
Production commercialisée	3 788	13 220	5 845	33 931		56 785
Prix au producteur (FCFA)	120	120	108,64	95,65	95,65	104 279
				3 245 500		5 921 461
Produit (1000 FCFA)	454 560	1 586 400	635 001			

5.2 Consolidation des comptes des producteurs

Tableau 43 : Consolidation de la production

Désignation	Pluviale	BNA	BFA	PIG	GPPP	Total
1 Rendement au décortilage (kg riz)	0,605	0,605	0,605	0,6135	0,6135	
1. production						
Superficie moyenne/exploitation (ha)	0,40	0,24	0,24	0,7404	1,80	
Superficies totales pays (ha)	7 517	24 401	4 952	7 485	3 400	47 755
Production totale pays (tonne)	9 020	31 477	11 241	28 518	15 538	95 794
Rendement production (kg paddy)	1 200	1 290	2 270	3 810	4 570	
Prix au producteur (FCFA)	120	120	109	96	96	104,830
Produit (FCFA)	1 082 448 000	3 777 274 800	1 221 226 586	2 727 732 353	1 486 209 700	10 294 891 438
	0	-				
2- Charges	0	-				
2.1- Matières et fournitures	391 120 943	1 237 862 730	397 774 352	842 767 445	412 943 600	3 282 469 070
	0	-	-			
<i>Semence locale</i>	34 503 030	109 804 500	40 487 552	18 336 192	-	203 131 274
<i>Semence améliorée</i>	55 813 725	235 713 660	84 679 200	98 883 512	91 630 000	566 720 097
<i>Engrais NPK</i>	129 668 250	359 914 750	138 656 000	384 841 275	171 700 000	1 184 780 275
<i>Engrais Urée</i>	52 619 000	140 305 750	64 376 000	291 952 425	145 350 000	694 603 175
<i>Insecticide</i>	0	-	-	-	-	0
<i>Herbicide</i>	66 149 600	-	38 130 400	13 943 645	4 263 600	122 487 245
<i>Fongicide</i>	0	-	49 520	61 886	-	111 406
<i>Fumier</i>	52 367 338	392 124 070	31 395 680	34 748 511	-	510 635 599
2.2- Transport consommé	0	-	-	-	-	0
Entretien et réparation	26 159 160	76 765 546	38 234 392	27 530 579	9 265 000	177 954 677
Redevance	0	-	-	171 496 320	340 000 000	511 496 320
2.5- Main-d'œuvre	2 217 515	553 048 665	118 229 000	139 857 225	119 000 000	932 352 405
2.6- Impôts et taxes	0	-	-	-	-	0
2.7- Frais financiers	0	-	-	-	-	0

2.8- Amortissement	43 380 607	154 873 147	66 688 584	80 674 827	38 634 200	384 251 365
Animaux de trait	19 965 152	62 978 981	31 697 752	23 966 970	7 218 200	145 827 055
Equipements	20 656 716	45 947 083	21 778 896	11 862 977	6 823 800	107 069 472
Outillage	2 758 739	45 947 083	13 211 936	44 844 881	24 592 200	131 354 839
Total Charges	462 878 225	2 022 550 088	620 926 328	1 262 326 395	919 842 800	5 288 523 837
RBE (Revenu Brut d'Exploitation)	619 569 775	1 754 724 712	600 300 258	1 465 405 957	566 366 900	5 006 367 601
VA (Valeur Ajoutée)	665 167 897	2 462 646 524	785 217 842	1 685 938 009	724 001 100	6 322 971 371

♦ Commentaires sur les comptes consolidés globaux des producteurs :

La filière riz au Burkina génère une valeur ajoutée de 6,3 milliards Fcfa/an au niveau du producteur.

Elle engendre des charges de 5,3 milliards dont 1,9 d'engrais (36%) et 769 millions Fcfa de semences.

L'importance des engrais ainsi que leurs origines extérieures incitent à faire une analyse de sensibilité du coût de production total du kg de riz par rapport à la variation du coût en engrais. .

Tableau 44 : Variation du coût de production (Fcfa/kg de paddy produit) pour un périmètre irrigué, en faisant varier uniquement les coûts d'engrais de -30 % à +30%

Rendement	Variation du coût de l'engrais							% Variation du coût de (7)/(4)
	-30%	-20%	-10%	0%	+10%	+20%	+30%	
(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
3,00	65,00	67,00	70,00	73,00	75,00	78,00	81,00	11
3,50	55,00	58,00	60,00	62,00	65,00	67,00	69,00	11
3,75	52,00	54,00	56,00	58,00	60,00	62,00	65,00	12
4,00	48,00	50,00	52,00	55,00	57,00	59,00	61,00	11
4,25	46,00	48,00	49,00	52,00	53,00	55,00	57,00	10
4,50	43,00	45,00	47,00	48,00	50,00	52,00	54,00	13

Cette analyse de sensibilité montre que le coût de production dépend certes du montant des charges globales (ici, la variation n'a été effectuée que sur les coûts d'engrais), mais également du rendement obtenu. Le coût de production du kg de paddy diminue conséquemment quand le rendement augmente. Avec un rendement de 3 T/ha, on constate qu'une augmentation du coût de 30% (à quantité d'engrais constante donc augmentation du prix) grève considérablement la marge commerciale du producteur. Avec un rendement de 4,5 T/ha, une augmentation du prix de l'engrais de 30% toutes choses égales par ailleurs, laisse encore au producteur une marge commerciale confortable. Cette discussion est particulièrement importante pour alimenter le débat de la viabilité des exploitations rizicoles. La bonne stratégie serait la recherche de rendements meilleurs par le respect des thèmes techniques. A partir du moment où le producteur entre dans une logique de consommation

d'intrants et de monétarisation de son économie d'exploitation, il est obligé d'obtenir un certain niveau de rendements.

♦ **Justification de cette analyse de sensibilité :**

Les charges des engrais sont l'une des composantes majeures des dépenses de l'exploitation rizicole irriguée. Le prix de ces intrants arrivé au producteur est fortement lié aux prix des produits pétroliers (dérivés pétroliers + transport). Une variation des prix est fortement probable à l'avenir .

Si ce scénario arrive (où, pour une autre raison, les charges d'exploitation augmentent), la seule manière pour les producteurs de résister est d'obtenir de meilleurs rendements.

Par ailleurs, réaliser l'analyse sur les coûts de production permet de s'affranchir du débat sur les prix payés au producteur.

♦ **Comptes consolidés en prenant en compte la redevance**

Charges	Désignation	Production Consolidée producteurs
Matières et fournitures 3 282 471 316	Produits	
	Superficie moyenne/exploitation (ha)	
<i>Semence locale</i> 203 133 332	Superficies totales pays (ha)	47 755
<i>Semence améliorée</i> 566 720 920	Production totale pays (tonne)	95 795
<i>Engrais (NPK et urée)</i> 1 879 383 450	Rendement (kg)	
<i>Pesticides</i> 122 597 555	Prix de vente producteur (Fcfa/t)	107 468
<i>Fumier</i> 510 636 059	Produit (FCFA)	10 294 891 438
Transport consommé -		
Entretien et réparation 177 953 928		
Redevance dont 511 496 320		
Emballage 16 502 594		
Carburant 92 668 633		
Lubrifiant 21 300 581		
Fournitures de bureau 10 391 005		
Semences 6 336 663		
Transport consommé 8 297 223		
Electricité 2 011 014		
Téléphone 1 513 741		
Entretien et réparations matériels & équipements 17 756 959		
Entretien des locaux 10 670 833		
Entretien périmètre, etc. 23 414 494		
Locations diverses 24 866 466		
Autres précisez 1 178 669		
Frais de mission 5 825 160		
Voyage d'étude 6 417 590		

Cotisations diverses	1 616 998	
Pertes (dons et cadeaux)	13 978 807	
Salaires	78 530 879	
Primes et indemnités	35 824 157	
Autres rémunérations versées	15 768 492	
CNSS (Part sociale)	6 173 853	
Impôts et taxes	4 147 396	
Autres à préciser (taxe d'aménagement)	12 663 502	
Frais financiers	4 192 948	
Amortissements Matériels et équipements	52 540 138	
Amortissements Aménagement (périmètre, bas-fonds)	17 794 196	
Amortissements Bâtiments et autres infrastructures	19 113 329	
Main-d'œuvre	932 352 405	
Impôts et taxes	-	
Frais financiers	-	
Amortissement	384 254 359	
Animaux de trait	145 830 049	
Equipements	107 069 472	
Outillage	131 354 839	
Total Charges	5 288 528 328	
Coût de production/kg	55	
Valeur Ajoutée	6 322 969 874	
RNE	5 006 363 110	
Coût d'engrais/tonne paddy	19 619	
Auto-consommation prod	4 469 269 748	
VA/CA	0,61	
RNE/CA	0,45	

Tableau 45 : Compte consolidé des producteurs

Les ratios financiers s'interprètent comme suit :

- ◆ Cent francs de chiffre d'affaire du producteur dans la filière rizicole nationale contiennent 61 fr de création de richesse et 39 fr. de consommation intermédiaire.
- ◆ Cent francs de chiffre d'affaire du producteur contiennent 45 fr de revenu net (« bénéfice ») et 55 fr de charges.
- ◆ Pour un ha cultivé, le producteur crée une richesse (VA) de 132 404 fr. CFA et encaisse un bénéfice net de 104 834 fr. CFA.

5.3 Consolidation du compte des transformatrices

Chez les transformatrices, le poste du décortiquage artisanal sera inclus dans les comptes consolidés des transformatrices.

Figure 34 : Structure des emplois des décortiqueurs artisanaux

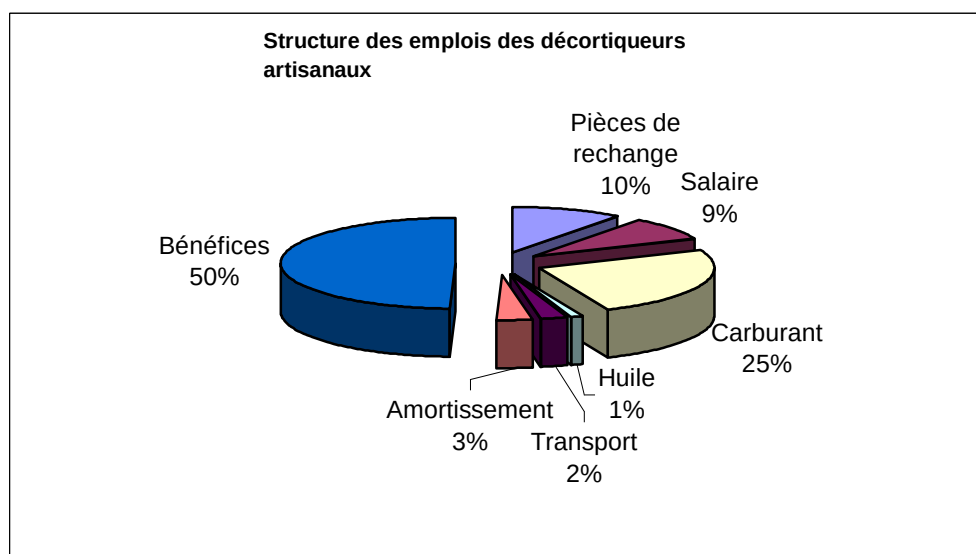


Figure 35 : Compte consolidé des transformatrices, incluant les prestations des décortiqueurs artisanaux

Transformatrices décortiqueurs	+ Emplois	Ressources		
		Quantité	Prix unitaire	Valeur
	Valeur			
Consommations intermédiaires	6 373 752 998			
Achat paddy	5 300 546 053	Libellé		
Achat bois de chauffe	340 424 532	Riz étuvé	29 082	227 305 6 610 548 206
Achat eau	39 923 619	Riz blanc	1 222	250 000 305 434 012
Pièces de rechange	49 751 886			
Salaire	41 876 646	Total produit	30 304	228 220 6 915 982 217
Carburant	122 243 818	ramené à la tonne de paddy	138 228	
Huile	4 827 966			
Transport	11 964 756			
Amortissement	16 358 065			
RNE décortiqueurs artisanaux	242 273 689			
Transport consommé	199 649 123			
Frais de conditionnement paddy	631 877			
Autres charges	2 986 466			
Main-d'œuvre	93 268 881			
Amortissement	25 098 919			
RNE transformatrices	423 861 420			
Valeur ajoutée	542 229 219			
Total charges transformatrices	6 492 120 798			
Total emplois	6 915 982 217			
VA/CA	0,08			

L'activité des transformatrices semble très peu rentable si on se réfère aux ratios financiers suivants.

- ♦ Pour 100 fr. CFA réalisés en chiffre d'affaire, la femme transformatrice crée une valeur économique de seulement 8 fr contre 92 fr de consommation intermédiaire dont le coût du paddy constitue l'essentiel.
- ♦ Pour 100 fr. CFA réalisés en chiffre d'affaire, la femme transformatrice encaisse un revenu net (bénéfice) de seulement 7 fr CFA.
- ♦ La femme transformatrice aurait-elle un coût d'opportunité du travail si faible pour s'adonner à une activité si peu rentable ou faut-il chercher dans cette activité un rôle social caché ?

5.4 Consolidation du compte des collecteurs et acheteurs de paddy

Tableau 46 : Compte consolidé des collecteurs

Charge	Total	Produit	Total
Nbre tonne	8 861		
Transport	70 455 556	Ventes de paddy	1 198 485 694
Achat paddy	995 923 234		
Sacs	26 396 154		
Entretien	-		
Autre	3 768 656		
CI (Consommations Intermédiaires)	1 096 543 600		
Valeur ajoutée	101 942 094		
Salaires	6 232 797		
Frais financiers	-		
Taxes	7 874 793		
Amortissements	-		
RNE collecteurs (Revenu Net d'Exploitation)	87 834 504		
Total emploi	1 198 485 694	CA	1 198 485 694
VA/CA	0,085		
RNE/CA	0,073		

L'activité des collecteurs est tout aussi moins rentable que celle des femmes transformatrices.

- ♦ Pour cent fr. CFA de CA, 8,5 fr seulement sont de la valeur ajoutée.
- ♦ Pour cent fr. CFA de CA, ils n'encaissent que 7,3 fr. revenu net.
- ♦ Sur une tonne transignée, la valeur ajoutée est de 11 505 fr. CFA

- ◆ Sur une tonne transigée le revenu net est de 9 912 fr. CFA.

5.5 Consolidation des transformateurs industriels

Tableau 47 : Comptes consolidés des Transformateurs industriels

Désignation		Produits	
Volume traité	7710 tonnes		
Consommations intermédiaires	781 378 990	Riz	932 122 239
Paddy (tonnes)	681 954 555	Sous produits	31 127 329
Eau	2 070 574	Total produits	963 249 568
Emballage / tonne de riz	36 315 577		
Carburant	2 031 923		
Fournitures de bureau	4 277 041		
Transport consommé	43 692 421		
Electricité (kWh)	24 068 595		
Téléphone	8 538 229		
Maintenance du matériel & équipement			
Abrasif	8 192 873		
Autres pièces	159 627		
entretien Véhicules	266 046		
Location	2 418 354		
Frais de personnel	36 725 859		
Impôts et taxes	13 316 093		
patente	93 116		
Frais financiers	21 550 770		
Dotation aux amortissements	8 779 503		
Total charge	894 451 155		
RNE transformateurs industriels	68 798 413		
VA transformateurs industriels	181 870 578		
Total des emplois	963 249 568		
VA/CA	0,19		
RNE/CA	0,07		
VA/tonne riz	23 589		
RNE/tonne riz	8 923		

- ◆ Dans 100 fr. CFA réalisés en chiffre d'affaire le transformateur réalise une valeur ajoutée de 19.
- ◆ Pour 100 fr. CFA de chiffre d'affaire, le transformateur réalise un revenu net de 7 fr. CFA.
- ◆ Sa marche net est de 23 589 fr CFA sur chaque tonne vendu tandis que la valeur ajoutée sur cette même tonne n'est que 8 923 fr. CFA

5.6 Consolidation de la filière nationale amont : Producteurs, transformateurs industriels, transformatrices, collecteurs et décortiqueurs artisanaux

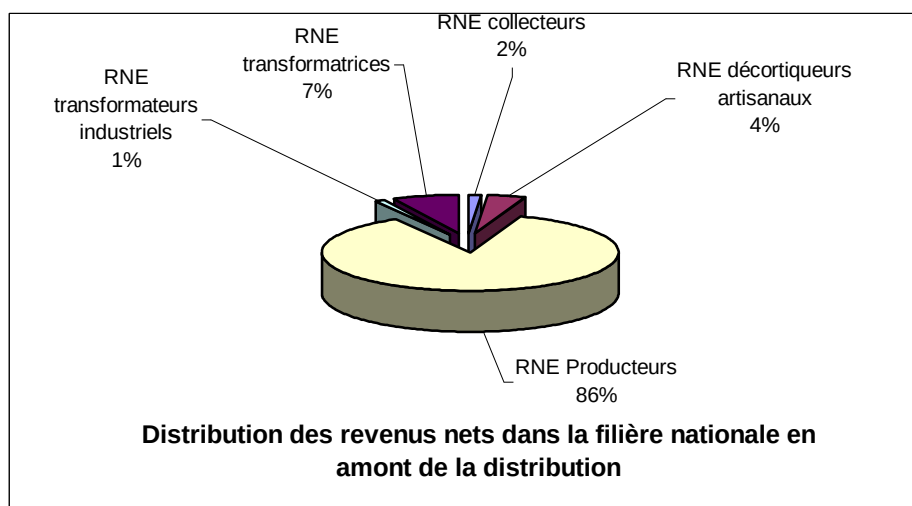
Tableau 48 : Compte financier consolidé des agents en amont de la distribution de riz : (Producteurs, transformateurs industriels, transformatrices, collecteurs et décortiqueurs artisanaux)

Emplois consolidés		Ressources consolidées		
Semence locale	203 133 332	Total produit tranformatrices	6 915 982 217	6 915 982 217
Semence améliorée	573 057 583	Produits transformateurs ind.		
Engrais (NPK et urée)	1 879 383 450	Riz	932 122 239	
Pesticides	122 597 555	Sous produits	31 127 329	
Fumier	510 636 059	Total produits transf. Ind.	963 249 568	963 249 568
Entretien et réparation	230 062 260			
Emballage	79 846 201	Autoconsommation des producteurs		4 514 658 788
Carburant	216 944 374			
Lubrifiant	26 128 547			
Fournitures de bureau	14 668 046			
Transport	334 059 079			
Electricité	26 079 609			
Eau	41 994 193			
Téléphone	10 051 970			
Pièces de rechange	49 911 513			
Abrasif	8 192 873			
Bois de chauffe	340 424 532			
Locations diverses	27 284 820			
Pertes (dons et cadeaux)	13 978 807			
Autres précisez	7 933 791			
Frais de mission	5 825 160			
Voyage d'étude	6 417 590			
Salaires	1 240 580 116			
CNSS (Part sociale) et autres cotisations	7 790 851			
Impôts et taxes	38 094 900			
Frais financiers	25 743 718			
Amortissements Matériels et équipements	523 938 510			
<i>RNE collecteurs</i>	<i>87 834 504</i>			
<i>RNE décortiqueurs artisanaux</i>	<i>242 273 689</i>			
<i>RNE Producteurs</i>	<i>5 006 363 110</i>			
<i>RNE transformateurs industriels</i>	<i>68 798 413</i>			
<i>RNE transformatrices</i>	<i>423 861 420</i>			
Total emploi compte	12 393 890 574	Total ressources		12 393 890 574

La distribution de revenu net global de ce segment de la filière est largement en faveur du producteur ; en effet :

- ✓ 86% du revenu net vont au producteur,
- ✓ 7% à la transformatrice,
- ✓ tandis que chacun des trois autres catégories d'agents (collecteurs, décortiqueurs artisanaux et transformateurs industriels/semi industriels a moins de 5%.

Figure 36 : Distribution des revenus dans la filière nationale zen amont de la distribution



La distribution de la valeur ajoutée suit un schéma analogue.

Figure 37 : Distribution de la valeur ajoutée dans la filière nationale en amont de la distribution (producteurs, transformateurs, transformatrices, collecteurs)

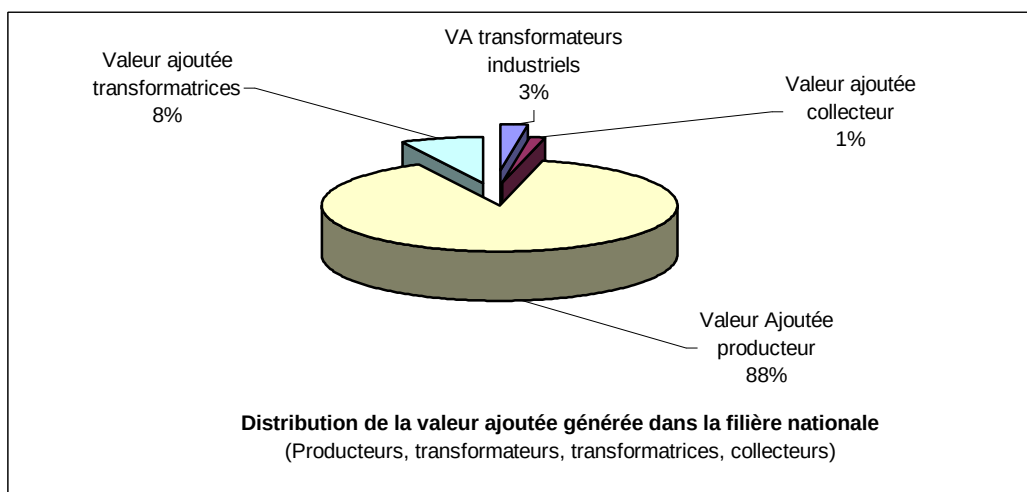


Figure 38 : Contribution des agents à la production nationale

En bout de chaîne de ce segment, la production d'une valeur de 12.393.890.574 fr CFA est détenue par trois agents (voir figure ci-après) :

1. les producteurs au titre de leur autoconsommation dans une proportion de 36%
2. les transformatrices comme valeur de leur marchandise riz dans une proportion de 56%,

3. les transformateurs industriels/semi-industriels dans une proportion de 8%.

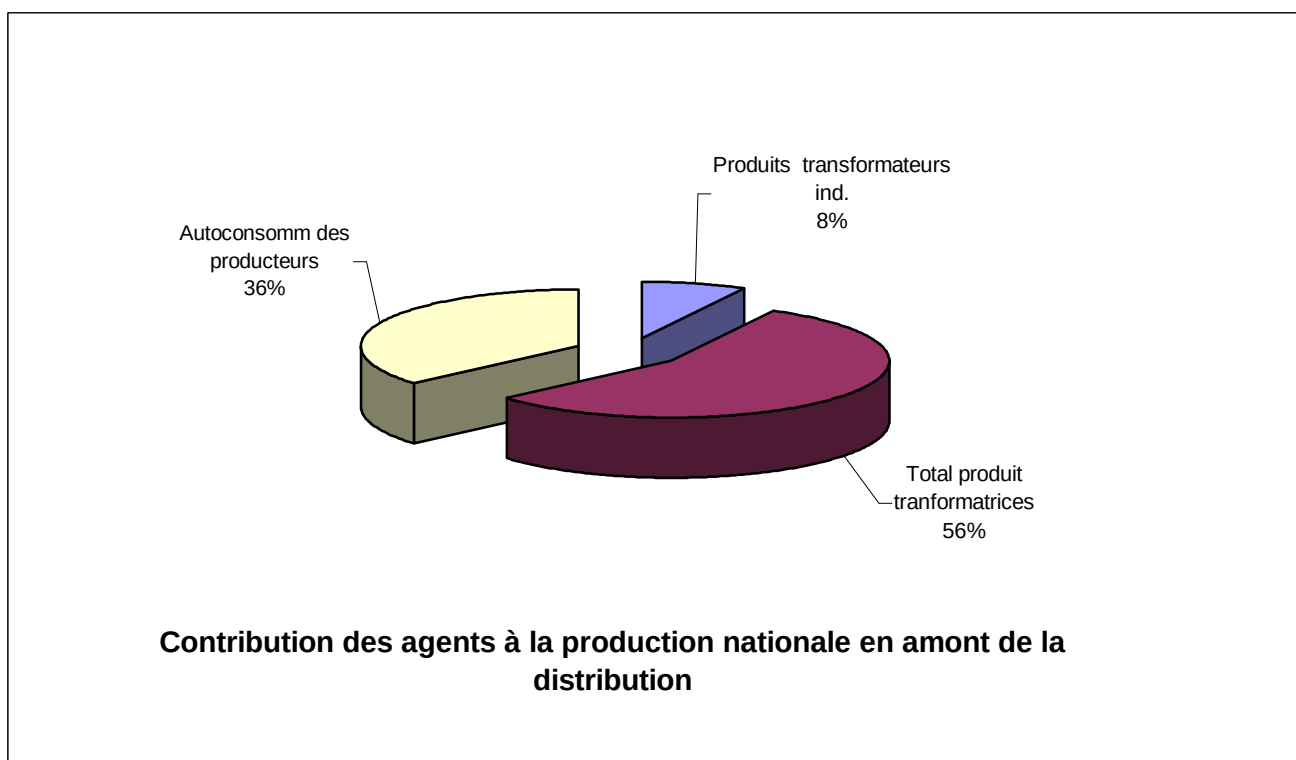


Tableau 49 : Tableau simplifié du compte consolidé de la filière nationale

(Agents concernés : producteurs, collecteurs, tranformatrices, transformateurs, décortiqueurs artisanaux).

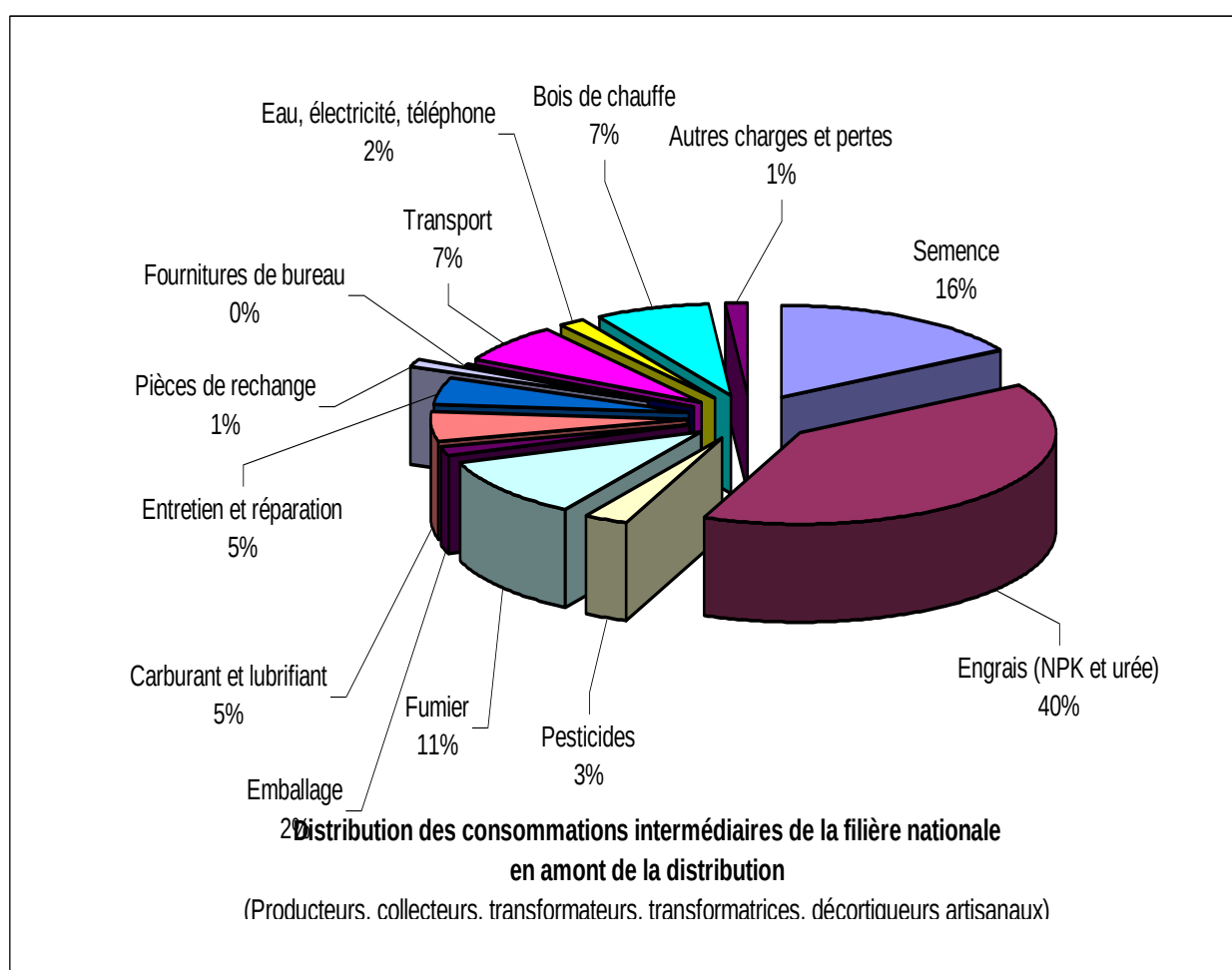
Emplois consolidés		Ressources consolidées		
Semence	776 190 915	Total produit tranformatrices	6 915 982 217	6 915 982 217
Engrais (NPK et urée)	1 879 383 450	Produits transformateurs ind.		
Pesticides	122 597 555	Riz	932 122 239	
Fumier	510 636 059	Sous produits	31 127 329	
Emballage	79 846 201	Total produits transf. Ind.	963 249 568	963 249 568
Carburant et lubrifiant	243 072 921			
Entretien et réparation	230 062 260	Autoconsommation des producteurs		4 514 658 788
Pièces de rechange	58 104 386			
Fournitures de bureau	14 668 046			
Transport	334 059 079			
Eau, électricité, téléphone	78 125 772			
Bois de chauffe	340 424 532	Produits transformateurs ind.	963 249 568	
Autres charges et pertes	61 440 168	Total produit tranformatrices	6 915 982 217	
Main d'œuvre rémunérée	1 240 580 116	Autoconsommation producteurs	4 514 658 788	
Impôts, taxes et cotisations sociales	45 885 751			
Frais financiers	25 743 718			

Emplois consolidés		Ressources consolidées	
Amortissements Matériels et équipements	523 938 510		
RNE agents	5 829 131 136		
Total emploi	12 393 890 574	Total ressources	12 393 890 574

Figure 39 : Distribution des emplois dans la filière nationale

Les consommations intermédiaires de ce segment de la filière sont dominées par les intrants agricoles (engrais, pesticide, semence et fumier) qui représentent 70% du total tandis que l'énergie (eau & électricité, bois de chauffe et carburant & lubrifiant) en totalise à peine 14%.

Figure 40 : Distribution des consommations intermédiaires dans le segment de la filière nationale en amont de la distribution.



La structure des charges de l'ensemble de la filière est très dépendante la structure des charges de la production. C'est dire les intrants et principalement les engrais pèsent lourdement dans les dépenses de consommation. En revanche, ce segment de la filière n'a pas de dépenses en frais financiers, et de très faibles dépenses en amortissement du matériel et équipement. Son degré capitalistique est très faible.

5.7 Consolidation de la filière aval :

5.7.1 Hypothèses de consolidation

Les hypothèses qui ont sous-tendu la consolidation de la filière de commercialisation de riz au Burkina sont les suivantes :

- ♦ Le volume d'importation de riz est de 205.000 tonnes (chiffres de l'année 2003) y compris les dons de riz japonais et ceux du Catwell. En effet, ces volumes de riz, même s'ils ne représentent pas effectivement des sorties de devises pour le pays, sont achetés par les importateurs après appel d'offre (avec des prix d'achat souvent supérieurs aux cours pratiqués sur le marché international). Dès lors, ce riz suit ensuite les mêmes processus que le riz acheté sur le marché international. En revanche, pour l'Etat, une économie de devise est réalisée correspondant à la valeur payée par les importateurs pour acquérir ces dons.
- ♦ Le volume du riz local doit être considéré en deux parties :
 - ✓ Le riz blanc : provenant des transformateurs industriels/semi-industriels à hauteur de 4.934 tonnes d'une part et d'autre part provenant des transformatrices (858 tonnes). On lui applique les prix déclarés par les agents de la commercialisation.
 - ✓ Le riz étuvé, (30.019 tonnes), qui est vendu par les transformatrices aux grossistes et demi-grossistes (6.500 tonnes), ainsi qu'aux détaillants (13.383 tonnes) et à la vente directe (9.280 tonnes).

Pour le riz étuvé, les volumes concernés pour chaque acte de commercialisation sont très faibles. Même si celui-ci est acheté aux femmes par des grossistes et des demi-grossistes, sa commercialisation suit une logique de détail. Aussi, ne sera-t-il considéré qu'une seule étape de commercialisation constituée : celui du détail. La sous-filière est caractérisée par l'atomisation des agents, par l'absence des taxes et impôts, par l'absence de frais financiers. En effet, les transformatrices qui la dominent fonctionnent au comptant, tandis que la filière formelle des transformateurs industriels fonctionne à crédit et nécessite des besoins en financement important (qui la rend beaucoup plus lourde à faire fonctionner que la filière des transformatrices).

5.7.2 Comptes d'exploitation reconstitués de la filière de commercialisation de riz local :

Tableau 50 : Consolidation de la filière nationale des commerçants

		Filière nationale commerçant	Riz blanc local
Valeur achat détaillant riz local étuvé	6 507 802 048	Quantité (Tonne)	5 792
Valeur achat grossiste riz blanc local	1 125 655 893	Valeur vente (fr CFA)	1 258 794 667
Emballage	233 288 000	Prix moyen vente de la tonne	217 333
Fournitures de bureau	539 696		
Transport	12 358 665	Valeur achat riz étuvé détaillant	7 290 250 000
Eau	34 883		
Electricité	2 233 766	Quantité	34 953
Téléphone	5 608 543	Valeur vente (fr CFA)	8 549 044 667
Location magasin	3 731 876		
Entretien et réparation	207 407		
Frais de voyage d'affaire	474 452		
Main d'œuvre	19 364 542		
Charges sociales	447 302		

		Filière nationale commerçant	Riz blanc local
Impôts et taxes	119 433 485		
Amortissements	139 456		
Frais financiers	255 342		
RNE 1/2 grossiste riz local	104 958 095		
RNE détaillant riz local	294 870 563		
RNE grossiste riz local	117 640 652		
Total emploi	8 549 044 667		
Total RNE	517 469 310		

5.8 Consolidation de la filière nationale : Du producteur au détaillant

Compte consolidé financier de la filière nationale			
Semence	776 190 915		
Engrais (NPK et urée)	1 879 383 450	Valeur vente riz blanc local	1 258 794 667
Pesticides	122 597 555	Valeur vente riz étuvé détaillant	7 290 250 000
Fumier	510 636 059	Sous produits transf. Industriels	31 127 329
Emballage	313 134 201	Autoconsommation producteurs	4 514 658 788
Location magasin	3 731 876	Autres produits	214 646 515
Entretien et réparation	230 269 667		
Frais de voyage d'affaire	474 452		
Pièces de rechange	58 104 386		
Fournitures de bureau	15 207 743		
Transport	346 417 744		
Bois de chauffe	340 424 532		
Carburant et lubrifiant	243 072 921		
eau, électricité, téléphone	86 002 964		
Autres charges et pertes	61 440 168		
Main d'œuvre	1 259 944 658		
Impôts, taxes et cotisations sociales	165 766 538		
Frais financiers	25 999 060		
Amortissements Matériels et équipements	524 077 966		
RNE 1/2 grossiste riz local	104 958 095		
RNE collecteurs	87 834 504		
RNE décortiqueurs artisanaux	242 273 689		
RNE détaillant riz local	294 870 563		
RNE grossiste riz local	117 640 652		
RNE Producteurs	5 006 363 110		
RNE transformateurs industriels	68 798 413		
RNE transformatrices	423 861 420		
Total emploi	13 309 477 300	Total	13 309 477 299

Tableau 51 : Compte consolidé de la filière nationale

5.8.1 Analyse du compte consolidé national

5.8.1.1 Contribution à la création de richesse nationale :

La valeur ajoutée calculée de la filière nationale est de **8 322 388 668** Fcfa. Ce total représente seulement 0,3% du PIB national et 1,19 du PIB de l'agriculture végétale.

Tableau 52 : Contribution de la filière nationale au PIB

PIB National	2685 milliards fcfa
PIB Agriculture végétale	671,25 milliards ³⁰
VA riz local	8 milliards fcfa
VA riz local/ PIB nat (% du pib)	0,31
VA riz local/PIB agriculture végétale (%)	1,19

A titre comparaison la filière Riz au Mali représente 4% du PIB pour une production en 2000/2001 de 745.100 tonnes de paddy soit 463.000 tonnes de riz.

5.8.1.2 Distribution du RNE (Revenu Net d'Exploitation) chez les agents de la filière :

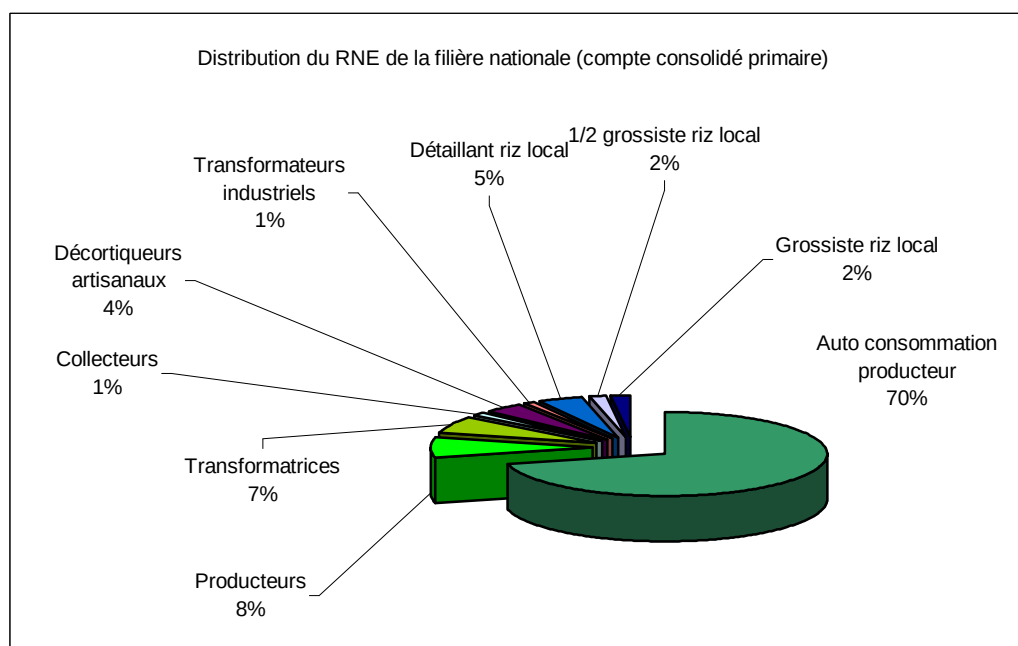


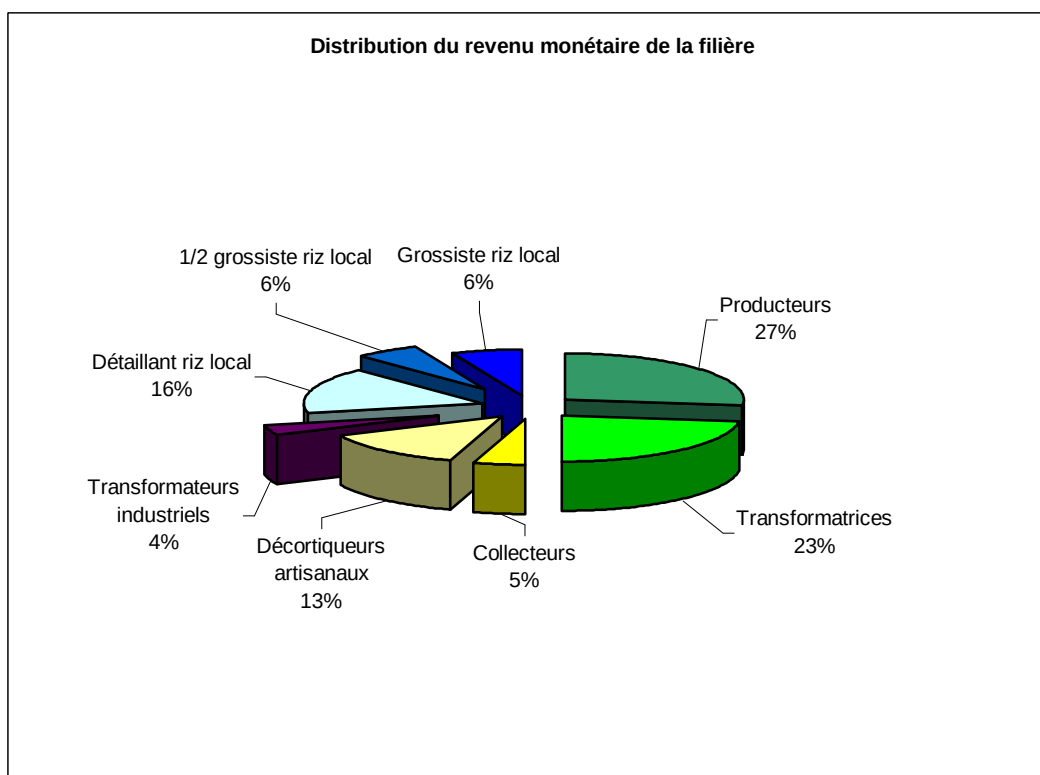
Figure 41 : Distribution du RNE chez les agents de la filière (compte consolidé primaire)

- On constate que plus de 71% du RNE généré par la filière sont autoconsommés par les producteurs.
- La partie monétisée ne représente que 1,831 milliards Fcfa (29% du RNE total). Elle est distribuée comme suit (voir Figure) :
 - ✓ Producteurs ; 27
 - ✓ Distributeur (Grossistes, 1/2 Grossistes et détaillants) ; 28%

³⁰ Estimation sur la base du fait que 25% du PIB national sont le fait de l'agriculture végétale : 25% agriculture végétale, 12% élevage, 3% foresterie et pêche

- ✓ Transformatrices ; 23%
- ✓ Transformateurs industriels ; 4%
- ✓ Autres agents (décortiqueurs artisanaux, collecteurs ..) ; 18%

Figure 42 : Distribution du revenu monétaire de la filière



Les plus pauvres de la population, et ceux que les projets de lutte contre la pauvreté doivent toucher en priorité (producteurs, transformatrices) captent la moitié du revenu monétaire, et les femmes transformatrices, à priori moins nombreuses que les hommes dans la filière captent presque autant que les hommes et six fois plus que les transformateurs industriels. Le groupe des transformatrices, collecteurs, décortiqueurs artisanaux captent dix fois plus que les décortiqueurs industriels. Encore une fois, cela montre à quel point les femmes maîtrisent la filière et en contrôlent une partie.

5.8.1.3 Contribution de la filière à lutter contre la pauvreté

Malgré de si savants calculs, il reste extrêmement difficile d'évaluer la contribution de la filière à la réduction de la pauvreté. Il est cependant indispensable de situer le lecteur quant à cette contribution. Il faut préciser que la question posée est de savoir en quoi la riziculture contribue-t-elle à la lutte contre la pauvreté au niveau de ceux qui s'y adonnent ? Cette question est différente de celle en rapport avec l'opportunité économique de cette activité parmi une gamme d'activités possibles (choix des investissements) et dont la réponse sera donnée ailleurs par l'analyse économique.

Les appréciations qui seront faites ici reposent sur la notion de pauvreté monétaire d'une part et sur celle des critères de perception de la pauvreté notamment celui de l'accès à l'alimentation.

De la pauvreté monétaire

- ♦ L'effectif des producteurs riziculteurs est estimé à 112 804 personnes. Sur la base d'un coefficient de dépendance de 1,6 pour un actif, le nombre de personnes dépendantes de ces producteurs peut être évalué à 180 500 environ. Un revenu net global des 5 006 363 110 Fr. CFA correspond à un revenu par personne de 27 736 Fr CFA/an.

- ♦ Par ailleurs, le seuil absolu de pauvreté monétaire a été estimé au Burkina Faso en 2003 comme équivalent à un niveau de dépense de 82 672³¹ Fr CFA par adulte et par an soit 51.670 Fr CFA par personne en considérant le rapport de dépendance de 1,6. Il vient donc que le revenu tiré de la riziculture procure aux ménages qui la pratiquent un revenu équivalent à 53,7% du revenu seuil qu'il faut dépasser pour sortir de la pauvreté. Sur une échelle de mesure de 100, l'activité contribue pour près de 54.
- ♦ L'activité de production de riz doit être considérée comme une activité de diversification de la production et de génération de revenu monétaire. Diversification et génération de revenu monétaire font partie de la panoplie des actions à promouvoir pour lutter contre la pauvreté. La condition est que ces activités permettent de dégager un surplus économique. Sauf les cas de rizicultures sans aménagement, il est montré que l'activité crée du surplus économique.
- ♦ Par ailleurs, la filière nationale distribue 1 259 944 658 Fr CFA de rémunération du travail. A 750 fr CFA (plus de 1 Euro) la journée de travail, ceci correspond à 1 679 926 H/J de travail ou encore 6 461 emplois/an sur la base de 260 jours/an.
- ♦ Les transformatrices sont des travailleuses individuelles. Leur revenu est la rémunération de leur travail. Leur nombre est estimé entre 9 000 et 15 000. Elle réalise un RNE global de 68 7898 413 Fr CFA soit entre 76 000 et 46 000 fr CFA par an à comparer à un seuil de pauvreté monétaire de 82 672 par personne adulte.

De l'accès à l'alimentation.

Pris globalement, la riziculture nationale contribue peu à l'approvisionnement du pays en céréales.

Du point de vue du producteur, la production de riz est un important appoint à l'alimentation des ménages producteurs. L'autoconsommation des 180 500 personnes concernées représente environ 20 000 tonnes de riz soit environ 111 kg/personne/an à comparer à un ratio de consommation céréalière de 190³² kg/personne /an. Selon ce calcul, les producteurs de riz s'approvisionnent par leur activité pour 58%. La riziculture est ainsi à la fois une source d'approvisionnement (accessibilité) et une source de diversification du régime alimentaire (qualité) des producteurs.

5.8.1.4 Autres caractéristiques économiques de la filière nationale :

- *Compétitivité du riz local* : Si on considère la distribution du revenu net global, on constate que les quelques grossistes et demi-grossistes captent à eux seuls 12% des revenus net. L'analyse comparée des marges commerçantes entre riz local (via les transformateurs industriels) et riz importé permet de voir que les commerçants sont incités à traiter le riz local. Le riz local ne souffre pas d'un problème de commercialisation. Il souffre d'abord et avant tout par manque de présence sur le terrain dû à une production faible, la plupart auto-consommée ou qui échappe au circuit formel ou pré formel. Les 12% du RNE riz capté par les grossistes et demi-grossistes ne sont obtenus qu'avec les 5.300 tonnes de riz blanc national.
- *Faiblesses des amortissements et des frais financiers* : Ils ne représentent respectivement que 4% et 0,2% des emplois. Hors aménagement, la filière fonctionne à peu à crédit et beaucoup avec une perception du coût d'amortissement peu évaluée sur la base des enquêtes. En revanche, un scénario doit être envisagé

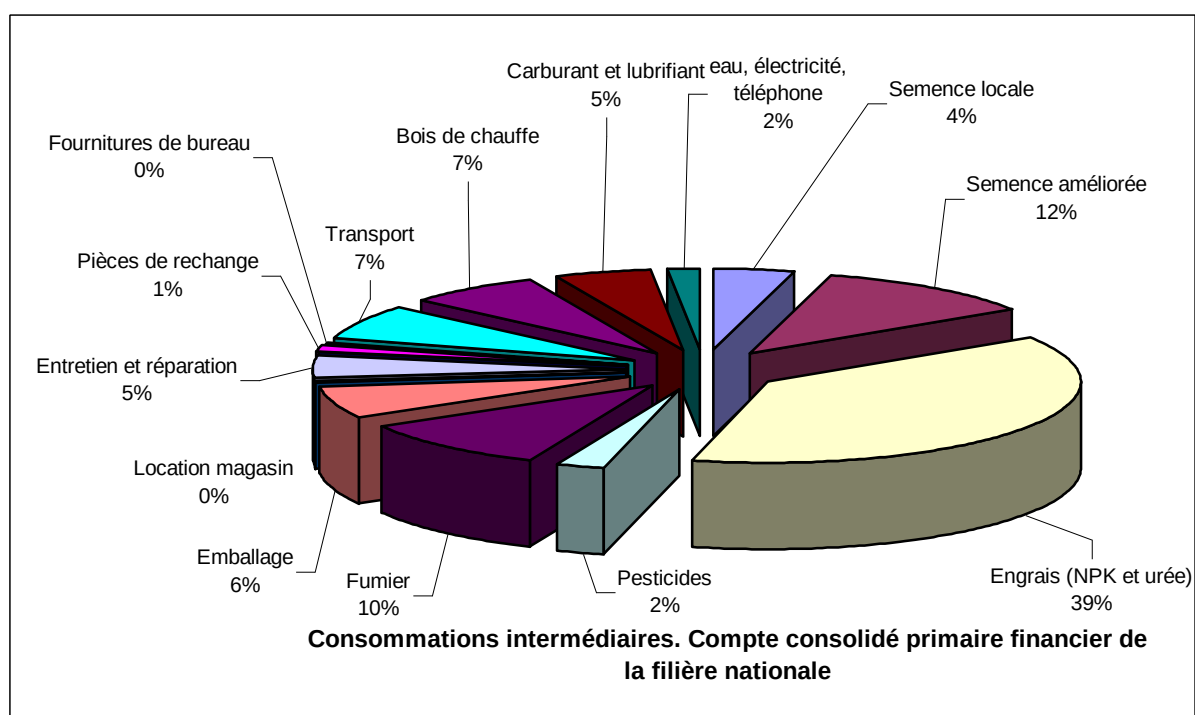
³¹ Ministère de l'Economie et du Développement « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » janvier 2004.

³² Un ratio de 220 kg en milieu rural serait plus exact (pays voisins, étude DIAPER/CILLS de 1990-1992) ; on ne dispose d'aucune évaluation officielle de ce ratio en milieu rural.

s'il s'avère que la valeur de l'amortissement est sous évalué par les personnes enquêtées.

- *Faible imposition* : Une filière nationale peut soumise à l'impôt identifié comme tel, dans un premier temps (la méthode des effets nous renseignera plus précisément). Le rapport le montant des impôts et cotisations ne représentent que 2% de la valeur ajoutée. Ce chiffre est à comparer d'une part à son équivalent pour la filière importation et d'autre part aux données de la comptabilité nationale. Globalement, pour l'ensemble de l'activité économique de la nation, les recettes fiscales ont représenté 11,9% du PIB. La filière de riz local est beaucoup moins taxée que le reste de l'économie. Cela est dû à son caractère informel (auto-consommation, commercialisation détenue par les femmes et un circuit de distribution informel). A titre de comparaison, ce taux d'imposition est de 36% pour la filière d'importation (5,9 milliards Fcfa d'impôts perçus par l'état Burkinabé, non compris les importations par dons américains et japonais).
- *Consommations intermédiaires à prédominance d'intrants agricoles importés* : Des consommations intermédiaires marquées par une prédominance des engrais ; près de un milliard d'importation d'engrais – et de pesticides (voir figure ci-après).

Figure 43 : Consommations intermédiaires. Compte consolidé primaire financier de la filière nationale



5.9 Consolidation de la filière d'importation :

		Produits	Importateurs
Achat riz importateurs	30 750 000 000		
Emballage	2 255 000 000		
Fournitures de bureau	24 226 822		
Transport	6 505 260 708		
Téléphone	234 381 802	Valeur vente détaillant	56 375 000 000
Eau	1 234 628		
Electricité	21 445 187		
Location magasin	183 334 706		
Entretien et réparation (magasin)	7 340 892		
frais de voyages	16 792 582		
Main d'œuvre	396 950 962		
Transit et assurance	1 025 000 000		
Impôts et taxes	5 889 980 033		
Charges sociales	15 831 666		
frais financiers	624 037 472		
Amortissements	4 935 841		
RNE 1/2 grossiste importation	1 321 634 510		
RNE détaillant riz importé	4 531 730 000		
RNE grossiste importation	1 797 132 188		
RNE importateur	768 750 000		
Total emplois	56 375 000 000		
Total RNE	8 419 246 698		

Tableau 53 : Compte consolidé de la filière d'importation

5.9.1 Caractéristiques de la filière d'importation :

- La filière d'importation distribue directement 6,4 milliards de RNE et en revanche peu de main d'œuvre (moins de 400 millions Fcfa).
- La valeur ajoutée primaire de la filière se monte à 8 milliards Fcfa, et contribue à hauteur de 0,3% au PIB national.

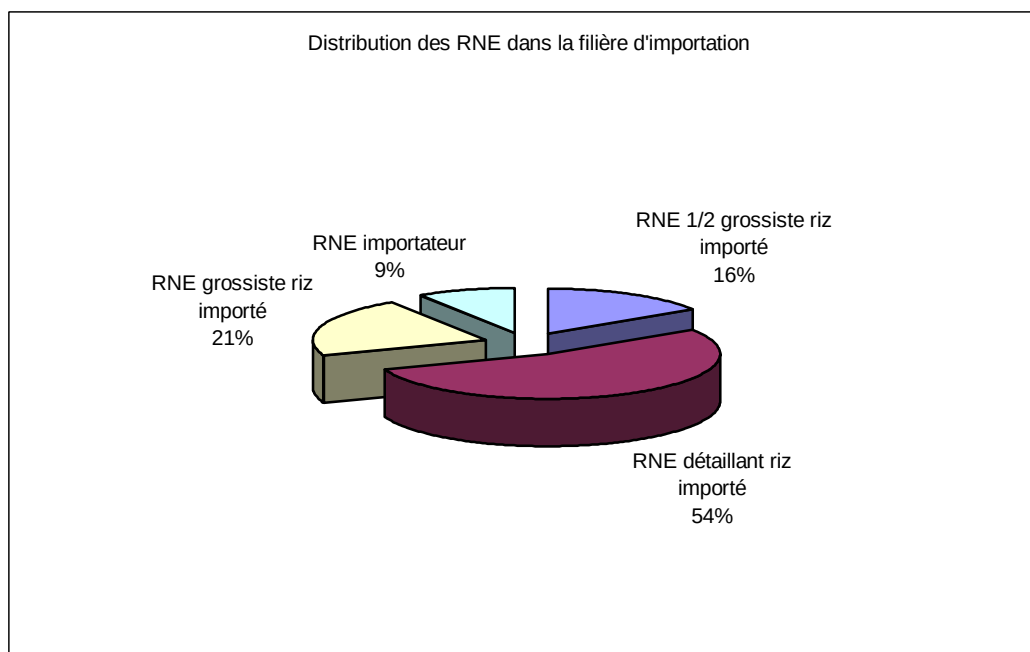


Figure 44 : Distribution des RNE dans la filière d'importation

- Le montant des impôts et taxes perçus par l'Etat s'élève à presque 7 milliards Fcfa. Cela signifie que le riz importé fait déjà l'objet de prélèvement et est déjà fortement taxée.

6 Analyse économique

6.1 Méthode des effets appliquée à la filière nationale

L'analyse économique par la méthode des effets consiste à connaître la composition et la structure des consommations intermédiaires. A l'aide des comptes d'exploitations reconstitués à partir des enquêtes (fournisseurs d'intrants, d'équipements, enquêtes au niveau des douanes pour connaître la composition du carburant...) et à l'aide du tableau Ressources Emploi de la comptabilité nationale fourni par le Ministère de l'Economie et du Développement la mission a reconstitué pour chacun des grands postes de charges du compte consolidé financier de chacune des filières le tableau des coefficients techniques.

Le fichier de travail pour le calcul des effets est constitué de tableaux non imprimables en raison de leur dimension. La version électronique du rapport présentera ces tableaux.

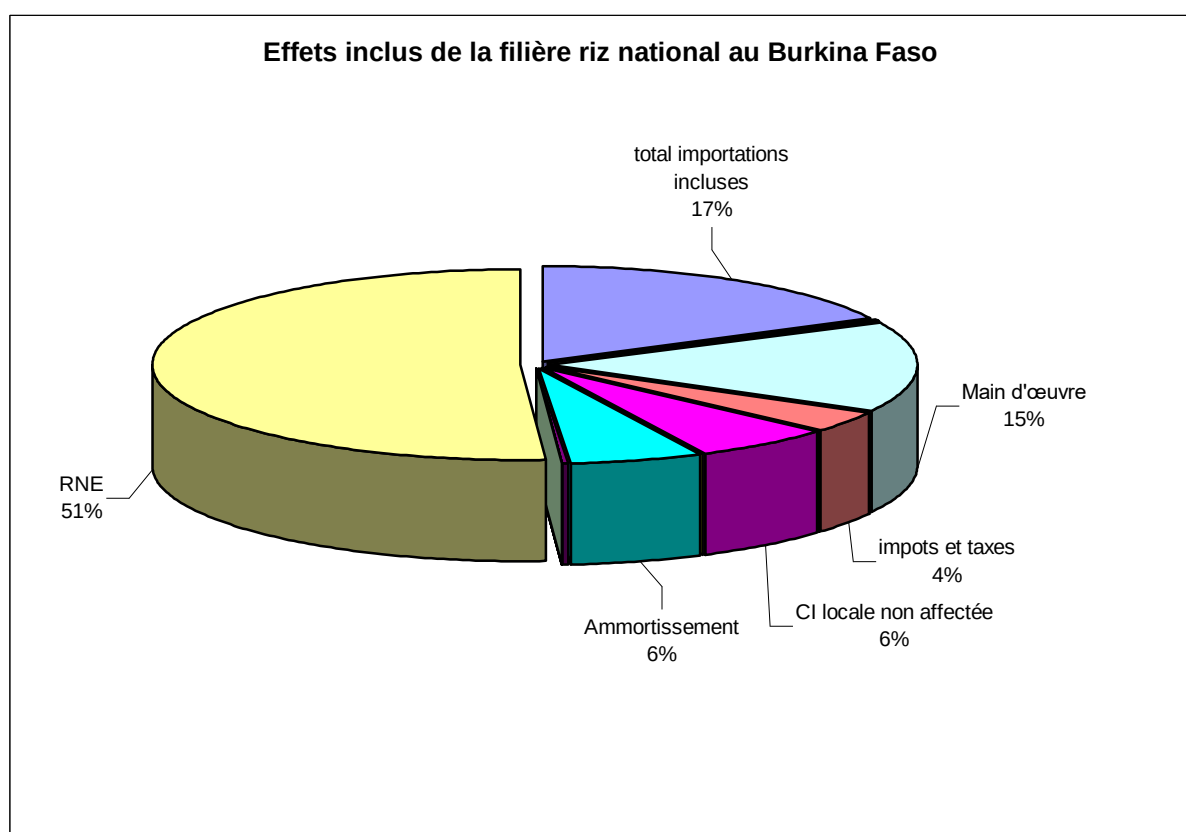
6.1.1 Résultats

Tableau 54 : Calcul des effets (effets au rang 2) :

Effets inclus	<valeur en fr CFA
total importations incluses	2 317 995 917
Fonctionnement bureau	31 244 758
Location magasin	17 298 229
Main d'œuvre	2 006 727 501
CNSS	22 407 340
impôts et taxes	474 109 171
Etudes	2 032 942

Effets inclus	<valeur en fr CFA
Carburant	1 139 173
Pneus et chambre	283 221
CI non affectée locale	786 330 135
Entretien et réparation	237 889
Amortissement	782 262 200
Frais financiers	31 940 518
Métallurgie	2 884
Mobilier	200 404
Téléphone	2 810 095
Services aux entreprises	1 924 173
Assurance	10 961
Transport	212 693
RNE	6 775 373 155
Total emplois inclus	13 254 543 359

Figure 45 : Effets inclus de la filière riz local au Burkina Faso



6.1.2 Commentaires

❖ Structure de distribution des revenus de la filière nationale :

Quelle est la distribution des revenus générés dans la filière ? De quelle manière la filière contribue-t-elle à réduire la pauvreté des plus pauvres ?

- Après calcul des effets inclus, le compte consolidé de deuxième niveau fait apparaître un RNE qui augmente de moins de 200 millions de Fcfa (seulement)
- La rémunération du travail distribuée s'élève par ailleurs à 2 milliards de Fcfa par an pour l'ensemble des actifs (formel ou informel) de la filière.
- On établit l'équation suivante :
 - Revenus net (dont 4,5 milliards d'auto-consommation des producteurs), +
 - rémunération du travail distribuée +
 - les consommations intermédiaires locales non affectées³³
 - =
 - neuf milliards trois cent soixante millions (9,36) Fcfa qui sont générés et captés par le milieu rural, dont la moitié sous forme monétaire.

Le ratio qui permet déduit de cette grandeur s'appelle le ratio d'impact sur la pauvreté³⁴ Il se définit comme étant la VA des pauvres/VA totale.

Il permet de mesurer la capacité de la filière à toucher les plus pauvres : les femmes et les producteurs et les salariés. On peut également raisonner sur la distribution de revenu aux plus pauvres en prenant en compte les RNE inclus et les salaires inclus distribués, qui touchent des couches de populations aux faibles revenus, on constate que la somme de ces éléments rapportés à la VA incluse s'élève à 73%.

Pour le décideur public, ce ratio renseigne sur la capacité de la filière à toucher les plus pauvres. Dans l'analyse de sensibilité, constat a été fait que les revenus des producteurs dépendaient fortement des rendements (productivité de la terre), et que ceux des femmes dépendaient fortement des rendements techniques obtenus au décortiquage. Ce ratio d'impact sur la pauvreté indique qu'une amélioration de la productivité globale de la filière, par simple amélioration technique irait pour plus de soixante dix pour cent aux plus pauvres.

Sans préjuger des apports de l'analyse économique aux prix de référence (compétitivité internationale en prenant en compte les coûts des investissements qui sont, ici totalement absents), il est possible d'affirmer qu'un investissement public qui permettrait d'améliorer ces coefficients techniques, en faisant recours aux ressources nationales (qui disposent d'avantages comparatifs certains avec des coûts d'opportunités de la main d'œuvre très faibles) permettrait d'améliorer sensiblement la situation monétaire d'une partie des plus pauvres. Pour le moment, et malgré les sommes que l'ensemble des bailleurs de fonds et le gouvernement sont prêts à consentir pour le secteur des aménagements et du riz, la filière à elle seule ne permet pas globalement aux agents impliqués dans la filière de sortir de la pauvreté monétaire. L'accent a été mis sur l'accroissement des surfaces à coloniser pour le riz plutôt que sur l'amélioration de la productivité par la maîtrise technique. Il est nécessaire de réfléchir davantage à la manière de parvenir à améliorer la productivité globale : formation, encadrement, investissement dans du matériel fiable et testé. (cf étude PAFR sur le matériel de décortiquage).

❖ Niveau de protection de la filière nationale :

A propos de la politique tarifaire. On constate que la filière nationale est doublement protégée : par son enclavement (frais de transport) et par **les taxes sur le riz importé qui représentent plus du tiers du prix payé par le consommateur final.**

³³ mais qui constituent effectivement en des revenus pour les populations rurales, donc pour les plus pauvres, (fournisseurs et prestataires pour les intrants tels que le fumier, l'eau...),

³⁴ (Poverty Impact Ratio, PIR)

Ce qui conduit le riz local à être moins cher que le riz importé (Cf enquêtes SONAGESS, enquêtes de la mission, rapports de stages et observations ponctuelles). Le riz importé dispose déjà de taxes importantes. Il est donc inutile pour le moment, dans l'état actuel du marché international et du niveau de couverture des besoins de riz par la production nationale, de taxer davantage le riz à l'importation. Une sur taxation de la filière d'importation conduirait à un renchérissement du prix du riz dans les villes (où sévit également la pauvreté) et augmenterait considérablement la pression sur les céréales locales.

6.2 Méthode des effets appliquée à la filière d'importation

6.2.1 Résultats

En appliquant la méthode des effets au second degré, on obtient la distribution suivante :

Tableau 55 : Compte consolidé secondaire de la filière d'importation

Rubriques	Valeur en fr. CFA
Importations incluses	34 672 535 212
Main d'œuvre	1 662 576 732
Impôts et taxes	6 127 650 433
CI non affectée (importation)	424 965 663
Amortissements	879 277 792
Frais financiers	803 640 179
RNE	11 690 332 492
total emploi	56 260 978 503
VA incluse	21 163 477 628
impôts/Va inclus (%)	29

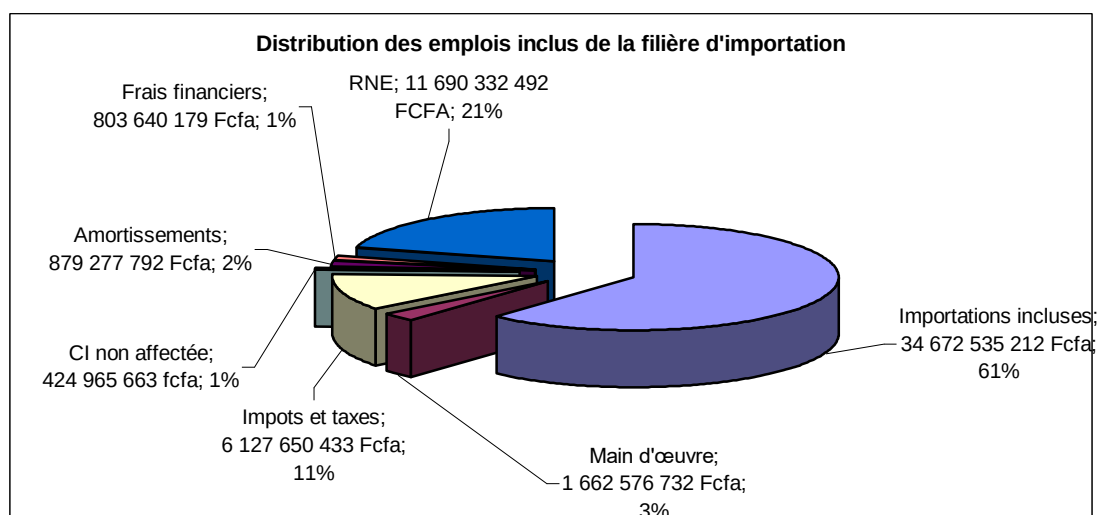


Figure 46 : Distribution des emplois inclus de la filière d'importation

6.2.2 Commentaires

- La masse monétaire en jeu est quatre fois plus importante que pour la filière nationale (56 milliards de Fcfa contre 13).
- La part des importations représente 61% du prix que le consommateur final paye
- La contribution de la filière d'importation dans les finances de l'Etat est tout à fait significative puisqu'elle se situe autour de 6 milliards, soit 2% des recettes fiscales (319 milliards collectées en 2004).

La distribution des revenus nets est à apprécier en fonction de l'estimation des effectifs pour chacune des classes. Si la filière nationale est notamment caractérisée par sa très forte contribution à la constitution des revenus des plus pauvres, la filière d'importation se caractérise par la distribution de seulement 1,6 milliards de francs CFA de salaires (distribués pour la plupart sous forme de petits salaires). La petite dizaine d'importateur se partagent 750 millions de revenu net (rémunération du travail), les grossistes et demi-grossistes s'octroient 37 % du revenu net de la filière.

- Les revenus de la filière d'importation ne touchent pas la population des plus pauvres et la part de la valeur ajoutée est distribuée dans les populations majoritairement citadines et commerçantes.

6.3 Méthode des prix de référence

6.3.1 Classement des items du compte consolidé en échangeables, non échangeables et taxes

A partir du compte consolidé financier, on peut classer les produits, biens et services en échangeables ou non échangeables³⁵. Pour chaque type de biens et services, il existe une part de sa valeur en échangeable et non échangeable. Cette part est indiquée dans le tableau

Tableau 56 : Part des échangeables, non échangeables et taxes

Désignation		Dont taxes		Dont échangeables		Dont non - échangeables	
Compte consolidé financier de la filière nationale		%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur
Produits							
Valeur vente riz blanc local	1 258 794 667	0	0	100	1 258 794 667	0	0
Valeur vente riz étuvé détaillant	7 290 250 000	0	0	100	7 290 250 000		0
Sous produits transf. Industriels	31 127 329	0	0	0	0	100	31 127 329
Autoconsommation producteurs	4 514 658 788	0	0	100	4 514 658 788		0
Autres produits	214 646 515	0	0	100	214 646 515		0
Total	13 309 477 299				13 278 349 970		31 127 329
Produits – impôts	12 918 898 716						
Charges							
Semence locale	203 133 332	0	0	33	67 034 000	67	136 099 332
Semence améliorée	573 057 583	8	45 844 607	7	40 114 031	85	487 098 946
Engrais (NPK et urée)	1 879 383 450	5	93 969 173	80	1 503 506 760	15	281 907 518
Pesticides	122 597 555	5	6 129 878	80	98 078 044	15	18 389 633
Fumier	510 636 059	0	0	0	0	100	510 636 059
Emballage	313 134 201	1	3 131 342	93	291 214 807	6	18 788 052
Location magasin	3 731 876	0	0	0	0	100	3 731 876
Entretien et réparation	230 269 667	0	0	11	25 329 663	89	204 940 003

³⁵Sont échangeables tous les biens ou services pour lesquels existe un marché international auquel l'économie nationale considérée pourrait participer en l'absence de toute politique restreignant les échanges internationaux. Les économistes parlent de « biens échangeables » pour désigner les biens et services pouvant être exportés ou importés, c'est-à-dire pouvant donner lieu à un échange international, même s'ils sont d'origine locale (et donc non échangés).

Désignation		Dont taxes		Dont échangeables		Dont non - échangeables	
		%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur
Compte consolidé financier de la filière nationale							
Frais de voyage d'affaire	474 452	5	23 723	48	225 365	48	225 365
Pièces de rechange	58 104 386	1	581 044	93	54 037 079	6	3 486 263
Fournitures de bureau	15 207 743	1	152 077	93	14 143 201	6	912 465
Transport	346 417 744	3	10 392 532	59	204 386 469	38	131 638 743
Bois de chauffe	340 424 532	0	0	0	0	100	340 424 532
Carburant et lubrifiant	243 072 921	23	55 906 772	58	140 982 294	19	46 183 855
eau, électricité, téléphone	86 002 964	4	3 440 119	14	12 040 415	82	70 522 431
Autres charges et pertes	61 440 168	0	0	50	30 720 084	50	30 720 084
Main d'œuvre	1 259 944 658	0	0	0	0	100	1 259 944 658
Impôts, taxes et cotisations sociales	165 766 538	100	165 766 538	0	0	0	0
Frais financiers	25 999 060	0	0	100	25 999 060	0	0
Amortissements Matériels et équipements	524 077 966	1	5 240 780	93	487 392 508	6	31 444 678
RNE 1/2 grossiste riz local	104 958 095	0	0	0	0	100	104 958 095
RNE collecteurs	87 834 504	0	0	0	0	100	87 834 504
RNE décortiqueurs artisanaux	242 273 689	0	0	0	0	100	242 273 689
RNE détaillant riz local	294 870 563	0	0	0	0	100	294 870 563
RNE grossiste riz local	117 640 652	0	0	0	0	100	117 640 652
RNE Producteurs	5 006 363 110	0	0	0	0	100	5 006 363 110
RNE transformateurs industriels	68 798 413	0	0	0	0	100	68 798 413
RNE transformatrices	423 861 420	0	0	0	0	100	423 861 420
Total emploi	13 309 477 300		390 578 583		2 995 203 778		9 923 694 939
%	100		3		23		75
/tonne de riz	241 990		7 101		54 458		180 431

Ce tableau nous permettra de construire la Matrice d'analyse des politiques. Celle-ci permet de comparer les inputs et les outputs au prix du marché, et aux prix de référence, montrant les distorsions et les transferts. Elle permet également de synthétiser l'analyse et de donner les éléments pour la mesure de la protection et de la compétitivité internationale.

Détermination des prix de référence :

La part des biens et services non échangeables est conservée au prix du marché qui est considéré comme étant le coût d'opportunité des biens et services non échangeables. En effet, dans un marché national qui fonctionne pratiquement sans couverture sociale et dans le secteur informel, on peut considérer que la plupart des agents fonctionnent en fonction de leurs coûts d'opportunité. La rémunération de la main d'œuvre non qualifiée est particulièrement basse (moins de un dollar us par jour).

Les biens et services échangeables sont ajustés au prix de référence en réalisant les opérations suivantes :

- On travaille sur la part des échangeables dans la valeur des biens et des services,
- On enlève les taxes, impôts, droits de douane ainsi que les transferts.
- On applique aux biens et services échangeables le taux de change de référence afin d'amener ces biens en parité de pouvoir d'achat. La valeur obtenue correspond au coût réel qui serait occasionné si la monnaie n'était pas protégée du fait de la monnaie.

Celui-ci correspond au taux qui corrige les distorsions dues à la monnaie. Ici, dans le cas du Burkina Faso qui est en zone Fcfa, la distorsion est importante puisque le coefficient de correction est de 3,1.

Ce chiffre a été fourni par l'institut de la statistique du Québec (www.stat.gouv.qc.ca).

Ce chiffre est le rapport entre le taux de change officiel (1 dollar = 528,2850 Fcfa) et le taux de change en parité de pouvoir d'achat, calculé par les statistiques canadiennes pour tous les pays du monde sur un panier de biens

et services similaires. Ce taux de change calculé est de un dollar pour 170,6201 Fcfa. A noter que ce taux de change en parité de pouvoir d'achat n'est pas identique d'un pays à l'autre y compris au sein même de la zone CFA. Pour la Côte d'Ivoire, il est de un dollar pour 323 Fcfa et au Congo Brazzaville il est de 573 Fcfa.

Les chiffres donnés par la FAO et le PNUD donnaient un coefficient de 4,16. Aussi celui fourni par les statistiques canadiennes ont-elles été préférées car plus récentes (mises en ligne en mars 2005 et chiffres de 2004), et bien que donnant un coefficient moindre confirment la distorsion du fait du taux de change lié à l'Euro.

6.3.2 Construction de la MAP

Sigles

MAP : Matrice des Politiques
 BSE : Biens et Services Échangeables
 BSNE : Biens et Services Non Échangeables
 CPN : Coefficient de Protection Nominale
 CPE : Coefficient de Protection Effective
 CRI : Coût en Ressources Internes

	Produits	BSE	BSNE	Solde
Prix de marché	13 309 477 299	2 995 203 778	3 577 094 492	6 737 179 029
Prix de référence	41 925 015 891	9 273 943 854	3 577 094 492	29 073 977 545
Transferts	-28 615 538 592	-6 278 740 076	0	-22 336 798 516
CPN	0,32			
CPE	0,32			
CRI	0,11			

Tableau 57 : Matrice d'analyse des politiques de la filière riz Burkinabé

Explications :

- Produits
 - o Au prix du marché : Tiré du compte consolidé : CA consolidé (total emploi)
 - o Au prix de référence : Prix du riz international FOB + transport (HT/HD), ajusté en PPA (x 3,09)
- Biens et services échangeables (BSE)
 - o Au prix du marché : Tiré du compte consolidé.
 - o Au prix de référence : Ajusté en PPA (les prix sont HT/HD)
- Biens et services non échangeables : Tiré du compte consolidé. Considéré comme identique en prix de marché et prix de référence.

Commentaires

- Les comptes consolidés ne tiennent pas compte des investissements réalisés en capitaux fixes par l'Etat.
- La filière, du fait des distorsions du marché, n'est absolument pas protégée **économiquement (CPN <1)**, alors que **financièrement** le niveau de taxation à l'entrée représentait une protection.
- La MAP est totalement déséquilibrée du fait de la parité du pouvoir d'achat de la monnaie. L'existence d'un transfert de -28,6 milliard signifie que globalement sur la base de ce PPA, les producteurs et les autres agents de la filière acceptent une rémunération inférieure à ce que le marché international serait en mesure de leur octroyer.

L'intérêt est d'utiliser la MAP comme outil et d'intégrer les coûts d'aménagement à ce niveau. Ainsi, de manière certes assez approximative, on peut avoir une idée sur les grandes tendances.

On cherche le montant en investissement qui amène le CRI à 1 (valeur pour laquelle un dollar dépensé dans la filière va amener un dollar). Ce montant est de 9 milliards. (Qui correspond aux ordres de grandeur des dépenses de l'Etat et des bailleurs de fonds dans la filière riz dans le pays sur une année).

	Produits	BSE	BSNE	Solde
Prix de marché	13 309 477 299	9 000 000 000	5 077 094 492	-767 617 193
Prix de référence	41 925 015 891	36 900 000 000	5 000 000 000	25 015 891
Transferts	-28 615 538 592	-27 900 000 000	77 094 492	-792 633 084
CPN	0,32			
CPE	0,86			
CRI	1,00			

Tableau 58 : Matrice d'Analyse des politiques (Recherche de la CRI= 1)

Cette matrice d'analyse des politiques serait à préciser pour chacune des interventions prévues dans la filière.

La matrice d'analyse des politiques montre que la distorsion due à la monnaie est celle qui est la plus déterminante pour l'analyse de la rentabilité internationale.

Globalement, la filière accepte un manque à gagner de 28 milliards Fcfa du fait de la parité fixe de la monnaie. La production nationale est découragée tandis que l'importation des biens est encouragée (le Fcfa arrimé à l'Euro est de fait une monnaie forte).

Pour trancher la question, il convient de se positionner sur le terrain économique. Quel est le groupe à privilégier ?

La population rurale de producteurs dont les prix des produits sont fortement dépendants des prix sur le marché international ou bien la population des villes, dont la consommation est surtout le fait des marchandises importées ? Une décision sur le taux de change privilégierait le premier groupe et désavantagerait le second. Pour les producteurs, ce genre de mesures aurait des effets durables favorables à condition que ceux-ci poursuivent et intensifient leur travail d'amélioration de la productivité du travail et des surfaces.

Or, les décisions se prennent dans les villes, majoritairement par les citoyens.